
U d'/of OTTAWA
39003002836145

aug 14/64

LES

SIX D'ORLÉANS.

Les d'Orléans, branche cadette de la maison de Bourbon, n'ont rien à démêler avec les princes qui ont porté le même nom avant Philippe, frère de Louis XIV. Ce serait un rapprochement puéril que de rejeter sur cette branche les fautes et les crimes des d'Orléans de la maison de Valois. La branche actuelle est assez riche de son propre fonds et s'indignerait d'un semblable emprunt. Des esprits sérieux nous parlent sans cesse de Louis, frère de Charles VI, de Louis XII de Gaston, frère de Louis XIII. C'est chose superflue : il n'y a que six d'Orléans, et c'est bien assez.

LES

SIX D'ORLÉANS,

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA BRANCHE CADETTE

DE

LA MAISON DE BOURBON.



PARIS.

DENTU, LIBRAIRE,
AU PALAIS-ROYAL.

AUGUSTE VATON,
46, RUE DU BAC.

1835.

TYPOGRAPHIE DE A. PINARD,
QUAI VOLTAIRE, N° 15.

LES SIX
D'ORLÉANS.

INTRODUCTION.

Les races royales de l'histoire de notre patrie ont toujours vu dans leur décadence une puissante famille s'avancer avec un cortége de gloire et d'immense popularité. Les descendans de Mérovée, race abâtardie, furent conduits par leur char à bœufs dans les solitudes du cloître, pour faire place à la postérité de Charles Martel. Alors le Franc fut appelé à de nouvelles destinées. La maison de Pepin triompha, parce qu'il fallait ranimer le prin-

cipe de la conquête, et que depuis long-temps les Mérovingiens vivaient comme les empereurs de la cour bysantine. Sans admettre une seconde invasion, système favori de nos auteurs modernes, les Francs, sauf la différence des temps, reparurent avec toute leur verve guerrière. Cette nouvelle dynastie s'éteignit à son tour; la race de Pepin fut jugée. Robert-le-Fort légua à ses enfans son génie et sa haute fortune. Mille ans ont passé sur sa postérité. En vain les Guises ont paru, avec leur puissante popularité; en vain la ligue a été le fait le plus important de nos guerres civiles. Un principe fut plus fort que les hommes; principe gravé, non sur le marbre et l'airain, mais dans les cœurs de tous les Français [1]. Et cependant les derniers Valois annonçaient, par leurs crimes et leur inconcevable faiblesse, la fin d'une dynastie. Henri III fut le plus coupable de sa race. Les Guises, héros d'un siècle

[1] Jérôme Bignon.

fécond en grands événemens, semblaient appelés par la Providence, en invoquant les mœurs et la sainte religion de leurs pères.

Henri IV parut, et continua cette postérité des Capet qui, jusqu'en 1793, occupa le plus beau trône de l'univers.

Après les Guises, une famille princière par son origine, branche gourmande de la maison de France, attaqua de front la race antique de Hugues Capet. Et comme dans chaque dynastie un chef de parti opposait d'éclatans services, de la gloire, un grand nom, la postérité du second fils de Louis XIII présente à l'historien, dans le même siècle, une flagrante immoralité, un homme dégoûtant de luxure, accusé d'inceste, et, dans un temps de sanglantes saturnales, un monstre mis à mort pour ses crimes.

C'est l'histoire de cette famille que j'entreprends aujourd'hui.

PHILIPPE Ier,

DUC D'ORLEANS.

Le goût de Monsieur n'était pas celui des femmes; il ne s'en cachait même pas.
(Saint-Simon.)

CHAPITRE PREMIER.

LE FRÈRE DE LOUIS XIV.

Henri IV, le premier des Bourbons, tomba sous le couteau d'un assassin, le vendredi 14 mai 1610. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce coup fut un fait isolé, ou la dernière convulsion de la ligue. Le Béarnais mourut laissant la France

riche d'un nouveau royaume, riche de l'administration de Sully, et son territoire affranchi des bataillons étrangers. La minorité de Louis XIII, son règne, le personnage incomplet de Gaston d'Orléans, funeste à tous ceux qui l'approchèrent, ces impuissans efforts de révolte, s'effacent devant l'autorité gigantesque de Richelieu. Ce maître des rois précéda Louis XIII dans la tombe. Et quand le fils de Henri IV ferma les yeux, la France avait étendu ses bras vers les Pays-Bas et l'Espagne. Il laissa deux fils : Louis XIV et Philippe. De la branche aînée sont sortis Louis le Grand, son fils le grand Dauphin, le duc de Bourgogne, Louis XV, le pieux Dauphin, Louis XVI, ses deux frères Louis XVIII et Charles X, monarques portant une auguste et légitime couronne. Chaque fils de ces rois hérita de la fortune du Béarnais. Louis XIII laissa la France agrandie de l'Alsace, de l'Artois et du Roussillon; Louis XIV de la Flandre et de la Franche-Comté, Louis XV de la Lorraine et de la Corse, Charles X d'une précieuse portion de l'Afrique. Rois français, ils n'ont point dissipé leur héritage. De la branche cadette de Louis XIII sont sortis : Philippe, père du régent, et cette génération d'Orléans dont je vais tracer l'histoire.

Louis XIII mourut à Saint-Germain, le 14 mai

1643, jour si fatal à son père. La minorité de Louis XIV, la Fronde, le grand Condé, Turenne, majestés de gloire et de génie, ont été racontés par de grands écrivains et ne sont pas de mon sujet. Louis XIV fut roi, et son frère Philippe reçut le titre de duc d'Anjou. Gaston, duc d'Orléans, vivait encore, et ce ne fut qu'à la mort de ce prince, dont la triste destinée occupe tant de place dans le règne de son frère Louis XIII, que Philippe reçut avec de brillans apanages le titre de duc d'Orléans.

Son existence, d'ailleurs monotone, ne se révèle à l'historien que par trois événemens : la mort de Madame, sa première femme, la bataille de Cassel, où ce prince montra de la valeur, et le mariage de son fils le duc de Chartres.

Saint-Cloud et le Palais-Royal, des mignons, des commères, une chère exquise et un infatigable bavardage, voilà quarante années de la vie du premier d'Orléans.

Jugé avec sévérité par les historiens du temps, Philippe annonçait beaucoup de vices, peu de ces qualités qui rachètent une vie passée dans les désordres.

« C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, tou-

jours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il pouvait en mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge; le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long aussi; avec plus de monde que d'esprit, et nulle lecture; personne de si mou d'esprit et de corps, de plus faible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris. Tracassier et incapable de garder un secret; soupçonneux, méfiant, semant des noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour s'amuser, et redisant des uns aux autres. Avec tant de défauts, destitué de toutes vertus, un goût abominable, que ses dons et les fortunes qu'il fit à ceux qu'il avait pris en fantaisie avaient rendu public avec le plus grand scandale, et qui n'avait pas de borne pour le nombre, ni pour le temps; sans compter les querelles de cette troupe de femmes décidées de sa cour, la plupart fort méchantes et presque toutes plus que méchantes, dont il se divertissait et entrait dans toutes ces misères. »

Un trait doit achever de peindre le personnage; j'avoue que je reculerais devant cette infame vérité, si tous les auteurs contemporains ne l'avaient attestée. Il doit suffire au lecteur qu'un duc très favorable à tout ce qui est d'Orléans s'exprime ainsi :

« Le chevalier de Lorraine et Châtillon y avaient fait une grande fortune par leur figure, dont Monsieur s'était entêté plus que de pas une autre. Le dernier prit la chose en guisard qui ne rougit de rien pourvu qu'il arrive, il mena Monsieur le bâton haut toute sa vie, fut comblé d'argent et de bénéfices. »

Etrange destinée de la maison de Guise! Le siècle passé était plein de sa gloire; elle avait balancé la fortune des derniers Valois, et un rejeton de cette illustre famille devient le mignon du premier d'Orléans.

Timide et soumis avec Louis XIV, flatteur avec ses ministres et ses maîtresses, il avait parfois de grands airs, des façons libres et dégagées, faisant par-ci par-là des pointes, mais cela ne durait pas. Tout finissait avec l'argent que le roi lui donnait.

CHAPITRE II.

MADAME SE MEURT, MADAME EST MORTE.

Il avait épousé Henriette, fille de Charles Ier, roi d'Angleterre. Aimant toutes les cérémonies, même les funèbres, le prince avait attendu ce jour avec impatience.

Sans être d'une beauté parfaite, Henriette était, par ses manières et son enjouement, tout-à-fait aimable; on ne la quittait pas sans être content de ses propos obligeans et de son honnêteté. Elle avait infiniment de graces, s'habillait et se coiffait d'un air qui convenait à toute sa personne [1].

Ce fut chez Madame que le roi vit mademoiselle de la Vallière. Le cercle de Madame et de la comtesse de Soissons était la société ordinaire du roi. Jalouses de mademoiselle de la Vallière qui leur dérobait Louis XIV, elles résolurent d'instruire la jeune reine des infidélités de son époux. On supposa une lettre du roi d'Espagne,

[1] Madame de La Fayette.

mais cette lettre tomba entre les mains de Louis XIV, et les personnes qui composaient la société de la duchesse d'Orléans furent disgraciées.

Il serait difficile de dire si Philippe d'Orléans aima sa première femme. Madame de La Fayette assure, avec une politesse pleine de malice, que le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme.

Il soupira pourtant pour mademoiselle de Grancey : il fut malheureux et jaloux. Que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de Monsieur, c'est de la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même. J'admire qu'il en soit resté dans le monde, après le partage qui lui en est échu [1].

Je vais, supprimant des détails inutiles, arriver à une catastrophe épouvantable par elle-même et que Bossuet a immortalisée dans une oraison funèbre. Il serait trop long de rapporter tous les récits de la mort de Henriette d'Angleterre. Beaucoup de mémoires supposent un empoisonnement ; Saint-Simon lui-même nous raconte longuement ce qu'il apprit de ses contemporains ; laissons parler Bossuet :

[1] Madame de Sévigné.

Juin 1670. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle: Madame se meurt! Madame est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup , comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse; partout on entend des cris, partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète : Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement : *Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur.* (Ézech., ch. vii, v. 27.)

Mais, et les princes et les peuples gémissaient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassemens. Alors ils pouvaient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise : *stringebam bracchia, sed jam amiseram quam tenebam :* je serrais les bras, mais j'avais déjà perdu ce que je tenais. La princesse leur échappait parmi des embras

semens si tendres, et la mort, plus puissante, nous l'enlevait entre ces royales mains.

La voilà, malgré son grand cœur, cette princesse si admirable et si chérie ! la voilà telle que la mort nous l'a faite ! Encore ce reste, tel quel, va-t-il disparaître ; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job, avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places [1] !

L'année suivante, au mois de novembre, Philippe d'Orléans épousa la fille de l'électeur Palatin. La politique ne fut pas étrangère à cette alliance [2]. Louis XIV voulait s'assurer de la neutralité de l'électeur pendant la guerre projetée contre la Hollande.

La seconde femme du duc d'Orléans ne brillait nullement par ses charmes ; autant Henriette d'Angleterre avait eu de graces, d'abandon et de cette amabilité parfaite qui charmait Louis XIV et madame de Soissons, autant madame Pala-

[1] Bossuet, *Oraisons funèbres*.

[2] D'Argenson.

tine (car ce nom lui resta) montrait de sévérité, de retenue et d'aversion pour la parure et la représentation. Quant au duc d'Orléans, comprenez bien la joie qu'aura Monsieur d'avoir à se marier en cérémonie, et quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend pas le français [1]. Elle l'apprit plus tard, et nous a laissé des mémoires fort curieux sur son époque.

Madame était une princesse de l'ancien temps. Attachée à l'honneur et à la vertu, inexorable sur les bienséances, de l'esprit autant qu'il en faut pour bien juger ; bonne et fidèle amie, sûre, vraie, droite, aisée à prévenir et à choquer ; fort allemande dans toutes ses mœurs. Elle boudait souvent la compagnie, s'en faisait craindre par son humeur dure et farouche, quelquefois par ses propos, et passait toute la journée dans un cabinet qu'elle s'était choisi, où les fenêtres étaient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et autres princes allemands dont elle l'avait tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie et de sa main, dont elle faisait elle-même les copies qu'elle gardait [2].

[1] Madame de Sévigné.

[2] Saint-Simon, *Mémoires*.

CHAPITRE III.

LE DUC DE CHARTRES.

De son premier mariage avec Henriette d'Angleterre, le duc d'Orléans avait eu deux princesses : Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne, et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée, roi de Sardaigne. De madame Palatine il eut Philippe, depuis régent de France.

Voici, selon les mémoires du temps, les premières années de ce jeune prince, qui tient une place immense dans notre histoire.

Né en 1675, son enfance, au sortir des mains des femmes, fut confiée à Saint-Laurent. Homme de peu, selon Saint-Simon, de basse mine, mais non dépourvu de talens et d'influence. Quand la bienséance exigea un gouverneur, Saint-Laurent fut toujours maintenu dans la même confiance et la même autorité. A cette époque, vivait auprès du curé de Saint-Eustache un homme que la fortune et la faveur, dans leurs inexplicables caprices, placèrent sur le siége de Fénélon, et revêtirent de la pourpre romaine. Dubois avait

vu le jour dans Brives-la-Gaillarde ; il savait l'histoire, la littérature ; et recommandé à Saint-Laurent par le curé de Saint-Eustache, il fut placé auprès du jeune duc de Chartres pour aider le prince dans le travail ordinaire de ses études. Dubois faisait la leçon, la faisait fort bien, et néanmoins plaisait au prince.

On lui avait fait prendre le petit collet pour le décrasser. Assidu à faire la cour à tous les personnages qui entouraient Monsieur, il vit bientôt ses protecteurs oser beaucoup pour lui. On ne pouvait de plein saut déclarer ce qu'il fut dans la suite. Mais enfin, surmontant toutes les difficultés, ils le bombardèrent précepteur.

Une occasion importante se présenta pour Dubois d'user de son influence sur l'esprit de son élève, et de témoigner toute sa reconnaissance : je veux dire le projet de mariage du duc de Chartres avec mademoiselle de Blois, seconde fille de Louis XIV et de madame de Montespan.

Que d'obstacles à cette union! Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances ; instruite des projets du roi Louis XIV, elle parla à son fils de l'indignité de ce mariage avec toute la force dont elle ne manquait pas, et elle en tira parole qu'il n'y consentirait point.

Le duc de Saint-Simon nous a laissé dans ses

Mémoires des détails fort curieux sur cette intrigue :

« Une après-dînée, de fort bonne heure, que je passais dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur, et comme je me trouvais là, je lui demandai où il allait ainsi si vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il allait chez le roi, qui l'avait envoyé quérir. Je ne jugeai pas à propos de l'accompagner, et me tournant vers mon gouverneur, je lui dis que je conjecturais quelque chose du mariage, et qu'il allait éclater. Il m'en avait depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les séances seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu.

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où ce jeune prince ne savait pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir, qu'il n'y avait point de princesses du sang de son âge, qu'il ne pouvait mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui of- 1692.

frant sa fille, dont les deux sœurs avaient épousé des princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu; mais quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre, et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant, en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. Cela est bien à vous, répondit le roi; mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas, et se tournant vers Monsieur : N'est-il pas vrai, mon frère? Monsieur consentit comme il l'avait déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'était donc plus question que de Madame, et qui l'envoya chercher sur-le-champ, et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva; à qui, d'entrée, le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait et que M. de Chartres y consentait; que c'était son mariage avec mademoiselle de Blois, qu'il avouait qu'il

désirait avec passion, et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venait de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en être pas ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame, qui avait compté sur le refus dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue autant qu'il avait pu par la réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit mécontent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Madame ne s'en tint pas là. — Si l'on en croit les Mémoires du temps, pendant que le roi faisait à Madame une révérence très marquée, elle fit une pirouette si preste, que le roi, en se relevant, ne trouva plus que son dos avancé d'un pas vers la porte. Le lendemain, M. de Chartres s'approcha d'elle pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore, qu'il fut entendu de quelques pas, et qui,

en présence de toute la cour, couvrit le pauvre prince de confusion.

La maison de la future duchesse de Chartres fut déclarée ; le roi lui donna un chevalier d'honneur et une dame d'atour, jusque-là réservés aux filles de France, et une dame d'honneur qui répondit à une si étrange nouveauté. M. de Villars fut chevalier d'honneur, la maréchale de Rochefort dame d'honneur, la comtesse de Mailly dame d'atour, et le comte de Fontaine-Martel premier écuyer.

CHAPITRE IV.

MORT DE MONSIEUR.

Louis XIV avait mis sur pied deux armées, la première en Flandre, sous le maréchal de Boufflers, et la seconde en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Villeroi. Irrité de n'avoir point un commandement, le duc de Chartres se répandit en discours pleins d'amertume, réclamant avec hauteur l'exécution du traité qui l'avait fait gendre du roi. De jeunes têtes se réunirent à lui, Louis XIV en fut instruit; il reprocha à son frère le peu d'autorité qu'il avait sur le duc de Chartres, et Monsieur, hardi pour la première fois de sa vie, lui expliqua son dépit avec une entière franchise. 1701.

« Son fils, disait-il, s'ennuyait de battre les galeries de Versailles et le pavé de la cour, d'être marié comme il l'était, et de demeurer tout nu, vis-à-vis ses beaux-frères comblés de charges, de gouvernemens, d'établissemens et de rangs, sans raison, sans politique et sans exemple. Il lui était douloureux de voir son fils s'abandonner

à la débauche, à la mauvaise compagnie et aux folies; mais qu'il lui était cruel de n'en pouvoir accuser que celui qui l'y précipitait par ses refus. » Louis XIV fut étonné. Assez maître de lui-même, il répondit non en roi, mais en frère. Ils se séparèrent, le roi très piqué, mais inflexible, et Monsieur alla cacher à Saint-Cloud sa honte et son dépit. Depuis ce moment, il parut rarement à Versailles, son cœur était ulcéré.

Il ne put surmonter son ennui. De tristes pressentimens venaient l'assaillir; voluptueux, attaché à la vie, il avait toujours vécu dans la plus molle oisiveté, incapable d'aucune occupation sérieuse, aimant peu la lecture, et nullement disposé à rentrer en lui-même. Joignez à cela la peur du diable, les leçons de son confesseur, qui n'avait pas voulu mourir dans cet emploi, et qui toujours avait tenu de sévères discours. C'étaient là d'épouvantables pensées. Vieux, usé de débauche, gras, court de col, il pâlissait au mot d'apoplexie. Dévot par accès, il devenait soumis à son confesseur, qui avait imposé de grandes réformes. Dès lors, triste, abattu, il parla moins qu'à l'ordinaire, *c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes;* il était difficile que cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein, et aussi

grand mangeur, non seulement à ses repas, mais presque toute la journée.

Une circonstance réunit les deux frères pour la dernière fois. Le duc de Chartres, amoureux de mademoiselle de Séry, fille d'honneur de Madame, *menait cela tambour battant.* Le roi en fit des reproches à Monsieur. Celui-ci, chagrin, morose, dont la gourmette était rompue, eut des répliques fort vives; il reprocha à Louis XIV ses propres exemples et ses anciennes maîtresses, qu'il faisait voyager dans le carrosse de la reine. Il ajouta, qu'en mariant son fils, il lui avait promis monts et merveilles, que cependant il n'en avait pu arracher encore un gouvernement; que de tout ce mariage, il n'aurait que le déshonneur et la honte. Le roi, outré, répondit avec des accens de colère, qui furent entendus de tous les courtisans; il frappa son frère au cœur, en lui annonçant des réformes rendues nécessaires par les besoins de la guerre, et qu'il commencerait par ses pensions.

C'était le mercredi 8 juin 1701, à Marly. Le dîner se passa à l'ordinaire, et Monsieur y mangea extrêmement, comme il faisait à ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avalait de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes

de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies.

Revenu à Saint-Cloud, avec la duchesse de Chartres, il soupa à son ordinaire avec les dames qui s'y trouvaient. Vers l'entremets, comme il versait du vin de liqueur à madame de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutiait et qu'il montrait quelque chose de la main. Comme il lui arrivait quelquefois de leur parler espagnol, quelques dames lui demandèrent ce qu'il disait; d'autres s'écrièrent, tout cela en un instant, et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres, qui le retint. On l'emporta au fond de son appartement, on le secoua, on le promena; on le saigna beaucoup, on lui donna force émétique, sans en tirer presque aucun signe de vie.

A la première nouvelle, le roi qui, pour des riens, accourait chez Monsieur, commanda ses carrosses tout prêts, ordonna au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud, et si Monsieur était plus mal, de revenir l'éveiller pour y aller, et se coucha. Un moment après que le roi fut au lit, il arriva un page de Monsieur. Il dit au roi que Monsieur était mieux, et qu'il venait demander à M. le prince de Conti de l'eau de Schaffhouse, qui est excellente pour les apo-

plexies. Une heure et demie après que le roi fut couché, Longeville arriva de la part de M. le duc de Chartres, qui éveilla le roi, et qui lui dit que l'émétique ne faisait aucun effet, et que Monsieur était fort mal. Le roi se leva, partit, et trouva le marquis de Gesvres en chemin, qui l'allait avertir, l'arrêta et lui dit les mêmes nouvelles. On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit à Marly, et quelle horreur à Saint-Cloud, ce palais des délices. Tout ce qui était à Marly accourut comme il put à Saint-Cloud ; on s'embarquait avec les plus tôt prêts, et chacun, hommes et femmes, se jetait et s'entassait dans les carrosses, sans choix et sans façon. Le roi arriva à Saint-Cloud, avant trois heures du matin. Monsieur n'avait pas eu un moment de connaissance depuis qu'il s'était trouvé mal; il n'en eut qu'un rayon d'un instant, tandis que, sur le matin, le Père du Trévoux, son confesseur, était allé dire la messe, et ce rayon même ne revint plus. Le Père du Trévoux reparut, et s'approchant du mourant : Monsieur, lui dit-il, ne connaissez-vous pas votre confesseur? ne connaissez-vous pas le bon petit Père du Trévoux qui vous parle ? et fit rire assez indécemment les moins affligés.

Naturellement Louis XIV pleurait aisément ;

il était donc tout en larmes. Il n'avait jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement, quoique mal ensemble depuis deux mois. Ces tristes momens rappellent toute la tendresse; peut-être se reprochait-il d'avoir précipité sa mort par la scène du matin; enfin il était son cadet de deux ans, et s'était toute sa vie aussi bien et mieux porté que lui. Le roi entendit la messe à Saint-Cloud; et sur les huit heures du matin, Monsieur étant sans aucune espérance, madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne l'engagèrent de n'y pas demeurer davantage, et revinrent avec lui dans son carrosse. Comme il allait partir, et qu'il faisait quelques amitiés à M. de Chartres, en pleurant fort tous deux, ce jeune prince sut profiter du moment. Eh! sire, que deviendrai-je? lui dit-il en lui embrassant les cuisses; je perds Monsieur et je sais que vous ne m'aimez point. Le roi, surpris et fort touché, l'embrassa, et lui dit tout ce qu'il put de tendre. En arrivant à Marly, il entra avec madame la duchesse de Bourgogne chez madame de Maintenon. Trois heures après arriva M. Fagon, à qui le roi avait ordonné de ne point quitter Monsieur, qu'il ne fût mort ou mieux, ce qui ne pouvait arriver que par miracle. Le roi lui dit dès qu'il l'aperçut : Eh bien! monsieur

Fagon, monsieur Fagon, mon frère est-il mort? Oui, sire, répondit-il, nul remède n'a pu agir. Le roi pleura beaucoup.

Aussitôt Saint-Cloud devient désert; le premier d'Orléans est abandonné aux bas-officiers. La perte était immense; femmes, favoris, mignons, tout s'enfuit. Madame part pour Versailles, avec son fils et la duchesse de Chartres. A Marly, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui ne voyaient Monsieur qu'en représentation, furent insensibles à sa perte.

On raconte même que vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées, que le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. — Au brelan! s'écria Montfort, dans un étonnement extrême; vous n'y songez donc pas, Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien; mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly; il m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et, de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi l'exemple. De sorte qu'ils se mirent à faire un brelan, et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeu.

Je finis avec Philippe; son cœur fut porté au Val-de-Grâce; l'évêque de Langres fit son oraison funèbre.

Ce prince avait fait son testament en 1690, nommant pour exécuteur testamentaire celui qui se trouverait premier président du parlement de Paris, le jour de son ouverture. Le testament était simple et sage. Le jeune duc d'Orléans fut encore mieux traité que Monsieur. Louis XIV avait été libéral envers le père, il fut magnifique envers le fils. Outre les pensions que le jeune prince avait, il lui conserva toutes celles de Monsieur, ce qui fit six cent cinquante mille livres. Avec son apanage, ses autres biens, Madame payée de son douaire et de toutes ses reprises, il lui restait un million huit cent mille livres de rente, avec le Palais-Royal, Saint-Cloud et ses autres maisons. A la maison de son père, à ses gardes, à ses suisses, il réunit ses régimens de cavalerie et d'infanterie, les compagnies de gendarmes et de chevau-légers ; il eut un chancelier, un procureur-général, la nomination de tous les bénéfices de son apanage, excepté les évêchés. Des honneurs si grands et si inouïs, et plus de cent mille écus de pension au delà de celles de Monsieur, furent uniquement dus à la considération de son mariage, aux reproches si récens de Monsieur, qu'il n'en aurait que la honte et rien de plus, et à la peine que ressentit le roi de la situation où lui et Monsieur s'étaient trouvés ensemble.

A peine Philippe [1] avait-il fermé les yeux, que Madame, qui n'avait jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, sentit sa perte et sa chute, et s'écria dans sa douleur, de toute sa force : Point de couvent! qu'on ne me parle point de couvent! je ne veux point de couvent! Elle devait en effet, par son contrat de mariage, opter ce dernier parti, ou l'habitation du château de Montargis. Dans la deuxième année de son deuil, ce fut une nouveauté assez étrange de voir à Fontainebleau Madame à la comédie publique. Elle en fit d'abord quelque façon; mais le roi lui dit que ce qui se passait chez lui ne devait pas être considéré comme le sont les spectacles publics.

[1] PHILIPPE Ier, DUC D'ORLÉANS † 1701.

HENRIETTE d'Angleterre † 1670.	CHARLOTTE Palatine † 1732. *
1° Marie-Louise † 1689; mariée à Charles II, roi d'Espagne, † 1700.	1° Philippe II, régent. Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de Montespan.
2° Anne-Marie † 1728; mariée à Victor-Amédée II, roi de Sardaigne † 1732.	2° Élisabeth, mariée à Charles, duc de Lorraine † 1729.

* Elle descendait, par sa grand'mère Élisabeth, du roi d'Angleterre Jacques Ier. Ainsi la maison d'Orléans descend des Stuarts par les femmes.

PHILIPPE II,

DUC D'ORLÉANS.

Mon neveu est un fanfaron de crimes.
(Louis XIV.)

CHAPITRE V.

CAMPAGNES.

Au milieu des plaisirs qui se pressaient en foule dans le Palais-Royal et à Saint-Cloud, le jeune duc d'Orléans n'oubliait pas un seul moyen de parvenir à une grandeur politique. Le roi d'Espagne n'était plus; dernier roi de la dynastie autrichienne, il avait appelé au trône un petit-fils de Marie-Thérèse, sa sœur, le jeune duc d'Anjou; mais il en avait formellement exclu la maison d'Orléans, qui descendait d'Anne d'Autriche.

Le jeune duc avait fait des protestations, qui furent enregistrées au conseil de Castille ; et

Philippe V, sans prétendre les admettre, envoya le collier de la toison d'or au duc d'Orléans en même temps qu'au duc de Berry. Encouragé par ce premier succès, Philippe fit partir pour l'Espagne, dans l'année 1703, Dubois, dont la célébrité commence, pour travailler à son établissement dans l'ordre de la succession. Tout réussit; la maison d'Orléans fut admise, au défaut des descendans du duc d'Anjou. Quand Philippe d'Orléans vint annoncer au roi la naissance du duc de Chartres (4 août 1703), en lui demandant l'honneur d'être son parrain, le roi répondit: — Ne me demandez-vous que cela? — Le duc d'Orléans dit que les gens de sa maison le pressaient de demander autre chose, mais qu'il y aurait dans ce temps-ci de l'indiscrétion. — Je préviendrai donc votre demande, répliqua le roi, et je donne à votre fils la pension de premier prince du sang de 150,000 livres.

Le prince avait assisté aux batailles de Steinkerque et de Neerwinde, et n'aspirait plus qu'au commandement d'une armée.

Louis XIV, en plaçant son petit-fils sur le trône d'Espagne, avait soulevé toute l'Europe contre lui. La Flandre, les bords du Rhin, la Savoie étaient gardés par les armes de la France. Nous avions vaincu à Hochstedt, mais le favori

de Louis XIV, Villeroi, fut malheureux à Ramilies. Villars, Vendôme, Marchin tenaient tête aux puissances de l'Europe conjurée; le siége de Turin occupait Lafeuillade. Telle était la situation des affaires en 1706. Le revers du maréchal de Villeroi demandait un autre chef pour l'armée de Flandre; Vendôme fut rappelé d'Italie, et son armée confiée au commandement du duc d'Orléans et de Marchin. C'était mettre en présence un prince du sang et un homme de guerre. L'événement répondit aux sages prévisions. Le duc d'Orléans voulait s'avancer en Italie, Marchin se joindre à l'armée du siége. Cependant l'ennemi avançait toujours, le pays était ruiné, le prince Eugène sans ressource. On propose de livrer bataille; le duc d'Orléans insiste; Marchin ne se croit pas assez fort, et prétend que le prince Engène n'osera l'attaquer. Trois jours se passent dans cette indécision ; le duc d'Orléans, irrité, écrit à Louis XIV, maudit le maréchal Marchin, et renonce au commandement de l'armée. Cependant, au milieu de la nuit, on apprend que le prince Eugène a commencé l'attaque; le duc d'Orléans oublie son dépit, s'habille à la hâte et va lui-même chez Marchin, qui dormait tranquillement, lui fait part des progrès de l'ennemi. Mais le maréchal fut inébranlable ; la France

devait ce jour même être frappée au cœur. Les soldats étaient difficiles à contenir. On raconte que le duc d'Orléans fut appelé à haute voix pour marcher à l'ennemi; mais Marchin et Lafeuillade l'emportèrent : il fallut attendre et mourir.

L'attaque commença vers dix heures du matin. Le prince Eugène s'avançait au pas de course. Marchin et Lafeuillade reconnurent leur faute : il n'était plus temps. Il faut rendre justice au duc d'Orléans; il fut admirable dans cette fatale journée. Marchin, malheureux dans ses prévisions, fut blessé à mort et tomba au pouvoir de l'ennemi. Il mourut dans la nuit.

On songeait à la retraite : l'armée manquait de pain, le désordre était immense. Le duc d'Orléans, blessé, pourvut à tout.

Désastreuse journée! Marchin mort, Lafeuillade au désespoir, le duc d'Orléans luttant contre la mésintelligence, la sordide avarice des traitans, le prince Eugène dans Turin, le duc de Savoie triomphant, le Piémont et la Lombardie perdus. On renonça au projet de faire repasser l'armée en Italie; on prépara les quartiers d'hiver, et le duc d'Orléans partit pour Versailles.

Il arriva le 8 novembre. Le roi, malade, dînait dans son lit; le duc d'Orléans fut très bien reçu; tout le cri tomba sur Marchin et sur Lafeuillade.

Lafeuillade était le gendre de Chamillart, secrétaire d'état chargé des finances et de la guerre ; il ne put conjurer l'orage. Ayant obtenu de venir saluer le roi, Louis XIV se leva, et lui dit : Monsieur, nous sommes bien malheureux tous deux ! et dans l'instant tourna le dos. Jamais depuis, le roi ne lui parla. Sa disgrâce fut complète.

L'année 1707 vit Louis XIV plus actif que jamais : Tessé fut envoyé en Italie, Villars sur le Rhin, Vendôme en Flandre, le duc de Noailles en Roussillon ; le duc d'Orléans désirait réparer la malheureuse journée de Turin ; l'Espagne s'offrait à lui comme un commandement facile ; et, pour éviter des contestations si funestes, Berwick fut placé sous ses ordres. Dès lors, le prince n'eut plus un vain titre ; il fut chef d'une armée, et Berwick, qui connaissait l'Espagne, fut son second.

Bataille d'Almanza. 25 avril 1707.

La France luttait alors contre l'armée des alliés, commandée par le marquis de las Minas et lord Galloway. Le maréchal de Berwick attendait le duc d'Orléans ; car Louis XIV avait décidé que l'armée obéirait à son neveu. Berwick était engagé dans un pays de montagnes, son infanterie plus faible que celle des ennemis ; il recula un peu pour gagner la plaine, situation favorable à sa cavalerie. Les alliés

suivirent de près le maréchal, qui les attira ainsi sur les frontières du royaume de Valence. Alors tout était prêt pour en venir aux mains. Mais Berwick, respectant les ordres de Louis XIV, temporisait, ne voulant point se brouiller avec un supérieur tel que le duc d'Orléans, en lui soufflant une bataille. Le prince était parti de Madrid pour le venir joindre, et se hâtait d'arriver; mais l'audace des ennemis s'était accrue; ils vinrent attaquer Berwick jusque dans son camp. A cette nouvelle, le maréchal se dispose à combattre. Le début fut heureux : Berwick se porte vers l'aile droite que le feu avait entamée, rétablit tout par son courage et sa présence, et l'action devient générale. Trois heures suffirent pour remporter cette victoire mémorable : le marquis de las Minas, et lord Galloway, furent blessés, l'armée dans une effroyable déroute.

Le lendemain, l'armée se reposait dans son triomphe. On annonce l'arrivée du duc d'Orléans; le prince sentit tout son malheur d'arriver le lendemain d'une bataille. Le vainqueur d'Almanza vint au devant de lui.

Lérida avait vu dans les guerres précédentes le prince de Condé et le comte d'Harcourt échouer devant ses murs. C'était le centre et le Prise de Lérida.

refuge des révoltés ; la place jugée inexpugnable fut assiégée par l'armée victorieuse. Le duc d'Orléans avait à cœur d'effacer le désastre de Turin et sa tardive arrivée à Almanza. Il se déploya tout entier au siége de Lérida. Le travail était immense: jour et nuit il surveillait les travaux; prodigue de sa personne et de sa fortune, il se fit adorer, et son abord facile, la netteté de ses ordres donnèrent une volonté, qui fut le salut d'une expédition que tout rendait si difficile. La ville fut prise le 13 octobre 1707, et entièrement abandonnée au pillage pendant vingt-quatre heures. Le château capitula le 11 novembre.

Ce fut le chevalier de Maulevrier qui en apporta la nouvelle au roi le 19. Chamillart l'amena sur les huit heures, avant que le premier gentilhomme de la chambre fût entré : le roi les fit venir à l'instant à son lit; il fut si content de cette nouvelle, qu'il envoya éveiller Madame et madame la duchesse d'Orléans pour la leur apprendre.

A son dîner, Louis XIV vanta l'importance de la conquête, en expliqua les difficultés, loua M. le duc d'Orléans, et dit sans ménagement, devant M. le prince, que ce lui était une grande gloire d'avoir réussi où M. le prince avait échoué.

Quand le duc parut à la cour, tous les re-

gards furent pour lui. Le beau fait de Lérida le plaçait dans une position enviée des princes eux-mêmes. Louis XIV rendait éclatante justice à son neveu.

Mais le prince vit quelques mois plus tard toute la cour réunie contre lui. Sa vie licencieuse, le scandale de ses amours, la cour méprisée, la duchesse d'Orléans publiquement dédaignée, le malheur de Turin, sa tardive arrivée devant Almanza, l'emportèrent sur la prise de Lérida. Quand il quitta l'Espagne pour quelques jours, il put se convaincre, de ses propres yeux, du progrès étonnant de ses ennemis. Une nouvelle, qui se répandit dans la France, vint lui porter un dernier coup. Louis XIV songeait à rappeler les troupes d'Espagne. Philippe V, placé sous la despote influence de madame des Ursins, avait peine à se soutenir sur son trône, et le vieux roi avait besoin de toutes ses forces pour défendre la France. Dès lors, le retour du duc d'Orléans fut décidé; ce prince quitta l'Espagne. Mais, dans les derniers jours, il avait bravé ouvertement madame des Ursins, qu'il devait ménager, selon les secrètes instructions de Louis XIV. Tous les mécontens s'étaient rassemblés autour de lui. Des documens du plus haut intérêt furent envoyés à Louis XIV; l'Es-

pagne dépêcha courrier sur courrier, et les nouvelles devinrent accablantes. On publia que le duc d'Orléans avait essayé de se faire un parti qui le portât sur le trône d'Espagne en chassant Philippe V; qu'il avait traité pour être protégé par l'archiduc, promettant à la maison d'Autriche une entière dépendance. Mais la malignité ne s'en tint pas là : on parla de son mariage qui devait être cassé à Rome, de ses enfans déclarés bâtards, d'épouser la reine, sœur de l'impératrice et veuve du roi Charles II, riche encore de quelques trésors. A tant de projets supposés, on ajoutait celui d'épouser, plus tard, madame d'Argenton, dont le nom et les aventures vont bientôt se présenter au lecteur; on parla de ses alambics, de ses sortiléges, de son laboratoire, de sa chimie, de sa physique, enfin de l'empoisonnement de madame la duchesse d'Orléans, qui, grosse dans cette affreuse conjoncture, eut le bonheur d'accoucher.

Tels étaient les bruits de la cour. Si l'on juge la conduite du duc d'Orléans avec la sévérité des principes, on ne peut que l'accuser d'une basse ambition, d'une vue courte, d'une fidélité douteuse. Envoyé pour défendre Philippe V contre les armées alliées, il ne pouvait, sans crime, faire tourner en sa faveur tant de désastres. Le duc

lui-même fit l'aveu de ses coupables projets : ses papiers furent saisis, ses partisans arrêtés malgré la sainteté de leur asile.

C'est ainsi que ce prince, oncle maternel de la reine d'Espagne, abusait du commandement des armées, de l'entière confiance de Louis XIV, du traitement d'infant, pour renverser un roi dont il défendait la cause.

Le duc d'Orléans fut admis à se justifier auprès de Louis XIV, qui l'écouta en juge : il était seul à se défendre, sans autre appui que les larmes méprisées d'une mère, et les languissantes bienséances d'une femme. On allait jusqu'à parler d'un procès criminel; mais le chancelier y renonça. Le roi fut sec avec son neveu, et la cour s'éloigna du prince, qui vint à Paris chercher une liberté qu'il ne trouvait pas ailleurs, et s'étourdir dans la débauche.

CHAPITRE VI.

MADAME D'ARGENTON.

Madame d'Argenton occupait le duc d'Orléans tout entier, au moment de cette grave accusation touchant les affaires d'Espagne. On voulait à tout prix faire reparaître le duc à la cour, lui rendre la faveur de Louis XIV; mais il fallait sacrifier madame d'Argenton. Le prince n'en avait nullement le courage : céder à ses amis, c'était donner une preuve de faiblesse dont il craignait de se repentir. D'ailleurs héritier de l'indécision paternelle, il était chagrin de sa disgrâce, mais tenait à ses maîtresses, comme son père à ses mignons. Le duc de Saint-Simon, qui nous a laissé de longs détails sur toute cette intrigue, insista sur la nécessité d'une rupture; mais le combat fut long : le prince avouait que son amour l'avait jeté dans les plus grands déréglemens, dans des suites funestes, dans des désordres, dans des malheurs, dans des abîmes, que non seulement cela était trop vrai, mais trop connu et trop notoire. Et comme le duc de

Saint-Simon insistait sur un rapprochement entre lui et sa femme, le prince se releva avec une sorte de transport ; il avoua un éloignement extrême pour sa femme, et tel qu'il ne se sentait pas capable de le vaincre jamais. Ses amis passèrent condamnation sur ce point, mais proposèrent avec force le renvoi de madame d'Argenton. Le prince voulait cependant la revoir : la séparation n'était qu'à ce prix.

Le maréchal Besons et le duc de Saint-Simon, ses amis dévoués, voulaient éviter une dernière entrevue; ils firent en sorte que le prince eût une audience de madame de Maintenon. Le prince en sortit énergique dans ses résolutions; et quand Louis XIV l'eut reçu dans son cabinet, toute trace d'hésitation avait disparu.

Restait la déclaration à faire à madame d'Argenton : à cette nouvelle, les larmes, les cris, les hurlemens firent retentir la maison, et annoncèrent la fin de sa félicité au nombreux domestique, lequel ne fut pas plus ferme que la maîtresse. On laissait à madame d'Argenton la liberté dans tout le royaume, excepté Paris et les apanages. Elle demanda l'abbaye de Gomerfontaine, en Picardie, pour asile, où elle avait été élevée, et où elle avait une sœur religieuse. Elle éprouva un refus, et le duc d'Orléans lui-

même entra dans des accès de rage et de fureur, se repentant de n'avoir point quitté ses amis pour vivre seul avec sa maîtresse. Le roi, madame de Maintenon cherchèrent à le calmer ; mais le duc était inconsolable. Enfin madame d'Argenton s'en alla chez son père, qui vivait chez lui, près de Pont-Saint-Maxence, et le chevalier d'Orléans, son fils, demeura au Palais-Royal. Avant cette cruelle séparation, le prince avait comblé sa maîtresse, le fils de ce commerce adultère avait été reconnu et légitimé; plus de deux millions furent donnés[1] à madame d'Argenton.

La duchesse d'Orléans dévorait ses chagrins en silence ; résignée à tous les outrages, elle trouvait dans madame de Maintenon, dans le roi son père, un appui et un consolateur.

[1] Le fils de madame d'Argenton devint plus tard grand d'Espagne, grand-prieur de France et général des galères.

CHAPITRE VII.

LA DUCHESSE DE BERRY.

Le duc d'Orléans se flattait d'unir sa fille au jeune duc de Berry, troisième fils du Dauphin. C'était aussi l'unique pensée de la duchesse d'Orléans, qui trouva dans le Palais-Royal, après le départ de madame d'Argenton, quelques consolations à sa disgrâce. Certes, ce fut un triomphe pour cette épouse délaissée, de se montrer à l'Opéra, dans une petite loge faite exprès pour madame d'Argenton. La duchesse était bien ce qu'il y avait au monde de plus orgueilleux, avec beaucoup de vues et de suite dans l'esprit, et de ténacité dans ses volontés.

Le duc de Berry, parvenu à l'âge de vingt-quatre ans, était un modèle de douceur et de soumission. Mais la guerre était devenue vive et malheureuse; le trésor épuisé ne permettait pas de songer à un brillant apanage; la misère du royaume était extrême. D'ailleurs, dans toutes ces négociations politiques, on avait la perspective d'un mariage étranger bien plus convenable,

qui pouvait servir de prétexte à rapprocher l'empereur, ou à détacher le Portugal, devenu si dangereux à l'Espagne. Mais ce n'étaient là que des difficultés faciles à surmonter. A la cour se trouvait une opposition beaucoup plus forte. On doit ranger en première ligne le père du duc de Berry, monseigneur le Dauphin, qui, à la première nouvelle des intentions du roi, éclata en transports d'indignation; il songeait sérieusement à unir son fils à mademoiselle de Bourbon. Il était alors placé sous l'influence inexplicable de mademoiselle Choin, dont la singulière fortune étonna la cour de Louis XIV. Le duc d'Orléans avait écrit au roi une lettre, que Saint-Simon, son véritable auteur, nous a conservée. Elle est longue, et ne peut trouver place ici. Hommage de son dévoûment, faveurs implorées pour sa famille que Louis XIV délaissait à l'écart, demande formelle de l'union de mademoiselle d'Orléans avec le duc de Berry, voilà le sujet de cette longue épître. Enfin le roi parut décidé.

Au commencement de juin 1710, le roi prit en particulier le duc de Berry, et lui demanda s'il serait bien aise de se marier. Il en mourait d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus grand homme et plus libre, et à qui on

avait pris soin, des deux côtés, d'en nourrir le désir. Il sourit à la question du roi, et lui répondit modestement qu'il attendrait sur cela tout ce qu'il lui plairait de faire, sans empressement et sans éloignement. Le roi lui demanda ensuite s'il n'aurait pas de répugnance à épouser Mademoiselle, la seule en France qui pût lui convenir, puisque dans les conjonctures présentes on ne pouvait songer à aucune princesse étrangère. M. le duc de Berry répondit qu'il obéirait au roi avec plaisir. Aussitôt le roi lui déclara qu'il avait dessein de faire incessamment le mariage, que Monseigneur y consentait; mais il lui défendait d'en parler. Sortant de chez le roi, M. le duc de Berry fut courre le loup avec Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, et la chasse même fut assez longue[1].

Le dimanche 6 juillet, le mariage fut célébré par le cardinal de Janson, grand-aumônier. Deux aumôniers du roi tinrent le poêle; le roi, les personnes royales, les princes et princesses du sang, et bâtards, présens. Après la messe, le curé apporta son registre sur le prie-dieu du roi, où il signa et les seules personnes royales; mais aucun prince ni princesse du sang, sinon les en-

[1] Saint-Simon.

fans du duc d'Orléans. Les mariés dînèrent chez la duchesse de Bourgogne, qui tint après, jusqu'au soir, un grand jeu dans le salon, où toute la cour abonda. Sur l'heure du souper, le roi vint chez madame la duchesse de Bourgogne, où le festin était préparé; vingt-huit conviés, le roi seul au milieu, dans son fauteuil. Au sortir de table, le roi alla à l'appartement des mariés. Toute la cour, hommes et femmes, l'attendait en haie dans la galerie, et l'y suivit avec tout ce qui avait été du souper. Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Le coucher ne fut pas long : M. de Beauvilliers, comme gouverneur, présenta la chemise, et le roi la donna à monsieur le duc de Berry. Madame la duchesse de Bourgogne la donna à la mariée, présentée par madame de Saint-Simon, à qui le roi fit les honnêtetés les plus distinguées. Les mariés couchés, M. de Beauvilliers et madame la duchesse de Saint-Simon tirèrent le rideau, chacun de leur côté, non sans rire un peu d'une telle fonction ensemble. Le lendemain matin, le roi fut en sortant chez madame la duchesse de Berry. En se mettant à sa toilette, madame de Saint-Simon lui présenta et lui nomma toute la cour, comme à une étrangère, et lui fit baiser les hommes et les femmes titrés; après quoi, les personnes

royales, et les princes et les princesses du sang vinrent à sa toilette [1].

La duchesse de Berry était un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude et de folie ; elle en fut un aussi de débauche et d'entêtement. Maîtresse du duc d'Orléans, et d'un mari dans la première ivresse de sa passion, elle n'eut pas peine à secouer une mère trop sage.

[1] Saint-Simon.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE DE VINGT-QUATRE JOURS.

Louis XIV vit bientôt toutes les infortunes assaillir ses vieux jours : son fils unique, le grand Dauphin, n'était plus. Le monarque, parvenu à un âge avancé, avait vu passer ce fils qui devait hériter du sceptre. Après lui venait le duc de Bourgogne, l'élève de Fénélon, l'idole de la France. Ici, nous ouvrons les pages de cette funèbre année.

Les délices de Versailles, l'ame de Marly, la vie de cette cour que tout occupait si puissamment, l'épouse bien-aimée du duc de Bourgogne fut enlevée. Alors s'accomplit cette parole d'Ezéchiel, que Bossuet avait rappelée dans une précédente catastrophe : Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement. Celle qui disait : Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne ; jeune, douce, timide, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à per-

sonne, et toute légère et vive qu'elle était, très capable de vues et de suites, mourut le 12 février 1712.

Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens même, et toute espèce de grace; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir; jamais princesse si regrettée, jamais si digne de l'être![1]

Le roi fut pénétré de la plus vive douleur. Au milieu de cette cour consternée, la fille du duc d'Orléans, la duchesse de Berry, triomphait de se voir délivrée d'une plus grande et plus aimée qu'elle. Le Dauphin, malade et navré, ne quittait point son appartement; il reçut le duc de Beauvilliers, qui, malade lui-même, fit un effort pour sortir de son lit, et pour aller admirer dans son pupille *tout ce que Dieu y avait mis de grand*[2]. On pressa le Dauphin d'aller à Marly pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvait entendre sur sa tête, où la Dauphine était morte.

[1] Mémoires du temps.

[2] Saint-Simon.

Arrivé dans la chambre du roi, il y trouva les princesses; Louis XIV l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises. Ces premiers momens si touchans ne se passèrent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots. Mais en regardant le Dauphin, le roi fut effrayé de symptômes alarmans. Il lui dit qu'il serait fort à propos qu'il allât se mettre au lit; il l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna d'aller se coucher. Il obéit, et ne se releva plus!

Il échappa aux bénédictions de la France. Quel amour du bien! quel dépouillement de soi-même! quelles recherches! quels fruits! quelle pureté d'objets! oserai-je le dire, quel reflet de la divinité dans cette ame candide, simple, forte, qui, autant qu'il est donné ici-bas, en avait conservé l'image! Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre: il montra à la France un prince qu'elle ne méritait pas [1].

Versailles, Marly, Paris, la France, les cours étrangères, furent plongés dans la désolation. Les peuples pleurèrent un prince qui avait dit

[1] Saint-Simon.

devant toute la cour d'un puissant monarque : Que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois; ce mot de père de la patrie, comme l'observe Saint-Simon lui-même. La douleur fut immense : le pape déplora la perte infinie que faisait l'Eglise et toute la chrétienté.

La branche aînée des Bourbons ne comptait, après Louis XIV, que deux enfans en bas âge, fils du duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et le duc d'Anjou; après eux, venait le duc de Berry; le roi embrassa tendrement ce fils qui lui restait, et lui dit : Je n'ai donc plus que vous! et il fondait en larmes.

Ce fut le 23 février que les deux corps furent portés de Versailles à Saint-Denis, sur un même charriot. Le roi nomma le duc d'Orléans pour accompagner le corps du Dauphin, et quatre princesses pour celui de la Dauphine.

Louis XIV revint à Versailles le dimanche 6 mars. On annonce tout à coup que le duc de Bretagne et le duc d'Anjou sont à l'extrémité : des marques de rougeole avaient paru; ces jeunes princes avaient été ondoyés en naissant; on suppléa les cérémonies du baptême. Le roi voulut qu'ils fussent appelés Louis, nom qui a passé sur la tête de six héritiers présomptifs,

dont le front ne porta jamais la couronne [1]. Le jeune duc de Bretagne fut enlevé ; le duc d'Anjou, depuis roi sous le nom de Louis XV, fut sauvé par la duchesse de Ventadour et la comtesse de Vérue.

A ce troisième coup, dans l'espace de vingt-quatre jours, l'alarme fut au comble : la cour, le peuple crurent à un empoisonnement ; et comme les victimes étaient la plus ferme espérance, je dirai presque l'idole de la France, on ne parla que de complots, que d'assassinats. Quand on ouvrit le corps du Dauphin, du doute on passa au soupçon. Les parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance ; sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains, le sang dissous, l'odeur intolérable dans ce vaste appartement.

Au milieu du deuil universel un homme était désigné à la haine, à l'exécration publique : sa débauche effrénée, son irréligion, l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte, le débordement de ses mœurs, ses mystérieuses occu-

[1] Louis Dauphin ; Louis, duc de Bourgogne ; Louis, duc de Bretagne ; Louis Dauphin, fils de Louis XV ; Louis XVII ; Louis-Antoine, fils de Charles X.

pations dans un laboratoire de chimie, une singulière curiosité de voir le diable, sa liaison scandaleuse avec madame d'Argenton, avaient fait du duc d'Orléans le prince le plus impopulaire. Quand la maison de Louis XIV perdit, dans l'espace d'une année, trois princes destinés au trône, et une princesse universellement adorée, il fut impossible de rejeter l'accusation d'empoisonnement. Il y a dans les épouvantables catastrophes une main qui pousse les peuples; ils ne peuvent reconnaître les coups de la providence éclatant sur leurs idoles. Ainsi Rome vit l'effroi de l'empire tout entier à la nouvelle de la mort de Germanicus; le duc de Bourgogne, aussi aimé, descendit au tombeau, avec les larmes de la France, avec d'horribles imprécations sur ceux qu'elle nommait ses assassins.

Louis XIV, abîmé de douleur, se débattait contre tant d'accusations accumulées sur une seule tête. Maréchal, son premier chirurgien, le rassura en lui peignant le duc d'Orléans comme coupable de la plus effrayante immoralité, mais innocent de ce crime atroce. Je veux en finir avec cette lamentable histoire. La mort envahit bientôt le dernier des petits-fils de Louis XIV; le duc de Berry succomba au mois de mai 1712. Il ne pouvait en revenir, disait-on : il était

atteint du mal qui avait enlevé le Dauphin et la Dauphine. La duchesse de Berry triompha de cette nouvelle catastrophe. Elle croyait porter un fils dans ses flancs. Exécrable épouse! la nature ne lui permit pas d'être mère, et étouffa ce germe dans son sein.

CHAPITRE IX.

MORT DE LOUIS XIV.

En présence de tant de ruines amoncelées autour de lui, en jetant les yeux sur le jeune Dauphin à peine âgé de cinq ans, le vieux roi montra toute sa faiblesse pour les princes illégitimes. Dès lors il résolut cette usurpation monstrueuse, en appelant à la succession du trône le duc du Maine et les princes bâtards. L'hérédité monarchique était le dogme des grands corps de l'État, du peuple tout entier. Les rois, dépositaires de la couronne, l'avaient reçue de la nation solidairement avec tous les mâles légitimes de leur race. Cette maxime éternelle du droit politique de la France, reçut un sanglant outrage. On a peine à expliquer tant d'aveuglement : on pourrait l'excuser, si l'on songe que trois têtes seules étaient appelées à la couronne la dernière année de son règne, le jeune Dauphin (Louis XV), le duc d'Orléans et le duc de Chartres, son fils. Ces princes morts, à la nation seule appartenait le droit imprescriptible de désigner un roi. En vain

Louis XIV imposa ses fils illégitimes; il n'y eut point de droit contre le droit, comme l'avait dit Bossuet; mais la providence, dans son éternelle justice, souffla sur cette postérité bâtarde, comme elle anéantit la descendance illégitime du Béarnais; et au moment où j'écris ces lignes, malgré toutes les faiblesses des rois de France, on a peine à montrer un héritier quelconque de tant d'adultères.

Le duc du Maine avait toute la tendresse de Louis XIV, et quand le monarque, parvenu au terme de ses jours, écrivit ce testament qui ne fut respecté de personne, le duc du Maine fut déclaré surintendant de l'éducation du jeune roi. Louis XIV mit entre ses mains la puissance suprême, la cour, Paris, l'armée, sauf la régence, qui fut laissée au duc d'Orléans. Tout étant ainsi résolu, et Villeroi nommé gouverneur, le grand roi mourut le 1er septembre 1715.

Il emporta dans la tombe toute la splendeur de la monarchie. Avec lui finit le dix-septième siècle[1]. Dès lors, un nouvel âge commence; croyances religieuses frappées de mort, scandales

[1] Je prie le lecteur de ne pas diviser le siècle en chronologiste : un chiffre n'est rien ; c'est l'esprit d'un siècle qu'il faut considérer avant tout.

étalés à la face du jour, princes blasés sur la volupté et qui cherchent l'inceste pour se remettre en goût ; traditions nationales foulées aux pieds et bafouées dans les vers exécrables d'un poète immortel, romans où l'amour n'est qu'un excès de nourriture, époux riant de leur paternité, femmes perdues, épouses délabrées ; marquis philosophes, noblesse athée, et que réveille l'orgie d'un vendredi saint ; fortune publique anéantie, morgue insolente des traitans, prédicateurs doutant du Christ ; nation qui tournoie pour s'égorger dans un abîme !

CHAPITRE X.

LE PARLEMENT.

Voisin, chancelier;
De Mesmes, premier président;
D'Aguesseau, procureur-général;
Joly de Fleury, premier avocat-général.

Le parlement était appelé pour la troisième fois à décider une question de régence[1]; il s'assembla le lundi, 2 septembre, vers huit heures du matin; les pairs entrèrent en séance vers dix heures.

Quand le duc du Maine parut dans l'assemblée, son air avait quelque chose de victorieux; son sourire, plein de grace et de bienveillance, répondait aux salutations de Messieurs du parlement. Le duc d'Orléans entra bientôt, et un bruit flatteur accompagna son arrivée. Prodigue de sa parole dont il ne faisait aucun cas[2], il s'était

[1] La première sous Marie de Médicis, la seconde sous Anne d'Autriche.

[2] Madame de Staal.

acquis les grands du royaume, en s'engageant à tout ce qu'ils pourraient souhaiter quand il serait le maître : il s'assura le parlement par les mêmes moyens.

La cendre du vieux roi était à peine refroidie, que le parlement traita cette grande affaire politique. Une députation apporta le testament et le codicille : présentés au duc d'Orléans, ils furent confiés à Dreux, conseiller de la grand'-chambre, qui en fit lecture d'une voix forte et au milieu du plus profond silence. La lecture achevée, le duc d'Orléans prit la parole. Après l'éloge du feu roi, il parla avec force de ses droits méconnus, des promesses de Louis XIV, de la régence impossible avec les bornes posées par le testament, et faisant un appel à l'assemblée, il réclama l'autorité tout entière, indépendante, et le choix du conseil.

Le parlement n'hésita pas: le prince fut nommé régent du royaume, avec le choix du conseil, et une autorité sans bornes. Cette première victoire annonçait assez le sort réservé au codicille du feu roi. En vain le duc du Maine le défendit de toutes ses forces ; le codicille croula avec le testament. Dès lors le triomphe fut assuré. Philippe, régent, fut maître de la personne du jeune Louis XV, de la cour, de Paris, de l'armée; toutes les

grâces et les punitions furent entre ses mains.

Le duc du Maine ne trouva dans les débris du testament que la surintendance de l'éducation du jeune roi, qui lui fut conservée.

On raconte que, rentrant victorieux dans son palais, le régent trouva sa mère qui, le félicitant de son triomphe, profita de ce moment pour demander à son fils l'exclusion de l'abbé Dubois, de toutes sortes d'affaires. — Je le promets, Madame, et, je le jure, comptez-y.

Les promesses du duc d'Orléans ne furent jamais que des paroles ou des sons qui frappent l'air[1].

[1] Saint-Simon.

CHAPITRE XI.

RÉGENCE.

La politique de la maison d'Orléans n'a jamais varié d'un seul point ; et pour bien comprendre les affaires de la régence, les quatre années de notre révolution sont d'une grande utilité. Philippe d'Orléans avait horreur d'une politique décidée. Homme du moment avant tout, il acceptait le présent, comptait sur les passions des hommes pour l'avenir; et riche de dictons favoris, le *mezzo termine*, le *divide et impera*, étaient son unique devise.

Deux mots sur la situation de l'Europe. L'Angleterre, après la révolution de 1688, avait vu le gendre des Stuarts occuper le trône pendant treize années. Guillaume descendit tout entier au tombeau; premier de sa dynastie, il en fut le dernier. Après lui, une femme de la noble maison des Stuarts, fut reine, et vit, d'un œil noyé de larmes, les infortunes de son frère. Elle mourut, le cœur rempli d'amertume, désespérée de ne pouvoir placer sur le trône le fils de

Jacques II. George Ier, de la maison de Hanovre, descendant, par les femmes, du roi Jacques Ier, fut appelé pour régner sur trois royaumes divisés d'opinions et d'intérêts. Il tenait le sceptre lorsque Louis XIV mourut.

En Espagne, Philippe V était paisible possesseur du trône de Charles II. Louis XIV, l'épée de Vendôme, les traités, la nation enfin unanime dans son dévoûment, lui avaient assuré une couronne riche de deux hémisphères.

Un prince renommé par sa politique et son artificieuse conduite, attendait un choc universel pour prendre part aux dépouilles. Victor-Amédée déplorait l'exiguité de ses États, et voulait ajouter quelque riche domaine à la Savoie et à la Sicile.

La maison d'Autriche luttait contre le Croissant, que le grand Sobieski avait abaissé. Le prince Eugène était son héros, et devait, à Temeswar et à Belgrade, effacer le désastre de Denain. Charles VI étendait son empire jusqu'à l'extrémité de l'Italie.

Dans le nord de l'Europe, Charles XII, couvert de gloire, épuisait la Suède, et ne songeait qu'à réparer Pultawa. Sa politique était secondée par le comte de Goërtz.

Le fondateur de la moderne Russie, le czar

Pierre Ier, avait jeté les fondemens de la grandeur de sa patrie. Il méditait de nouvelles réformes et préparait ses voyages.

Stanislas Leczinski était descendu du trône de Pologne pour faire place au protégé de Pierre Ier, Auguste de Saxe, prince faible et voluptueux, qui cherchait un appui dans l'Autriche pour s'affranchir de la Russie.

Frédéric Ier, par le traité d'Utrecht, était entré dans la famille des rois; l'électeur de Brandebourg était roi de Prusse.

Au milieu de ces races couronnées, l'Europe voyait errer en fugitif l'héritier des Stuarts. Le prétendant, qui avait occupé les dernières pensées de Louis XIV, sentait l'appui de la France lui échapper, et le régent céder à l'influence de l'Angleterre; lord Stairs, ambassadeur de Georges Ier, Stanhope et l'abbé Dubois, l'ame damnée des Anglais, décidèrent Philippe d'Orléans à marcher dans les mêmes idées, à adopter une infame et désastreuse politique. L'alliance de l'Europe fut abandonnée, et les huit années de la régence nous montrent notre patrie inféodée à l'Angleterre.

Je ne puis, avec notre langue pleine de respect pour son lecteur, parler dignement de la cour du prince. Les historiens grecs et latins avaient leur

franchise; grâce à leurs récits, nous connaissons les Athéniens du temps d'Alcibiade, les Romains chauves comme César, et, comme lui, maris de toutes les femmes. Héliogabale nous étonne avec ses débordemens qui faisaient rougir la lune; un quadrige attelé de femmes nues, et soulevant de leurs pieds légers les paillettes d'or d'un portique, promenait le jeune empereur, environné d'or, de pourpre, de soie et de tout ce que l'Orient fait rêver de pompe et de voluptés; parfums, tièdes zéphirs, soleil provocateur[1], jeunesse, beauté, corruption qui a pénétré jusque dans la moelle d'une nation; empire qu'on joue et qu'on perd sans étonnement, voilà Rome sous trois empereurs.

Paris vit à son tour, sous son ciel brumeux, des voluptés énormes. Un prince, que sa naissance plaçait au second rang de l'empire, appela tous les vices à sa cour, toutes les débauches dans son lit. La mère du prince ensevelissait dans la solitude de Saint-Cloud ses regrets, son orgueil et ses larmes; l'épouse délaissée pour toutes les femmes, était abreuvée de prostitution qui se consommait sous ses yeux, à la face du jour, de la France, de l'Europe entière. La fille, dé-

[1] That indecent sun (Byron.)

bauchée monomane, fatiguée, mais non assouvie, étalait dans le Luxembourg de monstrueuses turpitudes; le public était son amant, et parfois un favori brutal lui faisait oublier ses vulgaires amours. Poussée par un inexplicable caprice plutôt que par ses remords, elle allait dans la retraite réparer ses sens usés de débauche. Dans un asile de pieuses femmes, la fille du régent, les mains souillées, le front impur, se dérobait à la fatigue de ses nuits. Tourmentée toute sa vie de la peur du diable qui fut l'effroi de son aïeul, elle rivalisait d'austérités. Après des jours passés dans la prière, elle revolait au Luxembourg se livrer à La Haye ou à Rioms, et paraissant sous un dais dans sa loge à l'Opéra, elle excitait les murmures de la foule indignée.

Le Palais-Royal réunissait parfois tous ces rivaux de vice et de débauche : impiétés qui provoquaient la foudre muette; vociférations de l'ivresse, culte de la patrie bafoué au milieu des orgies; roués dont les noms sont un éternel opprobre, Broglie, Nocé, Brancas, Biron, Canillac, Dubois qui souilla le sacerdoce, et qui grandit pour une gigantesque infamie!

Rien ne fut au dessus ni au dessous de Philippe. Le jour de Pâques vit, à Saint-Eustache, sa der-

nière profanation. Il vint, bravant l'opinion publique, et insultant Dieu jusqu'en son sanctuaire, après avoir passé la semaine sainte dans un crapuleux mystère, il vint s'agenouiller à la table de Dieu!

CHAPITRE XII

LA COUR DE SCEAUX ET LE PALAIS-ROYAL.

Pendant que le duc d'Orléans gouvernait la France du sein des plaisirs, Sceaux réunissait tous les ennemis du prince. C'est là que la duchesse du Maine réchauffait par mille moyens le zèle de son parti. La fille des Condé avait lié à sa cause une foule de gentilshommes, des chevaliers de Malte, des écrivains, et bientôt le parlement presque tout entier.

Expliquons d'abord les premières œuvres de la régence.

La dette était de plus de trois milliards. On proposa la banqueroute, vivement appuyée par le duc de Saint-Simon, qui ne considérait en France que la noblesse; dans la noblesse, que les ducs et pairs, avec une sainte horreur des princes bâtards; dans les ducs et pairs, que lui-même. De graves considérations, l'honneur, l'intérêt du royaume, la convocation nécessaire et immédiate des états-généraux pour sanctionner cette infame spoliation, arrêtèrent le régent sur

le penchant de l'abîme. Le duc de Noailles seconda les vues du prince, et l'on adopta trois mesures urgentes.

Une nouvelle refonte des monnaies, qui valut soixante-douze millions.

Une réduction de la dette de l'État, par le moyen des visa. Les titres de toutes les créances furent soumis à un examen rigoureux, et l'État anéantit pour trois cent trente-sept millions de billets exigibles, et gagna du temps pour payer les autres dettes.

L'établissement d'une chambre ardente, chargée de juger toutes les fraudes et tous les gains illicites faits par les traitans. Cette dernière mesure avait une apparence de justice, et ne fut, en réalité, qu'une odieuse confiscation. Les traitans avaient été sans considération sous Louis XIV; ils furent tout sous la régence et le règne de Louis XV.

Pour les soustraire à la chambre ardente, les courtisans, les femmes vendirent leur protection; on trafiquait à bureau ouvert : un seigneur puissant par son influence offrait à un partisan taxé à douze cent mille livres, de l'en décharger pour trois cent mille. — Ma foi, répondit celui-ci, vous venez trop tard; j'ai fait marché avec madame pour cent cinquante mille.

Le chancelier Voisin était mort le 2 février 1717.

D'Aguesseau lui succéda, et Joly de Fleury fut procureur-général. Le lecteur aime à se reposer sur des noms sans tache; le régent fit quelques choix heureux : d'Aguesseau, qui vit tout entier dans ses œuvres, magistrat intègre, élevé à l'école sévère de Port-Royal; Massillon, que son éloquence a rendu immortel parmi les prédicateurs; Fleury, l'honneur du clergé.

Paris jouissait d'un calme apparent; mais Philippe avait à cœur de tirer vengeance de ses ennemis; les diviser, susciter entre eux des haines implacables, était le but de sa politique. Sous ce rapport, le duc de Saint-Simon l'avait parfaitement jugé.

Le duc de Bourbon fut le premier personnage qu'il fit paraître sur la scène. A peine âgé de vingt-cinq ans, il était l'ennemi déclaré du duc du Maine et des princes légitimés. Le prince de Conti, le comte de Charolois se joignirent à lui, et présentèrent au roi une requête pour faire annuler les édits de Louis XIV qui avait déclaré ses enfans illégitimes, princes du sang et capables de succéder à la couronne de France. L'impulsion était donnée. Les ducs et pairs profitèrent de cette première demande pour mettre au jour leurs prétentions; ils se réunirent au duc de Bourbon pour faire anéantir la déclaration

de 1694, qui accordait aux bâtards le droit de préséance. Telle était la conspiration ouverte contre la cour de Sceaux.

La duchesse du Maine redoublait d'activité. L'orgueil des ducs et pairs avait irrité le parlement; des magistrats vinrent se réunir aux partisans des princes légitimés : le cardinal de Polignac, Malezieu; des nobles, parmi lesquels on distinguait Montmorency, Chatillon, Laval, d'Estaing, s'élevèrent contre les ducs et pairs. Des gentilhommes accoururent en foule; ils s'adressèrent au parlement pour demander la convocation des états-généraux.

Ce mot effrayait le prince et le parlement. Philippe redoutait la convocation de la nation française, et tremblait de se trouver face à face avec une assemblée qui aurait apporté des changemens nécessaires dans son gouvernement. Le parlement, de son côté, qui se proclamait les états-généraux au petit pied, et qui prétendait en tenir lieu dans l'intervalle de leurs sessions, ne pouvait, sans frémir, entendre parler de leur prochaine convocation.

Le régent voulut sortir de ce pas difficile, afin de se livrer tout entier aux finances que Law, dont la célébrité commence, avait entreprises à sa manière. Le procès des princes fut évoqué

au conseil de régence, le 2 juillet 1717. Les volontés du feu roi furent anéanties. Le duc du Maine, le comte de Toulouse déclarés inhabiles à succéder à la couronne, privés de la qualité de princes du sang; mais ils en conservèrent les honneurs, attendu la longue possession.

Restait encore la requête des ducs et pairs contre les princes légitimés, sur le droit de préséance. Le régent cherchait à envenimer la querelle, se flattant d'agir librement au milieu de ces divisions.

CHAPITRE XIII.

LES SERVITEURS DE LA MAISON D'HANOVRE.

Louis XIV avait dit :

« J'ai souvent été le maître chez les autres, toujours chez moi, ne m'en faites pas souvenir. » Ces paroles devraient être la devise de la France. Je dois expliquer comment la maison d'Orléans rendit la France l'humble servante de l'Angleterre.

Albéroni, tout puissant en Espagne, avait entrepris de bouleverser l'Europe. La maison d'Autriche n'eut pas d'ennemi plus infatigable. L'Espagne lui devait un trésor restauré, une agriculture pleine d'activité, une flotte qui donnait à Philippe V une attitude imposante. Il avait juré de chasser l'Autriche de ses États d'Italie, et de donner des trônes aux fils de la reine, qui voyait d'un œil jaloux les enfans de Marie-Louise de Savoie, première femme de Philippe V. L'Autriche luttait alors contre le sultan Achmet III, que son visir Ali avait précipité dans cette guerre si désastreuse à la Porte ottomane. L'empire s'était levé pour anéantir cette dernière tentative

des vaincus de Sobieski. Le pape Clément XI, alarmé pour l'Italie et Rome elle-même, correspondait avec Albéroni, qui promettait des secours, mais demandait le chapeau de cardinal. Ce prêtre ambitieux remuait l'Italie, offrant à Victor-Amédée le Milanais, s'il le secondait dans son entreprise; et déjà le duc de Parme, oncle de la reine d'Espagne, était entré dans la ligue. Ainsi la maison d'Autriche, menacée à l'orient de son empire par l'invasion des Turcs, voyait à l'occident une coalition puissante formée contre elle.

Elle triompha de la Porte ottomane, par l'épée du prince Eugène, qui prit Temeswar et Belgrade, faits d'armes que toute la chrétienté salua de nombreux *Te Deum*. Les Turcs avaient menacé Corfou : la flotte espagnole parut, et fit lever le siége. Albéroni reçut alors le chapeau de cardinal. La puissance de l'Espagne portait ombrage à Philippe d'Orléans; le régent voulut se mettre à l'abri de sa politique envahissante; fatigué des instances de lord Stairs, de l'abbé Dubois, qui vendit sa patrie à beaux deniers comptans, de Canillac, du duc de Noailles, il signa ce fameux traité avec l'Angleterre, du 4 janvier 1717. La France but la honte : le régent stipula d'abord pour lui, et accordant des garan-

ties à la maison d'Hanovre pour le trône qu'elle occupait, il obtint des promesses pour le trône, où pouvait l'appeler la mort du jeune roi. C'était là une coupable prévoyance; il ranimait tant de bruits sinistres qui furent répandus, lorsque le malheur vint accabler la maison de Louis XIV. Un article de ce traité demeure comme monument de honte et de servitude, signé par la main d'un prince qui trahit sa patrie. Le régent renouvela l'engagement de démolir le port de Dunkerque, et promit de combler le canal de Mardick, que Louis XIV creusa pour effacer l'affront d'un traité devenu inévitable, lorsque tout l'accablait, et la providence et les hommes. L'héritier des Stuarts fut aussi sacrifié; Philippe s'engagea à le chasser d'Avignon, où il vivait sous la protection du souverain pontife.

Ces deux alliés cherchèrent dans toute l'Europe des adhérens à leur traité d'union. Georges Ier ambitionnait l'alliance de l'Autriche, à cause de son électorat de Hanovre; Philippe d'Orléans faisait tous ses efforts auprès de l'Espagne. Sa politique ne manquait pas de portée. Si Philippe V eût adopté le traité de l'Angleterre et de la France, il eût reconnu les droits du régent au trône du jeune Louis XV : or, on sait que l'idée favorite du roi d'Espagne était de revenir sur

son acte de renonciation, et de se placer avant le régent, comme petit-fils de Louis XIV.

Au milieu de ces graves occupations, Albéroni vint étonner l'Europe de ses projets ambitieux. L'Espagne était parvenue au plus haut point de prospérité et de puissance. Le cardinal dirigea toute sa politique à réunir deux héros, rivaux de gloire et d'ambition, Pierre Ier et Charles XII, qui, au premier abord, paraissaient ennemis irréconciliables : cette union avait pour but de renverser du trône d'Angleterre Georges Ier, et de proclamer dans Londres l'héritier des Stuarts. Pierre Ier et Charles XII, grâce à l'esprit du comte de Goërtz, adoptèrent le même projet : il s'agissait de combats, de gloire et de couronnes. Le Czar devait rester en Allemagne, et Charles XII sur des vaisseaux russes, débarquer trente mille Suédois en Angleterre. Telle était la situation de l'Europe à la fin de l'année 1716. Ce plan gigantesque effraya la cour d'Angleterre; elle apprit que le ministre de Charles XII, le comte de Goërtz, brassait une guerre qui lui serait mortelle. Sûre de l'appui de la Hollande son alliée, elle le fit arrêter à La Haye, et paralysa une coalition qui l'attaquait dans son existence.

Dans ce moment même, le Czar méditait son

voyage en France, et Charles XII, poussé par sa destinée, s'avançait sur la Norwége.

Le Czar entra dans Paris le 7 mai 1717. La cité de la civilisation reçut ce monarque barbare, étonné de tant de magnificence et de corruption. Il s'inclina devant la gloire de Louis XIV, prit dans ses bras son arrière-petit-fils, et, le haussant en l'air, il l'embrassa. Intempérant comme un Scythe, poussé au vice par nature, il condamnait les mœurs du régent; il parut frappé d'admiration devant le mausolée de Richelieu; et escorté d'une courtisane, il vint troubler la solitude de Saint-Cyr. La veuve de Louis XIV était dans son lit, et comme le Czar demandait quelle était sa maladie: Une grande vieillesse, répondit-elle. Il sortit sans la saluer.

En quittant la France, il s'affligea sur elle. Le voyageur avait aperçu son côté vulnérable. Un siècle plus tard, un empereur, parti des mêmes lieux, vint en maître dans la même cité.

CHAPITRE XIV.

ALBÉRONI.

Le cardinal Albéroni avait dit : Les nuages du Nord produiront des tempêtes. Prophète de malheur, il vit ses projets s'anéantir, et l'adversité l'assaillir de tous côtés. Charles XII n'était plus ; une balle, partie d'une arme invisible, l'avait atteint devant Fredericshall [1], et le czar Pierre Ier versait le sang de son propre fils, le jeune et malheureux Alexis. — Il fallut abandonner la cause du prétendant, et tourner toute son énergie contre l'Autriche. Albéroni avait conçu de justes défiances contre le roi Victor-Amédée. L'Espagne avait dans ses ports une flotte nombreuse ; elle avança dans la Méditerranée, et vint attaquer la Sicile, au grand étonnement de l'Europe et au désespoir de Victor-Amédée. Le marquis de Leyde commandait cette expédition ; Palerme tomba au pouvoir des Espagnols.

[1] 11 décembre 1718.

L'Angleterre, naguère menacée par l'Espagne, l'Autriche, bravée dans ses états d'Italie, résolurent de renverser le cardinal. L'Autriche avait terminé ses démêlés avec la Porte; elle entra dans l'alliance de l'Angleterre et de la France: dès lors le sort de l'Espagne fut décidé. La politique du régent lui prescrivait d'être médiateur en présence de ces deux nations conjurées contre elle. Il en fut autrement : Philippe d'Orléans fut l'exécuteur de leurs menaces. La cour de Londres avait déjà envoyé l'amiral Bing dans la Méditerranée. La flotte anglaise rencontra la flotte espagnole à la hauteur du cap Passaro (15 août 1718), et anéantit pour long-temps la puissance maritime de l'Espagne. La Grande-Bretagne assura, par cette victoire, sa domination sur les mers.

Cet échec hâta la vengeance d'Albéroni. Il fallait opposer à Georges Ier l'héritier des Stuarts; l'Espagne avait rempli l'Europe du bruit de ses préparatifs; déjà le prétendant avait quitté Avignon pour se rendre auprès du cardinal, qui promettait quarante mille hommes et une flotte formidable. A son arrivée, le chevalier de Saint-Georges ne trouva que six vaisseaux de ligne et six mille hommes, armement qui répondait peu à la jactance d'Albéroni. La flotte partit sous le

commandement du duc d'Osmond, et fut assaillie par une violente tempête; deux frégates et trois cents Espagnols vinrent aborder en Ecosse pour tomber entre les mains de leurs ennemis.

Fidèle à son traité d'alliance, le régent avait disposé, dans la Flandre française, un camp de vingt mille hommes, pour être prêt à secourir le roi Georges Ier.

Cependant Philippe fut occupé par sa querelle interminable des princes légitimés. Le duc de Bourbon demandait la surintendance de l'éducation du jeune roi; les ducs et pairs voulaient que le régent se prononçât sur le droit de préséance accordé par Louis XIV à ses fils illégitimes. Tout se compliquait : le système de Law avait été adopté, la résistance du chancelier d'Aguesseau punie par l'exil, le duc de Noailles disgracié, le parlement dans une entière défaveur : Paris était plongé dans toute la frénésie de l'agiotage. Nous verrons plus tard la catastrophe du système. Il fallait en finir avec les querelles des princes : le régent était alors placé sous l'influence de Law, de l'abbé Dubois, fier de son honteux trafic, de d'Argenson, à la fois chancelier et chef du conseil des finances. On se décida pour un lit de justice; le conseil de régence arrêta le plan de la réforme proposée. Le duc du Maine et le comte

de Toulouse parurent indécis et timides ; les rôles de chefs de parti ne leur convenaient nullement. Le 26 août 1718, Paris vit le parlement se rendre à pied aux Tuileries : le public témoigna partout son indifférence. Law était devenu son idole. Le jeune roi parut bientôt à ce lit de justice. Amère dérision ! Le duc d'Orléans fit sanctionner par un enfant tous les plans qu'il avait arrêtés. Les partis, qui étaient en présence, furent déconcertés ; le parlement balbutia par l'organe du président de Mesmes ; les princes légitimés méritèrent, par leur absence, la honte dont ils furent couverts. On fit lecture de la déclaration qui réduisait les princes légitimés à leur rang de duché-pairie ; le comte de Toulouse obtint une déshonorante exception. Enfin, le duc du Maine, accablé, se vit enlever la surintendance de l'éducation de Louis XV, et le duc de Bourbon fut mis à sa place. Le parlement, rentré au palais, sentit renaître son courage, et, par une tardive protestation, causa l'enlèvement de trois magistrats, le président Blamont et les deux conseillers Faydeau et Saint-Martin.

Quand la duchesse du Maine revit son époux, elle ne put retenir sa colère : Il ne me reste donc, s'écria-t-elle, que la honte de vous avoir épousé ! Le coup était mortel : elle ne désespéra pourtant

pas d'elle-même. Depuis long-temps elle se flattait de jouer, dans cette conjoncture, le rôle de la duchesse de Bragance, qui, dans la révolution de Portugal, avait plus fait que son époux; mais le moment était mal choisi. Paris était dans l'ivresse, le régent l'idole des courtisans et des financiers; tout nageait dans l'or: le système de Law avait opéré toutes ces métamorphoses.

La duchesse du Maine voyait depuis longtemps l'ambassadeur d'Espagne, le prince de Cellamare. Albéroni avait réchauffé l'idée favorite de Philippe V : il avait sans cesse présenté à ses yeux la France prête à le recevoir avec enthousiasme, la régence facile à un prince comme lui, petit-fils de Louis XIV, l'armée entière disposée à le seconder. On se lia avec la cour de Sceaux; on trama une conspiration, à qui des historiens ont accordé de l'importance sous le nom de *Conspiration de Cellamare*, mais qui, à vrai dire, ne fut qu'une correspondance dont on parut effrayé.

Sceaux vit la duchesse du Maine plus active que jamais : on se flattait de soulever le Languedoc, dont le duc du Maine était gouverneur, titre sans importance politique; on comptait sur la Bretagne, qui avait montré, dans une affaire d'impôts, une noble et énergique résistance. Le

comte de Laval, le cardinal de Polignac, le jeune duc de Richelieu, aimé d'une fille du régent, le marquis de Pompadour, les nobles bretons, tels étaient les chefs. Le plan était arrêté, et Philippe V devait marcher vers les Pyrénées et attirer à lui tous les mécontens; les proclamations, paroles sans écho, seraient répandues avec profusion. A cette menace de l'Espagne, on se flattait de voir le duc d'Orléans marcher à la tête d'une armée; vingt-deux colonels avaient promis leurs régimens; on enlevait le régent au milieu de ses troupes; le jeune duc de Richelieu livrait Bayonne.

Albéroni s'ennuyait d'attendre : il écrit au prince de Cellamare de mettre le feu *aux mines;* il demande les manifestes et les lettres que l'on avait rédigés à Paris. Cellamare envoie vers lui l'abbé Porto-Carrero, neveu du cardinal de ce nom; il fait cacher les papiers dans une chaise à double fond, et dirige son envoyé vers les Pyrénées.

Alors vivait à Paris une pourvoyeuse de prostitution, matrone expérimentée, qui livrait à Dubois des vierges de hasard. Son nom était la Fillon. Elle apprit, d'une fille qui vivait chez elle, qu'un jeune habitué était retenu à l'ambassade d'Espagne par de graves occupations, par un

travail pressé, à l'occasion du départ de l'abbé Porto-Carrero pour Madrid. La Fillon vint le conter à Dubois : celui-ci, qui devinait quelque intelligence avec la duchesse du Maine, résolut de faire arrêter l'abbé Porto-Carrero. Cet Espagnol était parti avec un homme accusé de banqueroute. On courut après; on visita la voiture, et tous les papiers furent envoyés à Dubois [1].

L'abbé triomphant vient chez Philippe. Le sybarite était tout au plaisir : A demain les affaires sérieuses, répondit-il. L'abbé arrangea les pièces à son gré, perdit ou sauva ceux qu'il voulut, et le lendemain apporta le plan de cette conspiration. Le prince de Cellamare fut visité dans son hôtel; le marquis de Pompadour, Saint-Géniès et plusieurs autres personnes furent mises à la Bastille.

A cette nouvelle, Sceaux fut dans des transes mortelles. Le duc et la duchesse du Maine s'encouragèrent mutuellement, et vécurent ainsi quelques jours dans des alarmes continuelles. Le 29 décembre, les deux époux furent arrêtés : le duc conduit au château de Dourlens, en Picardie; la duchesse au château de Dijon.

[1] Un autre récit a été donné par l'auteur de la *Vie du Régent*.

Un jeune conspirateur, le duc de Richelieu, occupait toutes les femmes de Paris, deux surtout, d'une naissance illustre, madame de Charolois, sœur du duc de Bourbon, et mademoiselle de Valois, fille du régent. Sa captivité ne fut pas de longue durée. Consolé dans sa prison par la fille même de Philippe, il fut bientôt rendu à la liberté.

Tous les conspirateurs de Paris avaient joué un rôle qui ne convenait nullement à leur pusillanimité. Le duc et la duchesse du Maine firent des aveux et se livrèrent au régent. Fatigués de leur exil, ils demandèrent grâce. La duchesse du Maine, par une infame lâcheté, compromit de nobles têtes : elle livra ses amis de Bretagne. La Bretagne avait conspiré, mais à la face du jour ; les nobles bretons jouaient leur vie et le savaient bien ; vingt furent condamnés à mort ; quatre seulement ayant eu le malheur d'être pris, furent livrés au bourreau ; leur sang arrosa l'échafaud. Voici leurs noms : le marquis de Pontalec [1], de Tal-

[1] Étant fort jeune, il se fit tirer son horoscope par un homme qui passait pour y être fort entendu. Cet homme lui prédit qu'en 1719 il périrait par *la mer*. Dans la conspiration des nobles bretons, il fut condamné à avoir la tête tranchée. La prédiction qu'on lui avait faite l'avait tellement frappé, qu'il croyait à chaque instant recevoir sa grâce ;

houet, Montlouis, Coedic, capitaines de dragons.

Le duc du Maine, résigné à la catastrophe qui anéantit pour toujours ses projets d'ambition, passa le reste de ses jours dans la tristesse et la solitude. Cet esprit enjoué, ces graces qui faisaient les délices du vieux roi, disparurent, et il ne lui resta dans son infortune que la duchesse du Maine, attentive à le consoler.

mais étant sur l'échafaud, et ne voyant rien venir, il s'avisa de demander au bourreau comment il s'appelait : celui-ci lui répondit qu'il se nommait *Lamer*. — Ah! s'écria-t-il, je suis perdu! et il posa la tête sur le billot.

(*La Cour et la Ville*, p. 67.)

CHAPITRE XV.

LE LUXEMBOURG, MEUDON ET LA MUETTE.

Une femme avait porté l'effroi dans la cour austère du vieux Louis XIV. Avant de continuer cette histoire de la régence, je veux raconter la mort de la fille du duc d'Orléans, la duchesse de Berry. Bravant l'opinion publique, promenant ses infames amours du Luxembourg à Meudon, jouet de Rioms, qui avait succédé à La Haye, passant des excès de table à tout ce qui peut avilir une femme, la duchesse de Berry se vit bientôt, à l'âge de vingt-quatre ans, au terme de son ignominie. Elle était grosse; cette pensée la bouleversait tout entière; et, voulant anéantir le gage de sa faiblesse, elle se précipita dans tous les excès. Une fièvre ardente vint la saisir au milieu de ses terreurs des jugemens du monde, pour la plonger dans l'effroi de la vie future. Exécrables transports! délire qu'une plume française ne peut rendre! Passant tour à tour du récit de ses voluptés, de ses nuits d'ivresse et de débauche aux pensées qui venaient l'assaillir, elle

offrit, dans ce moment terrible, toute l'impuissance du vice, toute la dégradation d'une créature humaine. A ses côtés veillaient son père et son amant; le premier, roi du vice, le second, élève et neveu de Lausun, passé maître en fait de rouerie, Rioms enfin, brutal dans ses exigences que lui avait imposées sa propre maîtresse, madame de Mouchy. La religion vint frapper à ce mauvais lieu. Languet, curé de Saint-Sulpice, ne quitta pas le palais et vint épouvanter l'illustre pécheresse. Il exigea le renvoi de Rioms et de madame de Mouchy. Un excès de fureur, un transport de délire rendit des forces à Messaline mourante. A la demande d'un aveu public de sa honte, elle répondit par d'horribles imprécations, et se levant sur son lit, elle ordonna qu'on jetât le curé par les fenêtres.

Paris attendait avec curiosité et malice la fin de ce drame dégoûtant. Nulle circonstance n'était ignorée. On parlait de la confession que le prêtre demandait d'une manière terrible; le refus obstiné de la pécheresse mourante, refus qui faisait supposer des crimes à révéler, et particulièrement un commerce incestueux. Au milieu de ces débats, le régent s'opposait d'une manière embarrassée au curé de Saint-Sulpice et au cardinal de Noailles.

La duchesse accoucha d'une fille et parut se rétablir. Alors elle revint à ses premiers penchans avec frénésie. Rioms, dont l'empire s'était fortifié, exigea un mariage. Un prêtre fut acheté, et cette union consacrée devant l'autel. A cette nouvelle, Madame, le régent, la duchesse d'Orléans s'opposèrent à la déclaration publique, et Rioms fut forcé de partir.

Meudon vit enfin le terme de tant de turpitudes. La duchesse de Berry vint y cacher son dépit; et voulant démentir le bruit qu'elle relevait de couches, elle affecta de donner une fête nocturne, et de braver tout ce qui est interdit aux femmes qui viennent d'accoucher. Au milieu de jardins magnifiquement illuminés, par une belle nuit de juillet, malgré les prières du régent, qui la conjurait de ne pas rester dans les bosquets, elle se livre à tous les plaisirs, elle veut persuader au public qu'elle a été calomniée. En vain le froid la saisit, elle dissimule ses souffrances; il fallut l'emporter. Le mal était sans remède. Épuisé par le vice, par une précédente maladie, ce corps tomba en dissolution. L'église l'approcha, et une réconciliation avec le ciel fut hâtée. Elle quitta cette vie, qu'elle voulait courte et bonne, le 20 juillet 1719.

Elle ne fut regrettée que du régent. Il avait développé en elle tous les vices qui firent de cette femme le scandale de la cour du vieux roi et l'objet du mépris d'une cour corrompue.

CHAPITRE XVI.

ESPAGNE.

Il me reste à raconter une dernière et funeste tentative d'Albéroni.

Cellamare, de retour en Espagne, fut comblé d'honneurs. Le cardinal Albéroni joua sa dernière partie politique, et fut emporté. Des adresses, des proclamations furent envoyées en France : c'était un appel que l'on faisait à la nation entière, à Louis XV, à la noblesse, au parlement, à l'armée; on réclamait la convocation des états-généraux. Les crimes de la maison d'Orléans étaient retracés avec énergie, les dangers que courait le jeune roi exprimés sans ménagemens, et les désastres des finances imputés avec force au prince qui perdait la France.

Philippe répondit à ce pamphlet politique par un pamphlet d'une nullité déplorable, ouvrage de Fontenelle. Des proclamations on passa aux faits. Deux princes de la maison de France se firent une guerre, dont l'Angleterre seule profita. Le mot de Louis XIV : Mon fils, il n'y a plus

de Pyrénées, fut oublié. Alors le Mississipi et ses merveilles, les billets de la banque et ses montagnes d'or, occupaient la France. La guerre se fit avec faste, avec magnificence; on humilia l'Espagne au profit de l'Angleterre. Les serviteurs de la maison d'Hanovre se mirent à l'œuvre.

Dans ce bouleversement de principes, on vit combattre contre Philippe V le vainqueur d'Almanza, le maréchal de Berwick[1], à qui le roi d'Espagne devait un beau fait d'armes. Commandant l'armée française, il devait rencontrer dans les rangs opposés son propre fils, le marquis de Lyria, fidèle aux drapeaux de Philippe V. Des Français passèrent la Bidassoa, et brûlèrent les arsenaux espagnols; le petit-fils de Louis XIV voyait de son camp la flamme de l'incendie qui dévorait sa puissance maritime, offerte en holocauste à l'Angleterre. Il apprit bientôt tous les désastres de la Sicile. Le marquis de Leyde, vaincu par les troupes allemandes, manquait de vaisseaux pour retourner dans sa patrie.

Il fallut songer à la paix : Philippe d'Orléans la proposa, mais y mettant pour condition le

[1] Fils de Jacques II et d'Arabelle Churchill.

renvoi d'Albéroni. Le roi d'Espagne se soumit à cette humiliante proposition. Ce prêtre qui avait remué l'Europe, à qui l'Espagne devait sa gloire et une prospérité matérielle, reçut [1] un billet de Philippe V : vingt-quatre heures pour sortir de Madrid, quinze jours pour quitter l'Espagne. Il partit, le cœur plein de vengeance, emportant l'original du testament de Charles II. On s'aperçut du larcin, et le cardinal fut forcé de le rendre. Les Pyrénées furent traversées en mince équipage. Albéroni s'était flatté de les franchir avec gloire, et de voir la France soumise aux armes de l'Espagne. Il n'osait aborder le pape Clément XI, irrité de sa politique. Heureusement la mort le délivra de cet ennemi, et le pape Innocent XIII l'accueillit à la cour.

Point de guerre sans une conclusion morale. Par un traité de paix du 17 février 1720, une fille du régent épousa un fils de Philippe V. L'astucieux Victor-Amédée fut, aux applaudissemens de l'Europe entière, dépouillé de la Sicile, et l'Autriche lui donna en échange la triste Sardaigne.

[1] 5 décembre 1719.

CHAPITRE XVII.

LE MISSISSIPI ET LA RUE QUINCAMPOIX.

Lorsque l'Ecossais Law présenta son système à plusieurs souverains de l'Europe, Victor-Amédée répondit : Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. Louis XIV, qui croyait entrevoir une imitation du système financier de l'Angleterre, et qui repoussait avec horreur tout ce qui venait de cette nation rivale, rejeta toute proposition. Il fallut attendre l'époque de la régence; Philippe d'Orléans se flattait de comprendre toutes les idées de l'étranger : c'est, du moins, le témoignage que nous a laissé sa mère : Law, dit-elle, n'a trouvé que deux personnes qui l'aient conçu, le roi de Sicile et mon fils. Ce projet gigantesque avait séduit son imagination : être l'arbitre de la fortune de la France, disposer des trésors de vingt-cinq millions de Français, combler ses favoris, ses maîtresses, être l'idole de Paris, voilà ce qui s'offrit à son esprit. On ne saurait dire si le financier Law était bien persuadé de la vérité de ses plans. Avec une raison froide, des calculs faits sans pas-

sion, on aurait prévu d'avance une banqueroute sans exemple dans les annales des peuples.

Law débuta par une simple banque d'escompte, qui rendit de grands services au commerce [1]. Les finances étaient alors confiées à l'administration du duc de Noailles, qui, secondé de Rouillé de Coudray, avait rendu moins effrayant le vide du trésor. Mais on touchait à une époque critique : l'impôt du dixième devait cesser; Louis XIV avait donné sa royale parole; chacun cherchait à s'en affranchir. Il ne restait donc que la fraude, ou d'autres mesures, pour éviter la ruine publique.

Paris, ville de passion et d'enthousiasme, s'est toujours précipité vers les extrêmes : il lui faut, pour ses idoles, des autels; pour ses victimes, l'égoût, la lanterne ou l'échafaud. On répandit tout à coup que la Louisiane, riche de mines d'or et d'argent, avait été cédée à une compagnie qui s'établit sous le nom de Compagnie d'Occident. Law fit hausser cette opinion. Tout ce que le charlatanisme peut inventer, tout ce que la rouerie a de ressources, fut mis en action. Paris ne parla bientôt que de trésors immenses nouvellement découverts. La Louisiane, les bords

[1] Mai 1716.

du Mississipi étaient dans toutes les bouches. Des voyageurs en arrivaient, et leur enthousiasme était soldé d'avance; des lingots même étaient apportés de ce nouveau Potose : ils rendaient au delà de toute espérance.

Law se présentait comme l'auteur d'un plan immense. La Louisiane, outre les trésors qu'elle devait rapporter, offrait un terrain propre à la culture de toutes les denrées. Déjà un édit avait établi la Compagnie d'Occident. En vain, quelques esprits sages faisaient entrevoir la ruine prochaine de l'Etat, la banqueroute, l'immoralité d'un système qui ne reposait que sur d'infames impostures. Rien ne fut écouté. D'Aguesseau combattit, mais en vain; le duc de Noailles appuya le chancelier : le chancelier et le ministre furent disgraciés. La Compagnie d'Occident faisait d'énormes progrès. Elle obtint du régent des priviléges immenses : le commerce du Canada, du Sénégal, la traite des nègres, la fabrication des monnaies, les fermes, les recettes générales, et, pour comble d'audace et de honte, elle fut déclarée banque royale. Le trône ne fut plus qu'un comptoir; jamais peuple ne se précipita dans l'agiotage avec une pareille frénésie. L'ivresse était au comble. Chaque période, dans l'histoire de notre patrie, a son caractère parti-

culier. Tout s'effaça pour faire place au trafic. Pour peupler la Louisiane, ce pays aux montagnes d'or, cette terre de merveilles, ces mines inépuisables, le régent permit d'embarquer six mille malheureux, la lie d'une nation, repris de justice, vagabonds, honte de la patrie, épuisés de vices et de maladies, et qui, réunis, ne valaient pas un homme. La mer, le nouveau Potose qu'ils allaient visiter, les moissonna dans quelques jours, et l'humanité fut purgée.

Revenons à Paris : les querelles de la bulle, les remontrances du parlement, la noble résistance du chancelier d'Aguesseau, tout était tombé dans l'oubli.

Law, assiégé chez lui de supplians et de soupirans, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par les fenêtres, tomber dans son cabinet par sa cheminée : on ne parlait que par millions [1]. De l'or! de l'or! Les provinces affluaient à Paris, les femmes harcelaient leurs maris timides, le clergé lui-même partageait l'ivresse générale, et sanctionnait, par ses suffrages, cette épouvantable manie. L'action parvint à se décupler; créée de 500 livres, elle se vendait 5000. Nouveau Midas, l'auteur du système avait tout changé en or; il promit que le

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 355.

dividende serait de douze pour cent. Alors le délire fut au comble : les nobles occupations de l'esprit, les travaux du peuple, les graves enseignemens des magistrats, la société des femmes, tout fut mis au néant. Dans la rue Quincampoix, commerce de papier, confusion de rangs; valets enrichis qui parlent insolemment au maître de la veille, maîtres avides qui cajolent leurs valets, nobles femmes que muguette un dégoûtant parvenu, régent qui donne l'exemple de l'ivresse, fille du prince qui étale un luxe effréné, héritier des Condé qui trafique en plein jour, cocher qui mène un duc et qui revient dans sa voiture, foule qui se heurte, se presse et hurle : Du papier!

Cependant, Broglie, favori du régent, ne cessait de dire à Law qu'il ne quitterait jamais le royaume sans être pendu. Le financier poussa l'aveuglement jusqu'au bout : il acheta quatorze des plus belles terres titrées du royaume; il eut une cour, et là, le visage rayonnant de joie, inaccessible au vulgaire, il donnait des audiences avec le faste de Louis XIV.

Deux hommes étaient alors au faîte de la puissance de l'or : le régent et Law; le prince dupa le financier : le financier se permit la réplique. Philippe créa de nouvelles actions à l'insu du héros de la banque; celui-ci fit de même à l'insu

du régent. Il fallait que la France payât les frais de ce drame dégoûtant d'immoralité ; les acteurs de la troupe volèrent la caisse, et le directeur fut mis à la porte. Voici comment : Un homme qui, pendant la régence, nous ôta la bourse et la vie pour les donner à l'Angleterre, Dubois, l'infamie de notre histoire, fit passer à Londres tout le numéraire qui entrait au trésor royal. Law vit bientôt l'embarras succéder à l'ivresse générale ; il en fit part au régent. Philippe, qui voulait achever sa régence avec faste et débauche, le nomma contrôleur-général. Law était anglican de religion, et, par un scrupule impossible à concevoir, le régent voulut, non le faire baptiser, mais convertir à la religion catholique. L'abbé Dubois avait alors dans Paris peut-être son égal, quoiqu'il se flattât de lui ôter le goût de la rivalité ; l'abbé Tencin donna quelques instructions au financier, et tout fut bâclé. Law, sentant sa banque crouler sous ses pas, devint féroce : il fut défendu, sous les peines les plus sévères, de garder chez soi plus de 500 livres en or ou en argent. La délation avait ses récompenses ; mais tout fut inutile : on était au préambule d'une catastrophe. Le régent réduisit les actions à la moitié de leur valeur : il suivait en cela les avis du chancelier d'Argenson. Alors le mécontente-

ment devint universel, on vit avec effroi l'avenir plein de menaces : le parlement blâma hautement l'édit, le public fit entendre des murmures, précurseurs d'un orage, d'Argenson fut sacrifié, et d'Aguesseau, l'irréconciliable ennemi du trafic, rappelé de son exil. Cependant, on effectuait de très faibles paiemens, on était dans des transes mortelles, l'émeute était prochaine, le peuple avait du papier, mais point d'argent, et se pressait autour des bureaux de la Banque ; la foule était immense, trois hommes furent étouffés. Alors tout s'ébranle, les cadavres sont portés au Palais-Royal. Le régent fait ouvrir les portes, et, par ses amis cachés, dirige ce débordement sur Law. On le cherche, mais en vain.

Le parlement veut suivre l'impulsion de la multitude, et commence la résistance : il est exilé à Blois, et puis à Pontoise. La volonté, le caprice d'un homme furent alors la règle universelle. Le régent entreprit encore de braver l'opinion publique, en se montrant, dans sa loge à l'Opéra, avec le banquier en déroute. Le peuple, unanime dans ses murmures, reçut ces deux trafiquans avec des signes non équivoques de réprobation. Il fallut se décider : Law partit. Ainsi finit cette existence qui avait étonné le monde de son faste colossal. Retiré à Venise, il passa le reste

de ses jours à combiner quelques petites ruses dans les maisons de jeu: il mourut pauvre.

Le système croula tout entier. On appela aux finances le Pelletier de la Houssaye. On adopta une mesure que le régent aimait de prédilection, c'était de choisir parmi ses créanciers. Il fut ordonné à tous les actionnaires de venir, à des bureaux établis à cet effet, prouver qu'ils avaient eu telle terre, telle rente, telle maison ou tel autre bien-fonds, dont les billets ou actions qu'ils présentaient étaient le fruit. Pas n'est besoin de dire que les courtisans, les roués et les maîtresses eurent des créances toutes jugées bien légitimes.

Paris oubliait, au milieu de l'agiotage et des courtisanes, la peste cruelle qui dévorait Marseille. Cherchez au milieu des mémoires du temps, vous trouverez à peine cet événement, qui passe inaperçu. Personne n'ignore qu'un vaisseau venu de Syrie inocula ce fléau à cette cité malheureuse. Rien ne put la défendre. Deux échevins, que je serais coupable de passer sous silence, Estelle et Moustier, montrèrent, dans cette désastreuse occasion, un dévoûment sublime, un courage à toute épreuve. Par eux, les denrées étaient distribuées aux malheureux en proie à tant de ravages; ils étaient secondés par

un officier, le chevalier Rose, et le chef d'escadre Langeron. Mais, plaçons au dessus de tous, la charité évangélique, la gloire la plus pure du clergé français, l'honneur de l'épiscopat, Belzunce, évêque de Marseille. Paris, la cour, les roués, le peuple, chancelaient ivres de vin et de débauche, lorsqu'aux extrémités de l'empire ce saint évêque assistait les mourans, et, aidé de filles pieuses, cherchait à ranimer la cité agonisante. Il fallait frapper, par l'éclat d'une cérémonie religieuse, les esprits éperdus. Le saint évêque exorcise la peste. Abandonnée de la France entière, Marseille, ville française, fut secourue par le pape Clément XI. Par son ordre, deux vaisseaux apportèrent des grains qui furent distribués par Belzunce à la classe indigente.

Impossible de fixer le chiffre des victimes; cette opulente cité, fière de son commerce, perdit presque tous ses habitans. Son évêque lui resta fidèle, et refusa l'évêché-pairie de Laon, auquel le roi l'avait nommé.

Le duc de Lausun avait parlé de Belzunce avec enthousiasme, et demandé au régent une abbaye pour lui. Dans une distribution de bénéfices, l'évêque de Marseille fut oublié. Lausun demanda à Philippe d'Orléans s'il avait eu la bonté de se souvenir de lui. Le régent fut em-

barrassé. Le duc de Lausun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un ton doux et respectueux : Monsieur, il fera mieux une autre fois, et avec ce sarcasme rendit le régent muet. Le chevalier Rose mourut dans l'indigence.

CHAPITRE XVIII.

LE VAL-DE-GRACE.

La France, gouvernée par Dubois, était vendue à l'étranger. L'Angleterre payait régulièrement 40,000 sterling, et à la cour de Vienne promettait le chapeau de cardinal. Une occasion se présenta : le siége de Cambrai vint à vaquer. Alors les mœurs publiques, lés saintes traditions de l'Église, reçurent une grave atteinte dans une cérémonie, qui eut du retentissement dans toute l'Europe. De là datent tant d'outrages versés à pleines mains sur le clergé, tant d'obscènes impiétés vomies contre le Christ. Il le faut avouer avec douleur, Rome fut coupable ; longtemps elle en porta la peine. Les dignitaires ecclésiastiques se prostituèrent et firent descendre la consécration épiscopale sur la tête d'un homme, qui n'avait pas une place nette pour recevoir l'onction sainte. Dubois, simple tonsuré, reçut, le même jour, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise, par le ministère de Tressan, évêque de Nantes. Il faut rendre au

cardinal de Noailles une éclatante justice; il refusa avec fermeté de se prêter à cette ignoble profanation. Nos lecteurs du dix-neuvième siècle ne peuvent se faire une idée du rire inextinguible qui s'empara des roués, du régent lui-même, à la nouvelle de cette prétention au siége de Fénélon et du cardinal de la Trémouille. Le duc de Mazarin disait que l'abbé Dubois venait de faire sa première communion, et le prince de Conti demandait s'il avait reçu le baptême. Paris, toute la cour, le régent qui avait sollicité à Rome pour son précepteur, se rendirent au Val-de-Grâce, et soulevèrent l'indignation publique en assistant à cette ordination sacrilége. Le régent sortait des bras de madame de Parabère, lorsqu'il entra dans ce monastère royal avec son fils, le duc de Chartres. Le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, Tressan, évêque de Nantes, Massillon (et j'en rougis pour sa mémoire), évêque de Clermont, assistèrent Dubois dans cette ordination. L'église, superbement parée, toute la France invitée, personne n'osa hasarder de ne s'y pas montrer.

L'assemblée fut digne du héros de la fête : prélats dégoûtans de simonie, femmes à demi nues et cachant sous le fard leurs joues couvertes d'une abjecte pâleur.

La France, l'Europe entière, apprirent, de la manière la plus éclatante, que l'audace effrénée de Dubois l'avait porté au premier rang ; que le prince lui-même reconnaissait son insolent pouvoir, qu'il s'effaçait devant lui, et le proclamait le véritable arbitre du royaume [1].

[1] Le prince avait promis au duc de Saint-Simon de ne pas assister à cette cérémonie.

Voici un passage des *Mémoires* du duc:

« Madame de Parabère coucha, la nuit qui précéda le sacre, avec M. d'Orléans, au Palais-Royal, entre deux draps, ce qui n'arrivait guère ainsi dans la chambre et le lit du duc d'Orléans, mais presque toujours chez elle. — Je veux, dit-elle que vous alliez au sacre. Le surlendemain je l'appris par un coucheur favori de madame de Parabère ; car le lendemain elle coucha chez elle avec son greluchon. »

CHAPITRE XIX.

LE MARÉCHAL DE VILLEROY.

Il est un temps où les sens émoussés, où les organes fatigués de débauche ne permettent plus les orgies de la veille. Tout s'use, et le duc d'Orléans en fit la triste expérience. Le héros de mille fêtes, le bien-aimé des courtisanes, le roi des banquets du Palais-Royal, le prince des roués, tomba tout à coup dans une apathie qui devint effrayante. Dubois profita de cet état, pour ajouter encore à son insolente grandeur. On peut dire que le duc d'Orléans fut toute sa vie son élève. Dubois voulait le chapeau de cardinal, et Rome se montrait difficile. Enfin le pape Clément XI mourut ; et le cardinal Conti aspira à la tiare. La cour de France appuyait ses prétentions; mais il fallait signer une promesse du chapeau pour Dubois, archevêque de Cambrai. Conti signa ce pacte honteux, et, couronné pape sous le nom d'Innocent XIII, il eut horreur de son œuvre, maudit la main qui avait placé le chapeau sur ce front abject qui ne recula devant

aucun vice, tomba dans la tristesse et mourut.

Dubois était parvenu au plus haut point de la grandeur. Le régent soumis [1] avait disgracié ses amis, ses roués, Nocé, Canillac, qui, dans un moment de franchise avec le régent, avaient, comme le prince lui-même, médit du cardinal. Restait dans le conseil le maréchal de Villeroy, gouverneur du jeune Louis XV, qui s'opposait à ses projets ambitieux. Villeroy, malheureux guerrier, mais dévoué à la personne de son jeune prince, resté pur dans cette atmosphère de débauche et d'agiotage, n'eut que le tort de trop flatter son royal pupille. Mais ferme avec l'infame Dubois, il lui porta le défi d'être l'auteur de sa disgrace. Dubois ne put contenir sa colère. Il s'élança dans le cabinet du régent, et, suffoquant de rage et de frayeur, il dit à Philippe de choisir entre le maréchal et lui. Le duc d'Orléans

[1] « Il ne s'agissait plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre, n'osait aller pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire l'intérêt et le caprice, était devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. M. le duc d'Orléans le voyait, le sentait; c'était un paralytique qui ne pouvait être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avait plus de ressources. »

(Saint-Simon, t. XX, p. 268.)

n'hésita pas : il méprisa la dernière volonté de Louis XIV; il décida le sort qui était réservé au maréchal. Villeroy, quelques jours après, fut arrêté, et, vieillard malheureux, condamné à l'exil. De ce triomphe au rang de premier ministre il n'y avait qu'un pas. Cuirassé d'impudence, Dubois y aspire, et, ce qui suffirait pour flétrir éternellement un prince, fut accordé sans peine par le régent. Le lecteur peut s'amuser de la colère de Saint-Simon en lisant ses Mémoires. Son fiel déborde; la langue française est impuissante à rendre le dégoût qu'il éprouve des choses humaines; il a recours au texte saint de la Bible : *Nauseat anima mea super cibum istum levissimum.* Je n'approchais plus de ce pauvre prince qu'avec répugnance.

Il vint à Versailles lui rendre visite. « Je fus effrayé : je vis un homme la tête basse, d'un rouge pourpre, avec un air hébêté, qui ne me vit seulement pas approcher. Ses gens le lui dirent; il tourna la tête lentement vers moi, sans presque se lever, et me demanda d'une langue épaisse ce qui m'amenait. » Je le lui dis.

CHAPITRE XX.

MAJORITÉ.

Le jeune Louis XV était parvenu à l'âge de 13 ans, sous la tutelle du maréchal de Villeroy, son gouverneur, et de Fleury, évêque de Fréjus, son précepteur.

Par le traité d'alliance avec l'Espagne, il avait été fiancé à la fille de Philippe V, âgée de 4 ans. Cette jeune princesse fut envoyée en France. Louis XV aimait le régent.

Le jeune roi fut sacré le 25 octobre 1722; 78 ans s'étaient écoulés depuis le sacre de Louis XIV, et un intervalle de 52 ans devait séparer cette cérémonie du sacre de Louis XVI. La ville de Reims fut encombrée par la foule des curieux.

Saint-Simon se plaint de l'omission de quelques cérémonies : Dans ce temps, dit-il, où l'on a goût d'énerver tout, les récits du sacre ont passé sous silence la partie principale, qui s'appelle l'*éjouissance* des pairs ; et voici, ajoute-

t-il, ce qui a été soigneusement omis par ces relations tronquées.

Chaque pair qui a baisé le roi se tourne à l'instant à côté du roi, le visage vers la nef, s'appuie et se penche sur l'appui du jubé, et crie au peuple : Vive le roi Louis XV ! A l'instant le peuple crie de même : Vive le roi Louis XV ! A l'instant une douzième partie des oiseaux, tenus exprès en cage, sont lâchés ; à l'instant une douzième partie de monnaie est jetée au peuple. Pendant ce bruit, le premier pair se retire à sa place sur le jubé même ; le second va baiser le roi, se penche au peuple et lui crie le *vive le roi Louis XV!* A l'instant autres cris redoublés du peuple, autre partie d'oiseaux lâchés, autre partie de monnaie jetée, et ainsi de suite jusqu'au dernier des douze pairs servans [1].

« Le roi Louis XV ayant atteint sa majorité,
« vint au parlement, toutes les chambres assem-
« blées, en la grand'chambre du parlement, en
« robes et en chaperons d'écarlate, et mes-
« sieurs les présidens revêtus de leurs manteaux,
« tenant leurs mortiers à la main.

« Le roi était précédé de M. le duc d'Orléans,
« le duc de Chartres, le comte de Charolois.

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 326.

« Le roi s'étant assis et couvert, M. le garde-
« des-sceaux a dit par son ordre que S. M. com-
« mandait que l'on prît séance; après quoi le
« roi ayant ôté et remis son chapeau, a dit :

« Messieurs, je suis venu en mon parlement
« pour vous dire que, suivant la loi de mon
« Etat, je veux désormais en prendre le gouver-
« nement.

« M. le duc d'Orléans s'étant levé, et ensuite
« s'étant rassis et demeuré découvert, a pris la
« parole et a dit au roi :

« Sire, nous sommes enfin arrivés à ce jour
« heureux qui faisait le désir de la nation et le
« mien. Je rends à un peuple passionné pour ses
« maîtres un roi dont les vertus et les lumières
« ont prévenu l'âge, et lui répondent de son
« bonheur.

« Je rends à Votre Majesté le royaume aussi
« tranquille que je l'ai reçu, plus assuré d'un
« repos durable qu'il ne l'était alors.

« J'ai ménagé les droits sacrés de votre cou-
« ronne et les intérêts de l'église.

« Dieu a béni mes soins et mon travail, et je
« n'en demande d'autre récompense à Votre Ma-
« jesté que le bonheur de ses peuples. Rendez-
« les heureux, Sire, en les gouvernant avec cet
« esprit de sagesse et de justice qui fait le ca-

« ractère des grands rois, et qui, comme tout
« le promet, fera particulièrement le vôtre.

« Le jeune roi a répondu :

« Mon oncle, je ne me proposerai jamais que
« le bonheur de mes sujets, qui a été le seul
« objet de votre régence. C'est pour y travailler
« avec succès que je désire que vous présidiez,
« après moi, à tous nos conseils, et que je con-
« firme le choix que j'ai déjà fait, par votre avis,
« du premier ministre de mon Etat; vous en-
« tendrez plus amplement quelles sont mes
« intentions par ce que vous dira mon garde-des-
« sceaux.

« M. le duc d'Orléans s'est ensuite levé, et
« s'étant approché du roi, a fait une profonde
« inclination en signe d'hommage, et a baisé la
« main du roi, qui s'est levé et l'a embrassé des
« deux côtés [1]. »

[1] Procès-verbaux du parlement.

CHAPITRE XXI.

UN ORAGE EMPORTE LE DRÔLE[1].

La Bruyère disait de Lausun : Il n'est pas permis de rêver comme il a vécu. On peut avec raison appliquer ces paroles au cardinal Dubois. La fortune l'avait pris infiniment petit, et poussé de Brives-la-Gaillarde sur le théâtre de Paris. Avec son extérieur de furet et de cuistre, son habit désagréable, sa fausseté profonde, son atroce immoralité écrite sur son front, il parvint de sa bassesse au siége de Fénélon, à la pourpre romaine, au rang de premier ministre. Rien ne lui manquait. Voluptueux, égoïste, pipeur, jureur et blasphémateur, parfois doux et simple, épuisant toutes les formes de louange et de bassesse ; puis chagrin, emporté, acariâtre, méprisant tout ce que les hommes admirent et respectent, riant de la bonne foi, d'une sainte parole, de l'honneur,

[1] Le duc d'Orléans avait appris de Chirac que Dubois n'en avait pas pour deux mois. Par un temps d'orage, étant à la fenêtre, le prince se mit à dire : Voilà un orage qui doit emporter le drôle.

de la probité, souvent spirituel par folles bouffées; il ne séduisit jamais qu'un seul homme, et ce fut son élève. On ne saura jamais jusqu'à quel point ils furent tous les deux funestes à notre patrie. Gorgé d'or, il fit de la France l'humble vassale de l'Angleterre; il souilla de son immonde conduite un sacré caractère, et donna le premier exemple d'un épouvantable sacrilége. Finissons-en avec ce personnage.

Le jeune roi Louis XV fit à Meudon une revue de sa maison, où l'orgueil du premier ministre voulut se satisfaire. Il monta à cheval pour y mieux jouir de son triomphe. Mais cette revue lui porta le dernier coup. Ses excès de débauche ne lui permettaient pas le mouvement : sa voiture même l'incommodait; ses infirmités habituelles furent aggravées au dernier point par cette promenade. Il fallut chercher des secours : les médecins consultés conseillèrent l'opération. Un abcès s'était formé dans la vessie; sa dernière cavalcade à la revue du roi l'avait fait crever. La Peyronie, chirurgien du roi, répondit qu'il fallait l'opération avant six heures, ou mourir.

Le cardinal, qui faisait sans cesse des sorties épouvantables et ne répondait que par des transports de fureur, fut anéanti à cette terrible nouvelle. On attendit un jour pour le transporter à

Versailles. Dans ce temps où les croyances religieuses n'étaient pas encore anéanties, on lui proposa de recevoir les sacremens avant l'opération. Sa fureur reparut, et néanmoins il manda un récollet de Versailles qui conversa avec lui un petit quart d'heure. Comme on rentrait dans sa chambre, on lui parla de recevoir le viatique : alors il s'écria de toute la force de sa voix que cela était bientôt dit, qu'avec les cardinaux ce n'était pas chose légère; qu'il fallait consulter le cardinal de Bissy qui se trouvait à Paris. Il voulait gagner du temps.

Mais il était urgent de faire l'opération : alors il vociféra des imprécations; l'écume et les blasphèmes sortirent de sa bouche. On vint dire au duc d'Orléans en quel état était le cardinal. Le prince vint auprès du lit de Dubois, et le décida : l'opération fut faite. Mais le mal avait fait trop de progrès. Le digne homme mourut le 10 août, en grinçant des dents contre la Faculté. Il avait 66 ans.

Ainsi finit Dubois, maître absolu de la France et de l'esprit de son élève, valet du curé de Saint-Eustache, précepteur du duc de Chartres, conseiller d'état, surintendant des postes, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre, riche de sept abbayes; il laissa des ri-

chesses immenses et les plus rares bijoux.

Saint-Simon, si franc dans ses haines, avec son austère probité, nous a laissé une note de ses revenus.

Cambrai............	120,000 liv.
Nogent-sous-Coucy..	10,000
Saint-Just...........	10,000
Airvaux.............	12,000
Bourgueil...........	12,000
Berg-Saint-Vinox. ..	60,000
Saint-Bertin........	80,000
Cercamps...........	20,000
Premier ministre...	150,000
Les postes...........	100,000
L'Angleterre.......	960,000
	1,534,000 liv.

Le père et le fils partagèrent les débris de cette infame grandeur. Le duc d'Orléans fut premier ministre, et le fils naturel du duc d'Orléans, l'abbé de Saint-Albin, que ce prince avait eu de la comédienne Florence, fut nommé archevêque de Cambrai. (17 octobre 1723.)

CHAPITRE XXII.

LA MORT DE PRIAPE.

Je touche à la fin de Philippe II, régent de France [1].

Le 21 décembre 1723, le prince était chez madame Falari, aventurière fort jolie, qui avait épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'était une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac était fait pour aller travailler chez le roi, et il causa près d'une heure avec elle en attendant l'heure du roi. Comme elle était tout proche, assis près d'elle, chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence.

La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondait, elle appuya, comme elle put, ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils,

[1] La mère du régent était morte en 1722.

courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres, sans trouver qui que ce soit, enfin, dans la cour et dans la galerie basse. Elle amena du monde. On étendit le prince à la hâte sur le parquet, et on l'y saigna; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En moins de deux heures tout fut fini. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

M. le duc de Chartres était à Paris, débauché alors fort gauche, chez une fille de l'Opéra qu'il entretenait. Il y reçut le courrier qui lui apprit l'apoplexie, et en chemin un autre qui lui apprit la mort. Il se pressa de monter chez madame sa mère, où il dit qu'il avait rencontré deux hommes qui lui avaient voulu tendre un bon panneau, mais qu'il n'avait pas donné dedans, et qu'il avait bien su s'en défaire. Ce grand trait d'esprit, de jugement et de politique, promit d'abord tout ce que ce prince a tenu depuis. On eut grande peine à lui faire comprendre qu'il avait fait une lourde sottise, et ne continua pas moins d'y retomber [1].

Un coup d'œil sur le passé :

Philippe d'Orléans prit le gouvernement de la

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 465.

France à une époque d'épuisement et de divisions. Le vieux roi, luttant contre l'Europe entière, avait vidé le trésor. La bulle *Unigenitus* avait semé des haines, des antipathies. Une administration sage, une cour réglée auraient réparé tant de désastres. Les premières réformes commencèrent par être odieuses, elles finirent par d'épouvantables menaces, par des mesures sanglantes. A une cour dévote, qui, après tout, n'est jamais d'une dangereuse influence, succédèrent l'immoralité, des accusations d'inceste, la patrie vendue, sa puissance anéantie, le caractère national dégradé.

Si l'on cherche le pouvoir au milieu de tant d'orgies, il faut, surmontant tout dégoût, arracher le prince aux bras des prostituées, le ramasser sous la table du Palais-Royal, ou le prendre dans le tourbillon de la rue Quincampoix.

Qu'est-ce que la régence? C'est Paris infecté des mœurs de Philippe et de Dubois; c'est la France volée et vendue.

On a parlé longuement du caractère du prince : il fut mauvais époux, père exécrable, ami perfide [1]. Ses mœurs, sa fille, qui est son ouvrage,

[1] A la mort de Dubois, Philippe écrivit : « Reviens,

ses amis, Nocé, Canillac et Noailles, disgraciés pour plaire à Dubois, le prouvent de mille manières. Assez.

mon cher Nocé, *morta la bestia, morto il veneno.* » Il disait à Noailles : Ta disgrace est venue de ce coquin de cardinal.

PHILIPPE II, RÉGENT † 1723.

MADEMOISELLE DE BLOIS, fille de Louis XIV, et de madame de Montespan † 1749.

1. Louis d'Orléans.
2. Marie, duchesse de Berri † 1719.
3. Charlotte, mariée au prince de Modène † 1761.
4. Louise, mariée à Louis Ier, roi d'Espagne † 1742.
5. Mademoiselle de Beaujolois, abbesse de Chelles *.
6. Élisabeth, mariée au prince de Conti † 1736.

* Écrivant un jour au régent, pour lui demander une grâce, elle se donna dans sa lettre la qualité d'épouse de Jésus-Christ. — Il y a trop long-temps, répondit-il, que je suis brouillé avec mon gendre pour rien accorder à sa femme.

LOUIS,

DUC D'ORLÉANS.

La piété n'a rien de faible, ni de triste, ni de gêné; elle élargit le cœur, elle est simple et aimable, elle se fait sentir à tous pour les gagner tous. Le royaume de Dieu ne consiste pas dans une scrupuleuse observation des petites formalités : il consiste pour chacun dans les vertus propres de son état.

(*Lettre de Fénelon au duc de Bourgogne.*)

CHAPITRE XXIII.

TRENTE ANS DE LA VIE D'UN PRINCE.

Après le régent, la branche cadette de la maison de Bourbon tomba dans l'oubli. On parlait encore, mais d'une manière vague, du parti d'Orléans. Le fils, le petit-fils du régent de France occupèrent peu la scène politique. A peine si l'on trouve dans les mémoires quelques traces

de leur existence. Je vais raconter en peu de mots la vie des deux princes qui précédèrent Louis-Philippe-Joseph, fameux par ses crimes dans les annales de notre patrie.

Louis, débauché de mauvaise grace, se fatigua de sa maîtresse que son père lui avait donnée. L'exemple du régent ne put jamais faire de lui un Lausun ou un Richelieu. Sans goût pour le vice, blasé avant l'âge, il ne sut pas même être grand dans sa vertu. De petites pratiques, une piété occupée de minuties, une dévotion sans lumières, et, au milieu de tout cela, quelques haines vivaces, des tracasseries de cloître, voilà la vie du fils du régent. A la mort du corrupteur de la France, il s'était opéré une réaction dans sa famille. Louis, qui nous occupe dans ce moment, fut un homme d'une nullité effrayante. Son père avait rétabli pour lui le grade de colonel-général de l'infanterie française; le ministère du cardinal Fleury l'en dépouilla, et le prince supporta sa disgrace avec patience. Sa sœur avait épousé Louis I[er], roi d'Espagne, après l'abdication de son père Philippe V. Louis I[er] mourut, et sa femme quitta la cour de Madrid, presque dans le dénuement; elle vint à Paris, et se retira dans un couvent de carmélites, qui avait été, quelques années auparavant, témoin de grotesques palinodies.

Louis avait toujours été nigaud, bigot, maniaque et souffreteux, brèchedent, caliborgnon et punais[1].

Il mettait habituellement de l'eau dans sa soupe sous prétexte de la refroidir, mais en effet par un principe de mortification[2].

Les parquets du Palais-Royal avaient été foulés par toutes les prostituées de la régence; on respirait encore dans les salons l'infecte haleine de Dubois. Quel changement! Pour édifier son monde, Louis d'Orléans se rendait, de sa chambre à sa chapelle, en se traînant à genoux. — Malheur à ceux qui lui parlaient d'un mort: sa manie était extrême; personne, à son avis, n'avait cessé de vivre: aussi, concevez l'embarras de ceux qui l'approchaient! Comment lui dire: Le feu roi, le feu duc d'Orléans? C'étaient des transports, des cris que rien ne pouvait modérer. Morts! s'écriait-il, ils ne le sont nullement; il n'y a de mort en eux que leur enveloppe charnelle! Leur ame ne mourra jamais.

Il quitta le Palais-Royal pour une cellule. Il s'achemina, non vers Charenton, mais vers la montagne Sainte-Geneviève. Là, retiré au milieu

[1] *Souvenirs de la marquise de Créqui.*

[2] Biographie de ce prince.

des génovéfains, il passa vingt ans de sa vie à lire l'alphabeth de la langue hébraïque, et à apprendre quelques racines grecques. On ne peut se figurer son gigantesque travail : la Bible fut par lui translatée, commentée, paraphrasée, analysée, ornée, illustrée et considérablement augmentée. De ces graves occupations, de la guerre contre les Juifs et contre les philosophes, de ses sublimes méditations sur l'Apocalypse, il descendit à un traité sur l'abstinence des œufs, du lait, du beurre en carême: ce digne prince, pieux autant qu'éclairé, ne les considérait nullement comme maigres, à cause de leur origine.

Il se passionna pour les moines de Sainte-Geneviève, qu'il combla de ses bienfaits. Les philosophes occupaient alors la France, et faisaient à la religion du Christ cette guerre qui n'a fini que de nos jours. Le solitaire aimait à lire à ses génovéfains sa prose contre Diderot, qu'il poursuivait d'une antipathie particulière. Diderot ne mérite pas d'être confondu dans la foule des écrivains anti-chrétiens. Il outragea, je l'avoue, la morale, dans des productions dont le cynisme révolte; il poussa le doute jusqu'à l'audace, l'impiété jusqu'au blasphème; et cependant il gémissait sur les excès des philosophes, et, connaissant le prix de l'éducation, il consacrait

tous ses soins à sa fille [1]. Marmontel disait de lui : Cet homme, l'un des plus éclairés du siècle, était encore l'un des plus aimables.

Voici une anecdote racontée par sa fille :

« Un jeune homme vint le voir un matin : Lisez, je vous prie, ce manuscrit, Monsieur, dit-il à mon père, et mettez vos observations à la marge. Il sort. Mon père prend le cahier : c'était une satire amère de sa personne et de ses écrits. Monsieur, dit mon père à l'auteur quand il revint deux jours après, je ne vous connais point, je n'ai jamais pu vous blesser en rien ; apprenez-moi donc les motifs d'une pareille conduite. — Je n'ai point de pain ; j'ai fait cet ouvrage, et j'ai pensé que vous me donneriez quelques écus, si je le supprimais. — Vous ne seriez pas le premier dont on paierait volontiers le silence ; mais vous pouvez tirer meilleur parti de ce libelle. M. le duc d'Orléans, qui est retiré à Sainte-Geneviève, me hait depuis long-temps ; il est dévot, dédiez-lui votre satire, qu'on la relie avec ses armes, portez-lui l'ouvrage un matin, vous en obtiendrez quelques secours. — Mais je ne connais point ce prince, et l'épître dédicatoire m'embarrasse. — Asseyez-vous là, je vais vous la faire. Mon père

[1] Madame de Vandeuil.

écrit l'épître dédicatoire. L'auteur l'emporte, va chez le prince, en reçoit vingt-cinq louis, et revient quelques jours après remercier mon père, qui lui conseilla doucement de choisir un genre de vie moins honteux. »

La bulle *Unigenitus* a rempli la fin du dix-septième siècle, et la plus grande partie du dix-huitième. Je ne fatiguerai point le lecteur de ces divisions théologiques. Le temps

De ce schisme naissant débarrassa l'Église.

Jansénistes, constitutionnaires, reposent aujourd'hui en paix. La religion du Christ, en prescrivant la foi, commande les œuvres. Et les temps ne sont plus, où les saines maximes, défendues avec ardeur, dispensaient de cette charité dont le Christ est l'éternel modèle [1].

Sainte-Geneviève était le refuge du jansénisme aux abois. Frère Bouettin avait quitté le cloître pour la cure de Saint-Étienne-du-Mont, et déserteur des doctrines de Jansénius, il faisait éclater son zèle sur les brebis de son troupeau. On exi-

[1] Le clergé de France fut bien coupable, lorsque dans une assemblée générale il nomma Dubois pour président. Un tel choix est et sera toujours une monstruosité. Dubois promit au souverain pontife d'adopter la bulle *Unigenitus*. Que faisaient à Dubois et le Christ et le pape?

geait alors des billets de confession comme preuve que les mourans avaient été entendus par un prêtre approuvé.

Dans l'année 1752, Louis d'Orléans allait terminer une vie qui n'avait pas même été commencée. Sainte-Geneviève était témoin du dernier soupir du fils du régent; il quittait ce monde sans scandale, sans bruit, entouré de ses pères bien-aimés, et croyait fermer saintement sa paupière, lorsque frère Bouettin, pasteur fougueux, arrive pour troubler sa fin paisible. Il fallait désavouer ses doctrines, et Louis d'Orléans résistait avec assez de fermeté. Le curé Bouettin refusa la communion. Ce coup d'autorité n'allarma nullement l'ame du prince résigné; il se fit administrer par son aumônier, et ses dernières paroles furent une expresse recommandation de ne point poursuivre frère Bouettin. Louis d'Orléans mourut. Il avait légué ses énormes manuscrits aux Pères de l'ordre de Saint-Dominique. L'ordre tout entier recula devant l'impression de ces grands ouvrages. Le public y perdit :

Un Traité sur la continence en état de mariage ;

Une Réfutation des prétentions du roi d'Abyssinie au trône de Salomon, attendu que la reine de Saba n'avait jamais couché avec ce monarque;

Des Considérations sur Bucéphale qui coûta douze ou treize talens attiques, ou soixante-douze mille francs : chose impossible, puisque Alexandre n'avait pas d'apanage ;

Une Critique de Virgile, qui avait diffamé Didon, reine de Carthage ;

Une Conversation édifiante du sieur Violard et de la demoiselle Maurigny, dite la Billière, anciens danseurs de corde.

LOUIS D'ORLÉANS † 1752.

MARIE-JEANNE-AUGUSTE de Bade † 1726.

|

Louis-Philippe Ier.

LOUIS-PHILIPPE Ier,

DUC D'ORLÉANS.

I want a hero.
(BYRON.)

CHAPITRE XXIV.

HISTOIRE IMPOSSIBLE.

Il est des princes qui ne se révèlent à l'historien que par la date de leur mort. Tel est Louis-Philippe qui passe inaperçu dans l'histoire de sa famille. Raconter sa vie serait chose impossible; elle n'existe nulle part. En plaçant sa fin en novembre 1785, c'est tout ce qu'on peut faire pour un homme dont la vie vous échappe.

Deux mots sur son époque.

Louis XV était tombé des bras d'une maîtresse

dans les caveaux de Saint-Denis. Un homme, d'une piété éclairée, d'un amour immense de l'humanité, français par le sang et par le cœur, Louis XVI, son petit-fils, retira la couronne du Parc-aux-Cerfs et purifia Versailles. Mais il était trop tard; du jour où le régent avait montré à la France le scandale de ses amours, anéanti la fortune publique, ébranlé le culte jusque dans ses fondemens, la patrie avait changé de face. Soixante ans avaient passé, soixante ans de repos, de corruption, d'impiété, d'athéisme. Et quand un roi voulut rendre à la nation sa dignité, quand il promit à la France une nouvelle destinée, il trouva des germes de mort au cœur de la société. La noblesse, l'armée, le clergé, le peuple, se précipitaient vers l'avenir avec un aveugle entraînement; cherchez au milieu de tant de systèmes divers, de tant d'opinions, de tant d'hommes qui ont paru sur le théâtre de la révolution, cherchez l'homme ou le principe de votre prédilection!

Mais je devance les événemens.

Nous voici en 1785. Nous avons vu le troisième d'Orléans mourir à Sainte-Geneviève et terminer par une fin pieuse une jeunesse passée dans des essais de débauche. Son fils voulut rappeler le régent. Grands airs, folles amours, pe-

tits théâtres, soupers exquis, occupèrent une grande partie de son existence. Fidèle à la devise de sa famille, qu'un peu d'opposition était nécessaire à la splendeur de sa maison, il entra dans la protestation des princes contre la suppression des parlemens. Louis XV l'avait exilé avec son fils le duc de Chartres. Le père et le fils soutinrent mal leur rôle. Le père aimait à reparaître à la cour, à réunir ses familiers devant un petit théâtre que Collé animait de ses parades grivoises. Les mémoires nous ont conservé quelques échantillons de ces scènes dialoguées, où le gros rire, les grasses plaisanteries, de *bonnes impietés*, venaient réveiller ces marquis épuisés, ces ducs philosophes, blasés sur les productions de l'esprit.

Louis-Philippe mourut le 18 novembre 1785. Une de ses maîtresses, madame de Montesson, joua un grand rôle dans son existence ; elle fut, dit-on, épousée secrètement.

Peut-être devrais-je passer sous silence les aventures de la duchesse d'Orléans. Des mémoires nous ont laissé des détails sur cette pâle copie de la fille du régent, qui aimait à se faire conduire par son amant habillé en postillon. Gentilshommes et abbés parurent et furent reçus; et comme plusieurs réclamaient la pater-

nité de son fils, le duc de Chartres, la mère répondit un jour : Quand on tombe sur un fagot d'épines, sait-on celle qui vous a blessée?

LOUIS-PHILIPPE † 1785.

Louise-Henriette de Bourbon † 1759.

1° Louis-Philippe-Joseph.

2° Louise-Marie, mariée au duc de Bourbon † 1822.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH,

DUC D'ORLÉANS.

Si videbas furem, currebas cum eo, et cum adulteris portionem tuam ponebas.

(Psal. 49.)

Lâche comme un laquais!

(Mirabeau.)

C'est le vase dans lequel on a déposé toutes les ordures de la révolution.

(Le prince de Talleyrand.)

Oh! l'horreur! oh! le monstre! (*Chœur des conventionnels, quand le duc d'Orléans vota la mort de Louis XVI.*)

CHAPITRE XXV.

MADEMOISELLE DE PENTHIÈVRE.

En parcourant tant de mémoires sur la révolution française et sur le rôle joué par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, il est difficile de sur-

monter le dégoût qui vient vous saisir. J'entreprends de raconter la vie d'un homme qui fut le plus coupable de sa race, et dont le nom est voué à l'exécration de l'histoire.

Il dut son atroce célébrité aux événemens de la fin du dix-huitième siècle. Auteur des premières calamités de notre patrie, il ne fit pas tout le mal qui était dans son ame. De sourdes conspirations, des attentats soldés, des haines sanglantes, et, plus tard, un vote qui effraya les plus grands coupables, telle est la vie politique d'un homme dont le fils est roi.

Il avait respiré le vice dès sa plus tendre enfance. Son père, pour mettre la dernière main à son éducation, lui donna une courtisane pour maîtresse : c'est madame de Genlis qui nous l'affirme. Jeune encore, il était beau, bien fait de sa personne ; mais ses goûts dégradèrent bientôt cet extérieur plein d'avantages. Ce front, que la pudeur ne colora jamais, devint abject ; chauve avant l'âge, la corruption parut sur son teint échauffé et couvert de boutons.

A cette époque, il ne restait de la nombreuse postérité illégitime de Louis XIV que le duc de Penthièvre, fils unique du comte de Toulouse. Le prince de Lamballe, son fils, avait épousé Marie-Thérèse, de la maison de Savoie; et la fille

du duc de Penthièvre était recherchée par le jeune duc de Chartres.

Une circonstance surtout faisait désirer ce mariage à la maison d'Orléans; le jeune prince de Lamballe avait forcé ses organes et usé dans la débauche une jeunesse sans éclat. Sans enfans, et sans espérance d'être père, il rivalisait de libertinage avec Louis-Philippe, maître passé en fait de crapule.

Cette frêle existence était près de finir, et la maison d'Orléans convoitait cet opulent héritage. La fille du duc de Penthièvre aimait Louis-Philippe : tout favorisait un mariage qui fut célébré à Versailles au mois de mai 1769.

La petite-fille du comte de Toulouse comprit bientôt toute l'étendue de ses malheurs. Pieuse et résignée, elle regretta la solitude du couvent où elle avait vécu à l'abri de la contagion et grandi en silence, forte des leçons de son père. Abreuvée d'amertume, elle chercha des consolations dans l'amitié de mademoiselle de Montigny.

Quand l'héritier du duc de Penthièvre mourut d'épuisement et de débauche, ce fut un cri universel. On accusa publiquement son beau-frère, Louis-Philippe, d'avoir provoqué ce dénouement d'une vie absorbée par le vice.

A cette époque, la cour et la ville se précipitaient dans toutes les manies. La franc-maçonnerie était une vogue; les grands seigneurs se pressaient aux loges : le prince y voulut figurer à son tour. Il fut nommé grand-maître. Cinq ans plus tard, il y présenta sa femme, et cette grotesque réception eut lieu à la loge de la Folie-Titon.

CHAPITRE XXVI.

COMBAT D'OUESSANT.

L'Europe vit, à l'occident de la France, au delà de l'immensité des mers, un peuple sorti de la vieille civilisation, refuser une taxe imposée par la métropole. De là un duel entre la Grande-Bretagne, marchande de nations, et les provinces du nord de l'Amérique.

De paisibles planteurs, oppresseurs des nègres leurs esclaves, proclamèrent une insurrection, et soutinrent la guerre de l'indépendance. Sans passion pour la liberté, maîtres environnés de l'esclavage, ils tremblèrent pour leurs comptoirs. Un congrès réuni à Philadelphie[1] posa la base de leurs droits; ces maximes de liberté qu'on affiche au coin des rues sont rarement dans le cœur des hommes qui les décrètent. Les dernières classes du peuple américain les entendirent proclamer sans enthousiasme : sans doute elles re-

[1] 17 septembre 1774.

doutaient, de la part de l'Angleterre, une oppression sans bornes, mais elles pressentaient la domination prochaine de leurs maîtres présens.

Washington parut. Héros d'un siècle qui n'est plus, ami de la liberté, enthousiaste des droits imprescriptibles de l'humanité, il se présente à nous, enfans d'un âge égoïste, comme le modèle de la gloire la plus pure, comme le citoyen le plus intègre. Boston fut enlevé aux Anglais.

Alors se réveilla, dans toute son énergie, la longue rivalité entre la France et l'Angleterre. A Paris on célébrait avec frénésie le triomphe de Boston; les villes de France envoyèrent des armes. Franklin traversa les mers et vit accourir dans sa demeure, à Passy, un peuple qui le comparait à Socrate et à Phocion. Le jeune marquis de Lafayette commença la plus belle partie et la seule pure de sa longue carrière. Il quitta la France, combattit avec un peuple qui avait juré d'être libre, et obtint l'amitié de Washington.

Louis XVI seconda l'insurrection contre la métropole et voulut être le libérateur de ce peuple affranchi. Ce grave incident ravit pour toujours à la Grande-Bretagne ses colonies du

Nord. La guerre maritime avec notre patrie irrita le monarque anglais et le parlement. Jamais les assemblées délibérantes de la vieille Angleterre n'avaient offert cet aspect majestueux et imposant; lord Chatam parut pour la dernière fois. Agé de soixante-dix ans, avec cette longue expérience du passé, ce pâle vieillard s'avança, appuyé sur son gendre et sur son fils; tous les lords se levèrent à son arrivée. Dans un discours que je ne puis citer en entier, il s'indigna d'entendre proposer l'abandon de la souveraineté de l'Amérique, et finit par ces étonnantes paroles : « Un peuple, si long-temps la terreur du monde, va-t-il se prosterner aux pieds de la maison de Bourbon! » Ce morceau, d'une haute éloquence, fut le dernier chant du cygne. Lord Chatam tomba dans les bras de ses amis; transporté à sa maison de campagne, il expira.

Cependant la guerre continuait plus vive que jamais. La France avait vu sortir de ses ports une brillante escadre de trente-deux vaisseaux de ligne; le comte d'Orvilliers la commandait, monté sur le vaisseau *la Bretagne;* après lui venaient le comte de Guichen, commandant du vaisseau *la ville de Paris,* le comte Duchaffaut, Lamothe-Piquet, Bougainville. L'arrière-garde devait être sous les ordres du duc de Chartres.

Ce fut le 8 juillet 1778 que Brest fut témoin du départ de l'escadre.

L'Angleterre avait armé en toute hâte une flotte formidable. L'amiral Keppel, sorti de Plymouth, le 12 juillet, rencontra l'escadre française, à trente lieues d'Ouessant. Quatre jours on s'observa de part et d'autre. Enfin, le 27, le combat s'engagea. La lutte fut opiniâtre et terrible. En vain le comte Duchaffaut est blessé, en vain son fils tombe à ses côtés, le chef d'escadre reste à son poste et commande la manœuvre. L'occasion se présente de couper deux vaisseaux de la ligne anglaise, l'ordre en est aussitôt donné au duc de Chartres. Mais où était-il? L'histoire et les pamphlets varient sur ce point.

Le comte d'Orvilliers ne put être entendu; on n'obéit pas à ses signaux, et le prince resta fidèle à la devise de sa famille : Toujours ami de l'Angleterre.

Il partit cependant et parla d'un combat qu'il n'avait pas vu. A l'Opéra, son nom fut répété avec enthousiasme. Mais, comme a dit Bossuet, il est des retours soudains. On apprit tous les détails du combat d'Ouessant. Ce prince, naguère l'idole du public, fut bafoué de Paris tout entier. Les témoins du combat d'Ouessant

demandèrent le rappel de celui qui leur avait enlevé l'occasion du plus beau triomphe. Le prince rentra dans l'oubli, rumina sa vengeance, et se fortifia dans ses vices et dans sa haine contre le roi et la cour.

CHAPITRE XXVII.

PROLOGUE DE LA RÉVOLUTION.

Les grands maîtres de la philosophie du dix-huitième siècle n'étaient plus; prophètes de la génération nouvelle, ils lui avaient légué le soin de la réforme. La fin du siècle se mit à l'œuvre.

Un roi jeune, chrétien par sa morale, donna le plus éclatant exemple de la probité sur le trône; mais à une époque de vertige, il oublia qu'il n'est pas de roi sans épée; il n'appela pas à lui la partie saine de la nation : il eut horreur du combat, il préféra le sacrifice. Pour la royauté il n'est point de Golgotha; elle triomphe ou meurt, en tenant dans ses mains et le glaive et la loi.

La jeune reine avait changé l'aspect de Versailles. Une cour pleine de préjugés et d'étiquette la vit avec effroi braver les traditions du palais et la servitude des courtisans. Versailles l'abreuva d'amertume, le Palais-Royal de calomnies, et, plus tard, le Temple la vit pleurer sur son époux et ses enfans.

Maurepas, Turgot, Necker et Calonne passèrent vite. On voulait arrêter le déficit du trésor. Brienne, archevêque de Toulouse, appelé aux finances, eut recours à deux édits, l'un du timbre, et l'autre de l'impôt territorial. Alors commença la lutte contre le roi. Le parlement refusa l'enregistrement de ces deux édits bursaux. L'opposition fut éclatante; l'opinion seconda le parlement, le cri de guerre et d'alliance était les états-généraux.

Deux hommes parurent : Duval d'Epréménil et Louis-Philippe d'Orléans. Le premier, jeune, orateur, puissant par la grâce de ses manières, l'autorité de son regard et de sa voix, rêvait une tribune pour son éloquence, un ministère pour ses plans politiques. Légitime ambition, talent qui promettait à la France une gloire parlementaire. Le second trouvait des intervalles lucides dans son ivresse; faible au sortir des bras de madame de Buffon, il voulait se montrer redoutable, en embrassant le rôle qu'on lui offrait. Dépourvu d'éloquence, prince par son origine, crapuleux par ses goûts, il avait besoin, selon un spirituel écrivain, de crimes tous faits.

Louis XVI avait eu recours à un lit de justice, dernière ressource de la monarchie; par son ordre, le parlement enregistra les deux édits;

et Brienne, enhardi par ce premier succès, exila le parlement à Troyes. Mais l'autorité n'était plus respectée; la volonté du monarque incertaine, les ministres sans fermeté, sans plan, sans amour du bien public; la monarchie, livrée aux intrigues, chancelait sur le bord d'un abîme. Fatigué de son exil, le parlement regrettait Paris. Il fut rappelé, et Louis XVI vint dans son sein faire un dernier essai de sa puissance. Tout était prêt pour une lutte ouverte : cette séance, où le parlement se suicida en frappant la monarchie, mérite une grande page dans notre histoire. Louis XVI, le meilleur des rois, dans des temps calmes, n'était plus à la hauteur d'une œuvre de réforme. Sa main, ouverte pour la bienfaisance, ne pouvait plus retenir le sceptre. Dès ce moment, on entrevit tous les orages qui menaçaient la patrie. Les remontrances du parlement furent quelquefois des prières, souvent des menaces. Je le vois, ce mot désiré, s'écriait d'Epréménil, je le vois prêt à échapper de vos lèvres : prononcez-le, Sire, et votre parlement souscrit à vos édits. A ces paroles pleines de dignité éloquente, d'autres conseillers joignaient des murmures mal étouffés.

Le parlement et la monarchie manquèrent de cet instinct politique qui abandonne rarement

le pouvoir. Le parlement, en demandant les états-généraux, prononçait son arrêt de mort; la royauté, en les refusant, se livrait aux exigences de la cour, à la turbulence des parlementaires, aux sanglantes attaques des démagogues.

Il fallait cependant mettre un terme à cette longue et insultante délibération. On avait prononcé le mot du bon plaisir. Le roi veut être obéi. Déjà le greffier commençait à écrire au milieu d'une sourde rumeur. Louis-Philippe, placé près du roi, se tourna vers lui, et s'armant de courage : Sire, cette séance est-elle un lit de justice, ou une séance royale? — Une séance royale, répondit Louis XVI. — Je supplie Votre Majesté de permettre que je dépose dans le sein de la cour la déclaration que je regarde cet enregistrement comme illégal. Il serait nécessaire, pour la décharge de ceux qui sont censés y avoir délibéré, d'y ajouter que c'est par l'exprès commandement de Votre Majesté.

L'embarras du monarque fut à son comble. Sa langue fut paresseuse à relever son autorité insultée. Pour la première fois, la parole manqua au roi de France.

Les édits furent enregistrés, et le roi partit.

Le lendemain, Louis-Philippe d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, et deux conseillers de

la grand'chambre, Fréteau et Sabatier, furent envoyés, l'un au château de Ham, l'autre au Mont-Saint-Michel.

CHAPITRE XXVIII.

RÉVOLUTION.

Louis-Philippe d'Orléans n'aimait point les voluptés secrètes; de mystérieuses débauches ne pouvaient le satisfaire. Il lui fallait Paris, la France pour témoin, le grand jour, et d'éclatantes orgies. Villers-Cotterets le vit pleurer de rage; mais ce fut une rage d'enfant. Dépourvu à la fois de la dignité d'un prince et de la fermeté d'un tribun, il ne sut pas supporter une peine aussi légère [1]. Les meubles qui tombaient sous sa main étaient brisés; il éclatait en pitoyables transports contre ses serviteurs, ses amis, sa maîtresse. Et pour donner plus de force à son parti, il cajolait la faveur populaire par des actes de bienfaisance. Singulière manie d'un prince que Paris avait bafoué dans deux circonstances! lorsque tout entier à ses idées de luxe, il avait couvert le vaste emplacement du Palais-Royal

[1] Thiers, *Révolution française*.

de nouvelles constructions, et causé la ruine des maisons voisines. Le procès, porté au parlement, causa un grand scandale, et c'est alors qu'il estima l'opinion publique un petit écu. Il avait voulu s'élever dans les airs dans un aérostat; mais à quelques pieds de terre la tête lui tourna: il eut peur, il fallut descendre au milieu de la risée publique.

Cet homme fut choisi par les mécontens, et le plan d'une révolution sanglante fut adopté. Puissant par ses ressources infinies, il conçut le projet d'accaparer tout le blé et de l'exporter à l'étranger. Ainsi, maître de la subsistance de la nation, il espérait soulever contre le roi tout un peuple affamé. Pendant qu'il méditait ainsi la ruine de sa patrie, il écrivait à Louis XVI des protestations de dévoûment et de respect; à la reine, qu'il exécrait cordialement, des supplications pleines d'hypocrisie.

On permit au prince de venir habiter le Raincy, et plus tard d'Orléans réunit autour de sa personne tout ce qui conspirait par le talent ou l'audace. De nouvelles difficultés étaient survenues avec le parlement; d'Epréménil partait pour l'île d'Yères, et la province répondait à l'exemple du parlement de Paris. La noblesse de Bretagne avait envoyé douze députés; le Dauphiné, invoquant

la liberté, s'était donné une constitution nouvelle. Tout était prêt pour une immense révolution.

Il fallut songer aux concessions.

Necker revint au ministère, d'Epréménil au parlement. Ce corps privilégié fit un dernier effort : nous le verrons disparaître sans retour. Les événemens se pressent, les opinions arrivent en foule, l'assemblée des notables nous mène aux états-généraux.

Des hommes, amis de la patrie, sincèrement dévoués à la liberté, se passionnèrent pour la gloire de la tribune, pour les nobles triomphes de l'éloquence ; l'histoire cite avec orgueil ces beaux génies. Mais à côté d'une révolution légitime, consacrée par la parole victorieuse, la violence avait ses partisans, le crime ses apologistes ; d'un côté, la réforme sociale par les saintes lois du progrès des siècles, de l'autre, des attentats inouis, le règne du couteau.

Le duc d'Orléans avait été élu par le bailliage de Villers-Cotterets. En présence de Mirabeau, Barnave, Maury, Cazalès, il ne pouvait espérer de paraître avec éclat. La tribune retentissait des noms que je viens de citer. L'esprit du prince avait une autre portée. Son instinct l'entraînait plus bas. D'ailleurs il s'agissait peu de guerre

loyale, de combats d'éloquence, où le pouvoir appartient au plus digne. Il fallait, avant tout, démolir la royauté. Le duc fit un malheureux essai de ses forces, dans la chambre de la noblesse, lorsqu'il guinda son courage jusqu'à un discours, ouvrage de ses partisans. Il avait commencé avec assez de fermeté, quand tout à coup le marquis de Montrevel, étouffant de chaleur, s'écria : Ouvrez les fenêtres! Ces mots firent pâlir le prince. Il crut qu'on voulait le jeter dans la rue. Sa bouche ne put articuler une parole; il se trouva mal. Aussitôt on l'emporte, on le déshabille pour le faire respirer. Le lâche! il était plastronné de plusieurs gilets.

La société tout entière fut remise en question. Roi, noblesse, clergé, peuple, comparurent devant la première assemblée nationale pour recevoir le droit de vie : délibérations sans exemple dans les annales des peuples, le présent craquant de toutes parts en présence d'un avenir qui surgissait avec sa brutale énergie. Dans ce laborieux enfantement d'une société nouvelle, les vieilles institutions disparurent pour toujours.

Cependant la vieille royauté, poussée aux abîmes, restait encore debout. Si elle n'eût eu pour adversaires que l'éloquence des réformateurs et les droits du peuple, elle eût adopté les nouvelles

doctrines. Mais en voyant la foule se ruer, se précipiter pour mettre la monarchie en lambeaux, la royauté baissa la tête et se prit à dire : Mon heure est venue!

CHAPITRE XXIX.

ÉLIXIR DE LA CANAILLE.

Mon dessein n'est pas de faire l'histoire de la révolution; je veux signaler seulement la conduite de Louis-Philippe d'Orléans, et raconter sa part d'influence dans les meurtres.

Depuis long-temps, le Palais-Royal était le rendez-vous du vice audacieux, de l'assassinat organisé. Les circonstances étaient horriblement favorables aux perturbateurs; la famine se faisait sentir à Paris, l'hiver avait été d'une excessive rigueur. L'Assemblée constituante n'allait pas assez vite au gré des niveleurs et des hommes qui se proclamaient enragés[1]. Mirabeau, qu'il ne m'appartient pas de juger après les belles pages de madame de Staël[2], venait entretenir le

[1] Le club des enragés.

[2] « Tribun par calcul, aristocrate par goût, qui, en parlant de Coligny, ajoutait : *qui par parenthèse était mon cousin;* tant il cherchait l'occasion de rappeler qu'il était bon gentilhomme. Je me reproche d'exprimer ainsi des re-

prince dans ses projets factieux, et lui représentait peut-être une usurpation prochaine. Après lui venait un homme dangereux par sa fougueuse éloquence, et qui se faisait une tribune dans les places publiques et les carrefours, Camille Desmoulins; puis la foule des idoles de la populace, un comédien Grandmont; Duport, Saint-Huruge, Théroigne de Méricourt, jeune fille d'une beauté ravissante et d'une férocité sans exemple. Dans l'intérieur du palais, Laclos, auteur d'un exécrable roman; Sillery, préférant les courtisanes à la politique; Valence, homme nul, mais dangereux par son ineptie. Il fallait à tout prix remuer les faubourgs, épouvanter la ville par des attentats; la monarchie ne croulait pas assez vite. Coffiné et Poupart avaient enrégimenté des scélérats que soldait le Palais-Royal.

La révolution se faisait par l'Assemblée consti-

grets pour un caractère peu digne d'estime; mais tant d'esprit est si rare, et il est malheureusement si probable qu'on ne verra rien de pareil dans le cours de sa vie, qu'on ne peut s'empêcher de soupirer lorsque la mort ferme ses portes d'airain sur un homme naguère si éloquent, si animé, enfin si fortement en possession de la vie... » (Mme de Staël, *Considérations sur les principaux événemens de la révolution française.*)

tuante; sa marche, quoique fougueuse et précipitée, aurait satisfait les sincères amis des libertés publiques. Il était inutile de lui donner le crime pour allié: la liberté fut dans l'audace, la gloire dans le sang.

Le peuple entra pour la première fois dans la Bastille, prison de grands coupables, donjon des gentilshommes; des hommes de lettres l'avaient aussi visitée. Pour rendre l'arbitraire impossible, on dispersa les pierres d'une prison d'état. Il fallait des lois et des mœurs, on eut recours à la violence et au crime. Cette conquête fut saluée de cris unanimes; on crut fermement qu'il n'y aurait plus d'opprimés. On ne coupa que deux têtes : Delaunay et Flesselles furent égorgés. Ici la monarchie devait tirer le glaive, et appelant à elle l'assemblée de la nation, proclamer le règne des lois, et poursuivre sans pitié ceux qui voulaient régénérer la France par les couteaux. Mais Louis XVI portait le poids de la royauté coupable.

Le Palais-Royal et les égoûts, voilà le théâtre de tant de cruautés inutiles, de tant de sang versé à plaisir. Louis-Philippe d'Orléans vit enfin ses ressources épuisées; le crime n'était plus soldé; on commençait à respirer après tant de désastres. D'Orléans eut peur; sa ruine était prochaine.

Un de ses partisans, qui avait joué un grand rôle dans l'accaparement des blés, Pinet enfin, était parvenu à réaliser une fortune considérable ; il était l'ame des capitalistes; quarante millions étaient dans son portefeuille. Quand la populace commença ses égorgemens, Pinet fut effrayé. Il va trouver le duc de Penthièvre et lui confie son portefeuille ; mais ce prince étant parti pour la campagne, Pinet, séduit par l'assurance du duc d'Orléans, vient enfouir sa fortune dans le château du Raincy. Cependant, le calme permettait de se livrer à de nouvelles spéculations. Pinet veut reparaître sur la scène de l'agiotage et des soulèvemens : il réclame du prince son portefeuille, et se dispose à partir. Le duc lui remet ses papiers et lui donne une voiture à sa livrée pour le ramener. Dans la route, au milieu d'un bois, il est tout à coup assailli par des brigands : on le dépouille, on le laisse expirant sur le chemin. La voiture s'enfuit et disparaît. Au point du jour, il râlait encore et faisait entendre ces paroles : Mon portefeuille! Il expira.

J'ai cité cette malheureuse histoire. Les mémoires attribuent ce crime au duc d'Orléans. Dans le nombre, il passe peut-être inaperçu.

Des historiens ont douté s'il y eut un parti d'Orléans ; si Mirabeau surtout seconda le Palais-

Royal : je m'explique. Dans la révolution française, les premiers destructeurs de la royauté ne savaient pas où ils allaient. L'Assemblée nationale jeta les premiers fondemens d'une constitution impossible, et qui, sans les attentats de la place publique et les insurrections des faubourgs, anéantissait la royauté et conduisait à l'anarchie. Mais je ne pense pas que Mirabeau rêvât une royauté nouvelle ; il avait vécu dans les antres, dans les sales orgies du Palais-Royal, son opinion était faite sur le duc d'Orléans. Mais, ivre de popularité, entraîné par les triomphes de son éloquence, il se plaisait à voir la vieille monarchie réduite au rôle de suppliant. Le plus inepte de tous les conspirateurs était le prince, qui se flattait d'arriver par les masses ; au milieu de tant de crimes, il attendait le bras parricide qui frapperait Louis XVI. C'est là le secret de sa politique, c'est là toute sa vie.

En présence d'une royauté qu'on menait aux Gémonies, l'homme le plus aveugle eût douté de la possibilité d'une monarchie nouvelle. C'était cependant la pensée unique de Louis-Philippe.

Louis XVI entendait de Versailles, à de courts intervalles, les hurlemens de la place publique. Un dernier assaut vint l'arracher pour toujours au palais que son aïeul avait souillé d'impures

concubines. Tout à coup Paris s'ébranle : femmes, enfans chancelans de débauche, sicaires armés de broches et de piques, remplissent le chemin qui mène de Paris à Versailles. Les plus intrépides et les plus dégoûtans sortaient du Palais-Royal ; entre eux s'élevaient des rivalités de meurtre ; ils se cottisaient pour frapper de grands coups : J'égorgerai la reine, disait l'un ; un autre : Je mettrai sa tête au bout de cette pique. Et la foule se ruait à perdre haleine. Elle arrive enfin, et vient frapper à la porte de l'Assemblée nationale. Mounier présidait : il fait entrer cette honnête cohue, et Maillard se présente avec vingt femmes. Bientôt il s'installe, boit et mange, et l'assemblée s'écoule de dégoût et de terreur.

Cependant Versailles était menacé ; la nuit était sombre, on annonçait l'armée parisienne. Vers minuit, arrive le général Lafayette qui se flattait de tempérer la sédition. A son approche, le calme paraît se rétablir, et fier de ce silence, le général assure que tout le monde peut se livrer au sommeil.

Cette nuit de terreur était près de finir. L'imprévoyance, la faiblesse reçurent un effroyable châtiment. Aux premières lueurs du jour, des hordes se précipitent avec d'épouvantables vociférations. Les gardes résistent ; le massacre

commence. On coupe des têtes avec délices, on se pare des dépouilles des victimes; on crie vive notre père le duc d'Orléans. Où était-il ce père du peuple? Ce jour même, il avait entendu la messe; il paraissait sur les escaliers de Versailles, encourageant de la voix et du geste. Sa main tenait une badine, son chapeau portait une énorme cocarde, il disait : C'est là, mes amis c'est là. Les gardes fidèles étaient massacrés sans pitié, on avançait au milieu de flots de sang.

La providence protégea, pour la dernière fois, Louis XVI, sa femme et son fils. Au cri qui vient frapper son oreille, la reine accourt chez le roi avec le jeune Dauphin; et les deux époux se réunirent chez Madame. Lafayette parut pour présenter le roi à la foule victorieuse. De ce sanglant désastre à la captivité il n'y avait qu'un pas. Louis XVI quitta Versailles, et marcha péniblement sur le chemin de Paris, au milieu des vociférations de la populace. Et quand cette cohue, rouge de sang, passa devant la terrasse de Passy, elle salua de nombreuses acclamations le duc d'Orléans qui était là, immobile avec ses enfans et madame de Sillery, regardant passer son ouvrage.

CHAPITRE XXX.

LE PEUPLE A SOIF.

Du jour où le monarque fut livré aux caprices de la populace, la liberté ne fit point un seul pas. Les hommes qui avaient l'instinct de la politique du jour entrevirent l'abîme. Mirabeau ne cachait pas son profond mépris pour les auteurs de tant de sanglans désordres, et toutefois il désirait que le duc d'Orléans ne quittât point la France. Lafayette, au contraire, savait d'où partait le crime, et mettait tout en œuvre pour faire partir le prince. Celui-ci résistait, et dans le cabinet de Montmorin, Lafayette le menaça d'un soufflet. Un verre d'eau rendit quelque courage à celui que Mirabeau appelait faquin et lâche comme un laquais. Mais le départ fut décidé. Il ne pouvait quitter la France sans une mission apparente. Louis XVI l'envoya auprès du roi d'Angleterre. Il nous reste une lettre de remercîmens adressée au roi par Louis-Philippe. Il serait inutile de citer ces paroles pleines d'hy-

pocrisie, de soumission mensongère, et de dévoûment à la personne du monarque.

Louis-Philippe passe le détroit et trouve en Angleterre une honorable réception, dans un temps où tous les monarques auraient rougi de correspondre avec cet homme. La fédération le rappela bientôt en France pour venir prêter un serment. C'était alors une épouvantable manie de jurer fidélité à toutes choses, à la constitution qui, à peine finie, fut violée, à la loi qui passa rapidement, au roi qui n'était pas même debout.

Cependant on considérait l'avenir avec effroi; un reste d'énergie parut dans le Châtelet, lorsque résumant la procédure des crimes de Versailles, il déclara que le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau lui paraissaient être dans le cas d'être décrétés. Inutile décision! courage admirable dans des temps d'audacieuse perversité! Restait l'Assemblée nationale qui avait proclamé l'inviolabilité de ses membres, principe salutaire qu'on aurait pu maintenir en flétrissant la conduite de ces deux grands coupables. Aussi l'Assemblée prononça : Il n'y a pas lieu à accusation contre M. de Mirabeau l'aîné, et M. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans.

Arrêtons-nous. Il y eut une sorte de gran-

deur dans ce verdict de l'Assemblée, un présage de l'avenir. Le premier commençait à reculer d'effroi en voyant les débris de la monarchie, et se flattait d'arrêter de sa main puissante un édifice qui menaçait ruine; le second n'était plus à la hauteur des factieux, surgissant avec une nouvelle énergie. Leur rôle était rempli. En vain Mirabeau vit la reine de France demander grâce pour un sceptre brisé : les morts allaient vite! Mirabeau expira, se flattant d'emporter les lambeaux de la monarchie : Vous aurez, disait-il, des massacres, des boucheries! Le grand orateur était prophète.

Quand la royauté eut disparu, les personnes royales songèrent à la fuite : inutiles efforts! Prisonnières dans Paris, elles attendaient le dénouement avec calme. Pendant que les Tuileries étaient en deuil, le Palais-Royal offrait un étrange spectacle. Une femme spirituelle et vaniteuse, et une courtisane éhontée, étaient rivales d'influence; madame de Genlis dirigeait l'éducation des enfans du prince, madame de Buffon cherchait à ranimer le duc blasé sur les plaisirs des sens, et désespérant de ses trames politiques. Madame de Genlis avait adopté, pour ses pupilles, un de ces plans où les élans de l'ame ne sont pour rien; là, tout était calculé et réglé d'avance : la piété,

l'étude, la philantropie; vertus faciles, bavardage de commères, bienfaisance étalée avec plaisir. La charité chrétienne, l'amour de l'humanité souffrante, consistaient à saigner des malades à l'Hôtel-Dieu; on croyait montrer de la grandeur d'ame en humiliant son rang; on immolait sa naissance en descendant dans la boue.

Le prince avait, dans un débat solennel, résigné le titre de membre de la dynastie régnante, pour prendre celui de citoyen français. Etrange distinction qui mettait déjà le roi de France hors la loi!

En présence de tant de crimes politiques, au milieu de ces femmes, où une épouse et une mère ne pouvaient vivre sans rougir, la fille du duc de Penthièvre résolut de chercher un asile sous le toit paternel. Mais l'époux, qui tenait à sa victime, eut recours au ministère d'un huissier pour forcer sa femme à rentrer dans son domicile. Il redoutait déjà l'émigration du père qui pouvait entraîner sa fille. L'épouse infortunée vit bientôt la guerre éclater; une séparation de biens fut prononcée, et il ne lui resta que son père pour consolateur.

La révolution avançait au pas de course : la Constituante avait fait place à l'Assemblée législative. Il était réservé à cette dernière de jurer fidélité au monarque, et, un an plus tard, de pro-

clamer sa déchéance. Ces douze mois sont la préface véritable du grand drame révolutionnaire; la liberté était hurlée dans les clubs et les places publiques, et l'on préparait le 10 août et le 2 septembre. L'assemblée politique n'était rien : il faut chercher la révolution dans le club des Jacobins, où l'on trouve Robespierre; dans celui des Cordeliers, où tonnait Danton; aux Feuillans, où s'exerçait une triple nullité, Sillery, Laclos et Philippe d'Orléans.

Je dois cependant mentionner une démarche de Louis-Philippe, qui, pour la première fois, montra des sentimens honorables : il avait été, par le ministre de la marine, porté au grade d'amiral. Le roi crut à un retour possible du duc d'Orléans, et ce ne fut pas la dernière illusion de ce malheureux prince. Peut-être Philippe d'Orléans jugeait la révolution avec vérité. Il parut un jour au lever du roi, et provoqua d'éclatans murmures; il passe de là chez la reine, le couvert était mis, et aussitôt on entend crier : *Ne laissez pas approcher des plats*. Le prince s'éloigna sans avoir vu la famille royale. Il fut poursuivi sur les escaliers : on cracha sur lui pendant qu'il descendait.

Ce fut alors une effroyable pensée de trouver impossible tout retour vers le roi, et de sentir la

révolution lui échapper. Il se hâta d'envoyer à Londres Pétion, Voidel avec ses enfans, et madame de Genlis.

Mais la révolution n'appartenait plus au duc d'Orléans; il ne pouvait même plus se flatter de diriger les meurtriers. De ce jour, le prince s'efface, et pour retrouver ce grand coupable, nous attendrons le procès du roi de France.

Deux mots sur les derniers jours de la monarchie.

Paris avait donné le signal de sanglantes insurrections, les provinces répondirent par des massacres. L'émigration irritait l'Assemblée nationale, les affaires religieuses avaient causé un schisme; les préparatifs de quelques puissances de l'Europe avaient été salués par une déclaration de guerre à l'empereur : tel était l'état de la monarchie au 20 juin 1792. La population des faubourgs se rua sur les Tuileries, insulta Louis XVI dans son palais, souilla cette demeure par mille profanations, et prépara toutes choses pour une épouvantable catastrophe.

Cependant un reste de fidélité avait paru dans les camps. Lafayette vint à Paris, accusa les Jacobins, et trouva l'assemblée incertaine, divisée d'intérêts et d'opinions. Tout Paris s'ébranlait, les masses étaient prêtes pour le 10 août. Quand

ce jour arriva, Louis XVI fut frappé de vertige : il oublia que c'était devant son palais que le roi de France devait mourir, avec tant de Français égorgés pour sa défense. Il aima mieux rendre son épée, et Dieu permit qu'il fût décapité avec le poids de cette faute immense.

A cette France nouvelle, sans roi et sans Dieu, il fallait une nouvelle assemblée : la Convention fut décrétée. Mais en attendant ses œuvres, on fit main-basse sur des prisonniers, on baigna ses talons dans le sang : une amie de la reine, la princesse de Lamballe, fut saisie dans les cachots; ses bourreaux goûtèrent toute la volupté du sang. Sa tête fut coupée; on la promena dans Paris, et portant ce trophée au bout d'une pique, les égorgeurs se dirigèrent vers le Palais-Royal. Louis-Philippe était le plus intéressé à cette sanglante exécution[1]. Au premier bruit de ces hurlemens féroces, l'instinct le pousse à une fenêtre, et pendant ce temps sa maîtresse s'évanouit, en criant : Ah, mon Dieu! voilà comme ma tête sera portée un jour.

Le prince se remit à table.

[1] Il y gagnait 450,000 liv., douaire de la princesse de Lamballe.

CHAPITRE XXXI.

M. D'ORLÉANS.

Un roi captif avec sa famille, les cachots inondés de sang et regorgeant encore de prisonniers, l'ennemi aux frontières, les partis préparant leurs œuvres sanglantes, tel est le tableau de la fin de 1792.

Quand la Convention s'assembla, Louis-Philippe d'Orléans voulut sa part dans ce grand drame. Le 10 août avait été pour lui un arrêt de mort; il se flattait de poser sur sa tête la couronne qui venait de cheoir du front de l'infortuné Louis XVI; il entendit proclamer la république. Où fuir! l'Europe aurait repoussé avec dégoût un homme qui avait flétri son nom et sa famille, renié son père, et qui, rejetant le sang de ses veines, s'était inoculé la boue. Il prétendit être le fils d'un cocher; ce qui peut-être n'était pas impossible, si l'on considère les nombreux débordemens de sa mère.

A moins de prendre les haillons, de se rendre

méprisable à force de cynisme, comment échapper aux soupçons [1].

D'Orléans voulut poursuivre son rôle jusqu'au bout. Voyant l'Europe fermée à sa fuite, il résolut de rester en France. Le procès du roi captif allait commencer; en donnant des gages sanglans à la Convention, il se flattait d'ètre le premier candidat d'une royauté nouvelle; et cependant il dégoûtait ses complices.

Quelques millions qui lui restaient encore le désignaient aux masses; ses palais, son nom, sa vie passée, ses plans supposés, avaient soulevé contre lui des haines qui devaient finir dans le sang.

Louis-Philippe prit le nom d'Égalité [2], et proclama que, dans le cas où Louis XVI ne serait

[1] Thiers, *Révolution française.*

[2] « Le conseil général de la commune de Paris arrête, sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, ce qui suit :

« 1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de famille, *Egalité.*

« 2° Le jardin, connu jusqu'à présent sous le nom de *Palais-Royal*, s'appellera désormais *Jardin de la Révolution.*

« 3° Louis-Philippe-Joseph Égalité est autorisé à faire faire, soit sur les registres publics, soit sur les actes notariés, mention du présent arrêté. »

plus, il resterait citoyen français. Mes enfans, ajoutait-il, sont prêts à signer de leur sang qu'ils sont dans les mêmes sentimens que moi.

L'Homme né roi, placé par les lois divines et humaines[1] au dessus du meurtre, comparut devant ses accusateurs. Parmi les spectateurs, il y en eut un[2] qui maudit son âge et le sort qui ne lui donnaient pas qualité pour frapper. Pendant que la victime imposait par la sublimité de son calme et de ses paroles, Philippe Égalité se tordait sur son siége : Mais à l'entendre parler, s'écriait-il, ne dirait-on pas qu'il est innocent. Et témoin de l'impression produite par le prisonnier du Temple : Eh bien! vous verrez qu'ils ne le condamneront pas.

A ces mots, Manuel se lève : Jamais la Convention n'a ressemblé à un tribunal. Si elle l'eût été, certes, on n'aurait pas vu le plus proche parent de Louis n'avoir pas, sinon la conscience, du moins la pudeur de se récuser.

Trois fois le régicide fut mis aux voix, trois fois Philippe Égalité réclama sa part.

En vain un député fit entendre ces paroles :

[1] Et surtout par la constitution de 1791.

[2] Le duc de Montpensier : Le ciel nous a ravi ce précoce jeune homme.

« Je soutiens que tous les monarques morts dans leur lit étaient plus coupables que Louis [1]. »

Écoutons l'arrêt de l'histoire :

« Louis était monté sur le trône à vingt ans, « et à vingt ans il donna sur le trône l'exemple « des mœurs ; il n'y porta aucune faiblesse cou- « pable ni aucune passion corruptrice ; il y fut « économe, juste, sévère, et il s'y montra tou- « jours l'ami constant du peuple. Le peuple dé- « sirait la destruction d'un impôt désastreux qui « pesait sur lui ; il le détruisit. Le peuple de- « mandait l'abolition de la servitude ; il com- « mença par l'abolir lui-même dans ses domai- « nes. Le peuple sollicitait des réformes dans la « législation criminelle pour l'adoucissement du « sort des accusés ; il fit ces réformes. Le peu- « ple voulait que des milliers de Français, que la « rigueur de nos usages avait privés jusqu'alors « des droits qui appartiennent aux citoyens, ac- « quissent ces droits ou les recouvrassent ; il les « en fit jouir par ses lois. Le peuple voulut la « liberté, et il la lui donna ! Il vint même au « devant de lui par ses sacrifices ; et cependant, « c'est au nom de ce même peuple qu'on de- « mande aujourd'hui.... Citoyens, je n'achève

[1] Faure, député.

« pas... Je m'arrête devant l'histoire : songez « qu'elle jugera votre jugement, et que le sien « sera celui des siècles [1]. »

La victime était prête. Achevons le drame.

La question suivante fut posée :

« Louis Capet, ci-devant roi des Français, « est-il coupable de conspiration contre la liberté, « et d'attentat contre la sûreté générale de l'État? « — Oui ou non ? »

Louis-Philippe Égalité : Oui.

En entendant le vote de Louis-Philippe, la Convention pousse un murmure d'indignation. L'appel nominal est suspendu.

« Le jugement qui sera rendu sur Louis sera-« t-il soumis à la ratification du peuple, réuni « dans les assemblées primaires ? »

Louis-Philippe Égalité : Je ne m'occupe que de mon devoir, je dis non.

Marat et Robespierre le regardèrent en pitié.

« Quelle peine le ci-devant roi des Français a-t-il encourue?... »

Louis-Philippe Égalité : Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteraient par la suite à la souve-

[1] De Sèze.

raineté du peuple, méritent la mort, JE VOTE POUR LA MORT.

Oh! l'horreur! oh! le monstre! tel fut le cri unanime de la Convention. D'Orléans était jugé par ses pairs.

A cette nouvelle, le nom de Louis-Philippe fut voué à l'exécration de la France et de l'Europe entière. Le prince de Galles déchira de ses mains le portrait de celui qui fut son ami, et cracha sur ses lambeaux dispersés. Le fils eut horreur du père, et ne voulut plus correspondre avec lui. Le monstre était mis au ban de l'humanité!

Je n'entreprendrai pas le récit de la mort de Louis XVI. Cette passion de la royauté est toute vivante dans le testament du Martyr, dans la narration du Serviteur[1], et dans la lettre du Bourreau. A ce triple témoignage de la vérité, je n'ajouterai que ces paroles de la victime qui se rapportent à mon sujet: Je suis bien affligé de ce que M. d'Orléans, mon parent, a voté ma mort[2].

[1] Cléry.

[2] Paroles de Louis XVI.

CHAPITRE XXXII.

LE PÈRE ET LE FILS.

Arrêtons-nous. Un roi mort, une dynastie entière en exil ou dans les cachots, la noblesse effacée du livre de la nation, les prêtres égorgés, furent les premières œuvres de la république. Le dix-huitième siècle avait proclamé le monarque, les gentilshommes et l'église oppresseurs des hommes libres, et éteignant le flambeau de la liberté. Le tiers-état, que l'on proclamait le peuple par excellence, le peuple sans noblesse et sans clergé, devait au moins donner au monde un éclatant exemple de grandeur et d'harmonie. En présence de cette table rase de toutes les supériorités, pourquoi le sang du peuple fut-il versé *comme l'eau des fontaines?* pourquoi des plébéiens furent-ils égorgés? pourquoi le triangle d'acier fut-il promené sur la tête des femmes, que les révolutions humaines ont toujours respectées?

Pendant que le père assistait à de sanglans té-

moignages et se vantait d'avoir du sang de cocher dans les veines, le fils aiguisait son épée pour Jemmapes.

Mais les partis marchaient à la destruction des partis contraires ; la rage de tuer s'empara de la Convention. En vain le père voyait, inaperçu dans la foule [1], tomber la tête de Louis XVI ; en vain le fils, compagnon de Dumouriez, arrêtait l'ennemi aux frontières. La proscription atteignit le père et le fils.

Dumouriez, qui se flattait de finir une révolution par l'épée, et de ramener à l'unité monarchique les lambeaux sanglans de la patrie, fut à son tour poursuivi par la haine des démagogues. Il se croyait appelé par la providence à rétablir un trône qui avait croulé dans le sang ; il s'endormit sur la foi de ses oracles, et se réveilla lorsque la montagne pourvoyeuse des Gémonies lui demanda sa tête. Alors il tourna le dos à la France, emmenant avec lui le fils de d'Orléans, le jeune Égalité, qui attendait pour surgir un caprice de Dumouriez ou un regard de la fortune.

Alors toutes les haines se dirigèrent sur le

[1] Montjoie assure que le duc d'Orléans était dans un cabriolet sur le pont Louis XV, lorsque le roi fut décapité.

Palais-Royal. Celui qui avait provoqué tant d'incendies et d'assassinats, vit le torrent remonter son cours et menacer de l'entraîner. On reprochait au père la trahison du fils ; le fils était sacrifié par le père : Si je suis coupable, s'écriait-il, je dois être puni ; si mon fils l'est, je vois Brutus.

Mais déjà la Convention devait immoler cette Gironde, faisceau de génie et d'erreur ; sur les tables de proscriptions, on écrivit le nom de Philippe Égalité, sujet de discorde entre de grands coupables.

Quand le décret qui le condamnait à être enfermé avec les siens dans la forteresse de Marseille parvint au Raincy, le prince dînait tranquillement avec Marat. Le duc bondit sur son siége ; Marat, exprimant le jus d'un citron, tourna et retourna le fruit dans ses mains, et le montrant au prince, jeta par la fenêtre cette écorce inutile : C'est bien là votre histoire, lui dit-il, et il acheva de dîner d'excellent appétit.

Conduit à l'Abbaye, Louis-Philippe Égalité y rencontra Laclos ; le jeune duc de Beaujolois y était dès le matin ; le duc de Montpensier servait à l'armée de Biron : il fut arrêté par Biron lui-même.

Tous les désastres accablèrent cette famille.

Le père était prisonnier avec ses deux enfans, lorsque la sœur du prince, la duchesse de Bourbon, fut conduite à la Force. L'épouse, fille du duc de Penthièvre, désarma par ses infortunes la haine des proscripteurs; le château de Vernon lui fut donné pour asile. Restait le prince de Conti qui avait prêté serment à la république; il fut réuni aux prisonniers avec sa femme, et cette foule de captifs s'achemina vers Marseille.

Rien ne put corriger Philippe. Brutal, quoique dans les fers, il aimait à rappeler ses débauches passées.

« La vie qu'il menait dans sa prison était si licencieuse, si hideusement scandaleuse, que le prince de Conti qui partageait la même prison, ne put y tenir. Il écrivit à la Convention pour s'en plaindre, et lui représenter qu'il préférait la mort au supplice d'être sans cesse en face de ce monstre; il demandait en conséquence sa translation dans une autre prison. On n'eut point d'égard pour sa demande. Le jeune Montpensier, de son côté, écrivait à ses amis de Paris avec beaucoup de naïveté, et très peu de respect sur les mœurs dissolues de son père.

« Le prince parut enfin devant le tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône. Les membres de ce tribunal, qui, comme les gar-

diens de d'Orléans, ignoraient les vues ultérieures qu'on avait sur l'accusé, et qui ne recevaient à son sujet nulle instruction de Paris, le déchargèrent honorablement de toute accusasation; mais il ne fut point élargi, parce qu'un arrêté du comité de salut public le défendait, quoiqu'il plût aux juges de prononcer[1]. »

Un premier jugement lui rend la liberté. Il pouvait se flatter d'échapper à de nouvelles proscriptions; mais la Convention voulait en finir avec le nom d'Égalité que l'on opposait comme un reproche à quelques uns de ses membres.

Louis-Philippe d'Orléans fut ramené à Paris. Désormais insouciant, il boit avec le concierge de la prison, et s'enivre de champagne.

La malheureuse reine de France n'était plus. Les victimes se pressaient en foule, le glaive du bourreau était émoussé; la Convention et le comité de salut public fatiguaient la guillotine. Dans cette foule d'hommes de bien, de victimes innocentes, devenues la proie de la mort, parfois apparaissait un grand coupable, qui mêlait son sang au sang pur qui baignait l'échafaud.

Philippe d'Orléans amené devant ses juges, le grand accusateur, Fouquier-Tainville, le fait

[1] Montjoie.

comparaître avec le député Coustard devant son tribunal.

« Dès que d'Orléans eut pris place, l'interrogatoire commença comme il suit : « Votre nom? — Louis-Philippe-Joseph Égalité. — Votre âge? — Quarante-six ans. — Vos qualités? — Amiral et député à la Convention nationale. — Votre demeure? — A Paris. »

« Après ce commencement d'interrogatoire, le greffier lut à Coustard et à d'Orléans l'acte d'accusation qu'Amar avait composé. Cette lecture finie, le président dit à l'accusé : « Voilà ce dont le peuple français vous accuse par l'organe de ses représentans; prêtez une oreille attentive, les débats vont commencer. »

« Fouquier-Tainville alors fit subir à d'Orléans « l'interrogatoire suivant :

— « Avez-vous connu Brissot?

— « Je l'ai connu[1], mais je ne me rappelle pas lui avoir parlé depuis qu'il est à la Convention.

— « Quel était le poste que remplissait auprès de vous Sillery-Genlis?

— « Il m'était attaché en qualité de capitaine des chasses du ci-devant Dauphiné.

[1] « Il paraît par cette réponse que d'Orléans ignorait la fin tragique de Brissot.

— « N'avez-vous point eu chez Sillery des entrevues particulières avec Laclos, Brissot et autres conspirateurs ?

— « Non.

— « Depuis quel temps avez-vous cessé de fréquenter Pétion ?

— « Depuis qu'il m'avait conseillé de donner ma démission de représentant du peuple.

— « N'avez-vous pas assisté à des conciliabules tenus chez Pétion ?

— « Non.

— « Comment avez-vous pu consentir à livrer votre fille entre les mains de ce traître et de la Genlis, femme adroite et perfide qui depuis a émigré ?

— « J'ai, à la vérité, consenti à livrer ma fille à la femme Sillery qui ne méritait pas ma confiance : elle s'est associée Pétion ; je lui ai donné sans dessein mon approbation, pour qu'il l'accompagnât en Angleterre.

— « Mais vous ne deviez pas ignorer que la Sillery était une intrigante ?

— « Je l'ignorais absolument.

— « Quel était le motif du voyage de votre fille en Angleterre ?

— « Le besoin de voyager pour rétablir sa santé.

— « N'est-ce pas par suite d'une combinaison que vous, accusé, avez voté la mort du tyran, tandis que Sillery qui vous était attaché a voté contre ?

— « Non ; j'ai voté en mon ame et conscience.

— « Avez-vous connaissance que Pétion ait été lié avec quelqu'un de votre famille ?

— « Non.

— « Vous n'avez sans doute pas ignoré qu'il entretenait une correspondance très suivie avec votre fils qui était à l'armée de Dumouriez?

— « Je sais qu'il a reçu de lui plusieurs lettres.

— « Avez-vous connaissance que Sillery était très lié avec Buzot et Louvet ?

— « Non.

— « Avez-vous connaissance que Louvet devait proposer l'expulsion des Bourbons hors du territoire de la république?

— « Non.

— « N'avez-vous pas un jour dîné avec Ducos et plusieurs autres députés conspirateurs ?

— « Je n'ai jamais eu de liaisons avec eux.

— « N'est-ce point par suite des liaisons qui existaient entre vous et la faction, que toutes vos créatures ont été nommées à la tête de nos armées.

— « Non certainement.

— « Mais, par exemple, vous ne devez pas ignorer que Servan n'était qu'un ministre de nom, et que c'était Laclos, votre affidé, qui dirigeait le ministère?

— « Je n'ai aucune connaissance de ce fait.

— « N'avez-vous pas dit un jour à un député que vous rencontrâtes : *Que me demanderas-tu quand je serai roi?*

— « Jamais je n'ai tenu ce propos.

— « Ne serait-ce point à Poultier à qui vous l'auriez tenu? et celui-ci ne vous a-t-il pas répondu : *Je te demanderais un pistolet pour te brûler la cervelle.*

— « Non.

— « N'avez-vous pas été envoyé à Marseille par la faction, à l'effet d'écarter les traces de la conspiration dont vous étiez le principal chef?

— « Non.

— « Comment se fait-il que vous, qui étiez à Marseille au milieu des fédéralistes, qui firent emprisonner et supplicier les patriotes, ils vous ont laissé tranquille?

— « Je parus devant un tribunal qui, après m'avoir donné un défenseur, m'interrogea, et ne me trouva pas coupable.

— « A quelle époque ont cessé vos correspondances avec l'Angleterre?

— « Depuis 1790 que j'y ai été pour y vendre une maison et des effets que j'y avais.

— « Connaissez-vous le nommé Dumont?

— « Non.

— « N'avez-vous pas eu connaissance de courriers qui allaient et venaient de Paris à Londres à cette époque?

— « Non.

— « Pendant votre séjour à Londres, n'avez-vous pas été lié avec des créatures de Pitt?

— « Non; j'ai vu Pitt parce que j'avais des lettres à lui remettre.

— « N'avez-vous pas eu des liaisons avec des Anglais résidant en France depuis 1790?

— « Je ne le crois pas.

— « Les raisons du voyage de votre fille n'avaient-elles pas pour but de la marier à quelque prince de la maison d'Angleterre?

— « Non.

— « Quels ont été les motifs de votre prétendue mission en Angleterre?

— « C'est que l'on savait que j'étais très lié avec le parti de l'opposition, et il s'agissait d'entretenir la paix avec l'Angleterre à cette époque.

— « Avez-vous eu connaissance des manœu-

vres de Dumouriez avant que sa trahison eût éclaté?

— « Non.

— « Comment pensez-vous faire croire aux citoyens jurés que vous ignoriez les manœuvres de ce scélérat, lui qui était votre créature, vous dont le fils commandait sous ses ordres, et qui a fui avec lui en partageant sa trahison envers le peuple français, vous qui aviez votre fille près de lui, et qui entreteniez des correspondances avec lui?

— « Je n'ai jamais reçu de lui que deux ou trois lettres qui ne roulaient que sur des choses très indifférentes.

— « Pourquoi, dans la république, souffriez-vous qu'on vous appelât prince?

— « J'ai fait ce qui dépendait de moi pour l'empêcher; je l'avais même fait afficher à la porte de ma chambre, en observant que ceux qui me traiteraient ainsi seraient condamnés à l'amende en faveur des pauvres.

— « Quelles étaient les vues des grandes largesses que vous avez faites pendant la révolution?

— « Je n'ai point fait de grandes largesses; j'ai été assez heureux pour soulager mes concitoyens indigens au milieu d'un hiver rigoureux,

en vendant une petite portion de mes propriétés.

« Tel fut l'interrogatoire qu'on fit subir à d'Orléans. On voit que Fouquier-Tainville dédaigna de s'y servir des avantages que pouvait lui donner la vie toute criminelle de l'accusé; c'est que, dans ce monstrueux tribunal, où Fouquier faisait les fonctions d'accusateur public, on ne tenait aucun compte ni des interrogatoires ni des formes; il s'agissait seulement de mettre à mort [1].

« Voidel défendit Louis-Philippe Égalité : Mon client, s'écria-t-il, a toujours été ami de la liberté, qui, d'ailleurs, était son seul élément.

« Enfin, Coustard et son défenseur ayant été entendus à leur tour, Herman, qui présidait le tribunal, rendit le fatal jugement en ces termes :

« Le tribunal, d'après la déclaration *unanime* du jury, portant que Louis-Philippe-Joseph Egalité, ci-devant duc d'Orléans, et Anne-Pierre Coustard, ex-députés à la Convention nationale, sont convaincus d'être les auteurs ou complices de la conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté et la sûreté du peuple français, condamne lesdits Egalité et Coustard à la peine de mort. »

[1] Montjoie.

Etrange arrêt! des juges, l'iniquité incarnée, prononcent un jugement que l'histoire répète comme empreint de justice et de vérité.

« Coustard, en entendant ce terrible arrêt, perdit toute force et tout courage. Quant à d'Orléans, il n'en parut ni étonné ni ébranlé; il s'écria d'une voix forte : *Eh bien! marchons tout de suite.* Il descendit d'un pas ferme les gradins de l'estrade où il était assis, et s'avança la tête haute dans la pièce où les exécuteurs l'attendaient. Il ne donna à leur vue aucun signe de faiblesse. Il eut pour compagnon de son supplice Coustard et trois autres infortunés que le tribunal avait jugés la veille; ils se nommaient Gondier, Laroque et Brousse; ce dernier était un pauvre serrurier [1]. »

Quand le peuple reconnut d'Orléans immobile sur le char de la mort, il voulut prolonger son supplice et s'amuser de son agonie. On l'arrête devant le Palais-Royal, on lui fait contempler la demeure du régent, la caverne qui avait vomi les premiers assassins. Il tourne le dos au palais de ses pères, continue sa marche, et, par une apparente fermeté, nargue les hyènes qui vont lécher l'échafaud.

[1] Montjoie.

Quand la tête fut coupée, toute la place retentit d'applaudissemens.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH † 1793.

LOUISE-MARIE-ADÉLAÏDE de Penthièvre, née en 1753 † 1821.

1° Louis-Philippe II.
2° Duc de Montpensier † 1807.
3° Comte de Beaujolois † 1808.
4° Mademoiselle Adélaïde, née en 1777.

LOUIS-PHILIPPE II,

DUC DE VALOIS,
DUC DE CHARTRES, GÉNÉRAL ÉGALITÉ,
DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG,
PAIR DE FRANCE,
COLONEL GÉNÉRAL DES HUSSARDS,
CHEVALIER DES ORDRES DU ROI,
GRAND'CROIX DES ORDRES ROYAUX ET MILITAIRES
DE SAINT-LOUIS ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME,
ROI DES FRANÇAIS.

Putavi aurum robur meum, et obryso dixi: fiducia mea. (JOB, cap. XXXI, 24.)

. . . . *Populus me sibilat. At mihi plaudo*
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arcâ.
(HORAT.)

Qu'est-ce qu'un trône? Quatre planches et un morceau de velours.

NAPOLÉON.

En fait de meubles, la possession vaut titre.

(*Code civil.*)

Tu nous as promis d'épargner le pain de nos femmes et de nos enfans, et tu as doublé notre misère pour grossir tes trésors.

Tu nous as promis de la gloire, et tu nous as valu le mépris des peuples et leur juste haine.

(LA MENNAIS.)

CHAPITRE XXXIII.

LES SEPT BOURBONS.

Je ne confondrai pas M. le duc d'Orléans avec les princes de sa famille. Sixième descendant de Louis XIII [1], il a surgi au milieu d'une révolution triomphante qui le prit, tremblant, dans la solitude du Raincy : le prince demandait peut-être la vie, on y ajouta une couronne. Des hommes, liés par un serment à la charte de 1814, bâclant une nouvelle constitution, proclamèrent la royauté du 7 août. Ils étaient deux cent dix-neuf. Quand on partagea les profits de l'œuvre, deux cent vingt prirent les premières places.

Au moment où j'écris, la foi des peuples a été puissamment ébranlée. Cinquante ans de luttes politiques ont usé bien des systèmes, ont fait une épouvantable consommation d'hommes et de principes. Le prince qui régit le colossal budget de la France, n'a peut-être pas grande foi dans

[1] De la branche cadette.

ses œuvres. Il a vu des assemblées délibérantes proclamer Louis XVI le restaurateur de la liberté, et, quelques mois plus tard, lui trancher la tête ; les démagogues faire place nette des supériorités sociales, et jouer dans la Convention le rôle sanglant d'Ugolin ; des essais de constitution, *le héros après le sophiste*, *le sabre après la parole*. Malheureux diadème! Il tomba du front de Louis XVI, de Napoléon et de Charles X : la probité, le génie, la piété.

Avant d'écrire l'histoire du premier d'Orléans de la maison de Bourbon assis sur le trône de France, le lecteur me permettra un retour sur le passé.

Chaque Bourbon se distingua par un trait particulier de son caractère. Le Béarnais apporta sur le trône des mœurs trop faciles sans doute ; mais, sans parler ici de sa bravoure, une parole vive et des saillies le recommandent éternellement à la France : la *poule au pot* fit sa fortune auprès du populaire. Louis XIII, esprit maladif, et qu'éblouissait le génie de Richelieu, laissa à ses mains habiles et puissantes le soin de gouverner l'état ; il s'efface devant le cardinal. Louis XIV, vaste tête, qui appela tous les talens aux affaires, tous les génies à sa cour, laissa tomber des paroles qui nous étonnent par leur

puissance. Apprenant la mort de la reine : Voilà dit-il, le premier chagrin qu'elle m'ait causé. Il vit dans ses vieux jours toute l'Europe liguée contre lui, la France malheureuse au jour des batailles, épuisée par des guerres désastreuses ; et comme on lui demandait de détrôner son petit fils qu'il avait assis sur le trône d'Espagne : J'aime mieux faire la guerre à mes ennemis qu'à mes enfans. A la vue de conditions trop dures insérées dans un traité : J'ai toujours été le maître chez moi, souvent chez les autres ; ne m'en faites pas souvenir. Et à Villars : Si vous êtes battu, ne l'écrivez qu'à moi ; avec votre lettre je monte à cheval, et j'appelle à moi tous les Français : ils viendront, car je connais la France. Louis XV respira l'air infect de la régence ; c'est à elle que nous devons avec d'autres malheurs cette vie de mollesse et de corruption. Deux batailles où la France reprit le rang que tant de victoires lui avaient assigné, le pacte de famille, sont peut-être les seuls événemens politiques de ce long règne. L'abandon de la Pologne où la France fut la moins coupable, ne doit pas être uniquement imputé à Louis XV. De nos jours, l'anéantissement d'une nation pouvait être chose impossible, et cependant c'est un fait accompli. Louis XVI ! premier roi de sa dynastie, sans favoris et sans

maîtresse, il fut l'homme de la France. Pour bien juger tant de vertus royales, une si sublime abnégation, il faut un écrivain de notre génération, capable de comprendre le passé, pure de crime et de servitude [1].

Dans des jours, d'atroce mémoire, des hommes se sont approchés de l'échafaud pour voir tomber des têtes; éclaboussés par le sang, ils en conservent des traces ineffaçables et insultent aujourd'hui à leurs victimes. Danton, Robespierre et la Convention disparurent dans le sang. Le Directoire fut la régence au petit pied. Barras jouait Philippe. Des femmes perdues, des écrivains éhontés défendaient encore ces sales turpitudes. Politiques à courte vue, suant la peur, chancelant au bord du festin, ils ne voyaient pas s'avancer sur eux celui qui devait les écraser de son talon; *ce chétif petit bonhomme*, comme disait le fragment de Sardanapale, *que j'ai marié moi-même, que j'ai fait général*, parut et souffla sur cette grotesque pentarchie.

On avait proscrit des races royales, anéanti des titres, de vaines inscriptions, magnifiques témoignages de notre néant [2]. Un homme parut

[1] *Servitutis experstes.* (Tacite.)

[2] Bossuet, *Oraisons funèbres.*

plus puissant que Louis XIV; il eut une cour plus hautaine.

Républicains déchus, courbez-vous sous l'empire.

On avait coupé des têtes dont le seul crime était d'avoir vu le jour. Des républicains furent d'excellens barons, des régicides furent faits ducs; on les plaça dans l'antichambre, dans la garde-robe, partout. — Inconcevable destinée! Pour rendre plus frappante cette parole d'un grand écrivain, *que la souveraineté se prend et ne se donne pas*, le vainqueur de l'Italie brisa la représentation nationale, improvisa le consulat, proclama l'empire, et, après dix ans de prodiges, l'Europe le fit prisonnier.

Elle avait fatigué son épée. Et ce serait mal comprendre l'esprit de cette immense coalition que de lui donner pour mobile la restauration de la dynastie des Bourbons. Dans un pays où la tribune retentit de paroles éloquentes et vraies, je veux dire en Angleterre, vingt orateurs ont répété que l'Europe se serait coalisée contre l'empire, qu'on aurait combattu à Waterloo, quand bien même la race des Bourbons n'eût pas existé.

Le frère de Louis XVI, en donnant une charte, invoqua pour régner les saintes lois de la justice et de la liberté. La charte elle-même a vécu plus qu'aucune constitution [1]. Elle était indivisible, comme tous les grands principes d'ordre et de morale. Nos improvisateurs de 1830 la retouchèrent de leurs mains glorieuses : ils sont aujourd'hui étonnés de leur ouvrage.

Dans ces deux règnes de la Restauration, on signale de grandes fautes, mais nulle insulte à la foi politique. Des hommes ne renièrent pas effrontément leur nature plébéienne pour étaler d'ignobles oripeaux. Le télégraphe ne fit (du moins à la face des hommes) la fortune de personne. Et quoique de hautes questions fussent soulevées, des ministres ont quitté leurs hôtels et emporté dans leur retraite une réputation de probité. Les hommes nés rois comptent Dieu pour quelque chose ; et la France le sait bien !

Supposez une catastrophe politique, un roi de fabrique moderne est à l'abri de la foudre. Quatre ans ont suffi pour préparer un avenir en dépit de tous les hommes conjurés con-

[1] On sait que depuis 1789 la consommation a été grande. Toutes ont été proclamées éternelles.

tre lui. De son trône d'écus, roi dériseur, il regarde en pitié les générations usées qui veulent le pouvoir et non la liberté.

CHAPITRE DERNIER.

SIMPLE HISTOIRE.

I.

Louis-Philippe naquit en 1773. Son éducation fut confiée à une femme, pédant en jupon, écrivain de longue haleine, qui nous a laissé d'intéressans souvenirs; elle fit de ses pupilles de bons écoliers polyglottes, mais cacha la lampe de l'intelligence sous le boisseau.

Il montra de la valeur à Jemmapes, victoire que Dumouriez pouvait faire tourner au salut de la patrie, à une époque où l'on ne se défendait des proscriptions qu'en gagnant des batailles.

Dumouriez, ne voyant plus d'avenir en servant la révolution par des victoires, songea à s'en former un autre en ramenant cette révolution à la constitution de 1791, et en la réconciliant à ce prix avec toute l'Europe. Dans ce plan,

il fallait un roi, et *les hommes importaient assez peu à Dumouriez pour qu'il ne s'inquiétât pas beaucoup du choix.* On lui reprocha alors de vouloir placer sur le trône la maison d'Orléans. Il le nia dans l'émigration; mais cette dénégation intéressée ne prouve rien, et il ne faut pas plus le croire sur ce point que sur la date antérieure qu'il a prétendu donner à ses projets [1].

Comme instrument politique, le général Égalité convenait à Dumouriez. La révolution aurait adopté celui qui avait signé une lettre, *Louis Philippe Égalité, prince français pour son malheur, et jacobin jusqu'au bout des ongles.*

Parfois le jeune duc déposait ses pensées dans un journal qui nous est parvenu; j'en veux présenter au lecteur quelques phrases détachées.

« 19 novembre 1790. Le soir nous avons été à Brutus. On a fait beaucoup d'allusions. Lorsque Brutus dit :

« Dieux! donnez-moi la mort plutôt que l'esclavage.

« Toute la salle a retenti d'applaudissemens et de bravos, tous les chapeaux en l'air: cela était superbe. Un autre vers finissait par ces mots :

« . . . . être libre et sans roi !

[1] Thiers, *Révolution française.*

« 25 novembre. Après le dîner, j'ai été aux Jacobins ; je suis arrivé le premier dans la salle ; on m'a donné à faire le résumé de quelques lettres de province, parce qu'à moins que ces lettres ne soient très-intéressantes, on n'en lit que les résumés.

« 3 décembre. J'ai été au comité de présentation aux Jacobins. Un article portait que nul ne pouvait être admis avant l'âge de vingt-un ans, à moins d'un cas particulier. J'ai demandé que l'âge fût fixé à dix-huit, en disant qu'à dix-huit on était bien en état de suivre une délibération ; que la société n'ayant aucun caractère légal, on devait la regarder comme une école, et qu'alors il était important d'y admettre de bonne heure les jeunes gens. On n'a pas trouvé mes raisons suffisantes, et on a rejeté mon amendement. J'ai dit alors que j'avais un intérêt dans cet amendement, que mon frère désirait ardemment être admis dans cette société, et que cela le rejetait bien loin.

« M. Collot-d'Herbois m'a dit que [1] cela ne lui ferait rien ; que quand on avait reçu une telle éducation, on était dans le cas des exceptions. Je l'ai remercié et me suis en allé.

[1] Je prie le lecteur de remarquer le fréquent usage du *que*.

« 5 janvier. A cinq heures et demie nous avons été à la Comédie-Française. On donnait la première représentation du *Despotisme renversé*, de M. Harny. C'est la révolution mise en action, la prise de la Bastille. Cette pièce a eu le plus grand succès. On a demandé l'auteur, et on lui a donné une couronne. Ce matin, j'ai été chez M. Harny ; il n'était pas chez lui.

« 7 janvier 1791. J'ai été chez M. Harny, que j'ai enfin trouvé. Je l'ai embrassé et lui ai témoigné le mieux que j'ai pu le plaisir que m'avait fait sa pièce.

« 18 juin 1791. La musique [1] est venue, et tout de suite elle a joué *Ça ira* sans que je le demande ; je leur ai donné deux louis.

« 4 août (à Vendôme). J'ai été au club, où j'ai lu un discours sur l'abolition des ordres ; on en a ordonné l'impression.

« 8 août. J'ai été au club. On me témoigna beaucoup de regrets [2] et de bonté. J'ai exprimé ma sincère et vive reconnaissance ; je leur ai dit que j'éprouverais des regrets bien vifs en les quittant, si ce n'était pour aller occuper un poste bien agréable aux amis de la liberté, celui où

[1] Celle de son régiment.

[2] Il partait pour Valenciennes.

l'on pouvait servir sa patrie; que si je pouvais jamais avoir besoin d'un aiguillon pour m'exciter à employer à sa défense tout le zèle et toute l'ardeur dont je suis capable, cela en serait un bien vif pour moi. »

II.

Quand le torrent eut emporté le père, intéressante victime, l'Europe vit le fils errant de ville en ville. Maudit par sa patrie, il change de nom, et console son infortune en exerçant une honorable industrie. Vertus privées que l'histoire cite avec plaisir. Il passe les mers, voit des peuples libres, et ne les comprend pas. La vieille Europe reçut enfin ce fils repentant. Le prince trouva un asile dans le cœur de sa mère, qui parvint à toucher en sa faveur le chef de la maison de Bourbon. Louis XVIII cède enfin à tant de prières, et plein de vénération pour la mère, il embrasse le fils.

A cette époque, le jeune consul rêvait l'empire. La maison de Bourbon répondit par une page immortelle à Bonaparte qui demandait l'abandon de ses droits [1].

Voici la déclaration de Louis-Philippe :

DÉCLARATION D'HARTWELL.

« Nous déclarons qu'étant convaincus que la « grande majorité du peuple français partage tous « les sentimens qui nous animent, nous faisons, « tant au nom de nos loyaux compatriotes qu'en « notre propre nom, le serment solennel et sacré « que nous avons prêté sur notre épée, à notre « roi, de vivre et de mourir fidèles à notre hon- « neur et à notre souverain légitime!... Si l'injuste « emploi d'une force majeure parvenait (ce qu'à « Dieu ne plaise) à placer de *fait*, et jamais de « *droit*, sur le trône de France tout autre que « notre roi légitime, nous déclarons que nous « suivrions avec autant de confiance que de fidé- « lité la voix de l'honneur, qui nous prescrit d'en « appeler jusqu'à notre dernier soupir à Dieu, « aux Français et à notre épée. »

[1] Voyez la réponse de Louis XVIII, dans les Mémoires touchant la vie et la mort du duc de Berri. (Châteaubriand.)

III.

Un malheureux prince de la maison de Condé fut surpris dans sa retraite pendant la nuit, et assassiné dans le fossé de Vincennes, à quelques pas du chêne de saint Louis. Ce fut un deuil parmi la famille exilée. Sur la terre de la Grande-Bretagne, on pria le ciel pour le dernier des Condé. L'histoire a conservé les sentimens de Louis-Philippe.

Lettre adressée par M. le duc d'Orléans à l'évêque de Landaff, à l'occasion de l'oraison funèbre du duc d'Enghien, prononcée à Londres.

« Twikenham, ce 28 juillet 1804.

« Mon cher lord, je vous remercie beaucoup

« de votre obligeante lettre : j'ai vivement re-
« gretté de ne point vous voir, lors de votre sé-
« jour à Londres. Du moment que j'ai su que
« vous y étiez, je suis allé dans *George-Street* de
« très bonne heure, afin d'être plus sûr de vous
« trouver; mais j'ai appris là que vous aviez
« changé de demeure, et je n'ai pu me procurer
« d'autre adresse, sinon que vous demeuriez
« dans les environs d'*Albemale-Street*, et quant
« au numéro du votre maison, on n'a pu m'en
« désigner aucun. Cependant, si j'avais été fixé à
« Londres, bien sûrement j'aurais fait en sorte
« de vous trouver; mais je n'y fus que très rare-
« ment l'hiver dernier, et je n'y avais même
« ni maison ni appartement ; je suis resté ici
« dans la retraite, que j'aime de plus en plus tous
« les jours de ma vie.

« J'étais certain, milord, que votre ame élevée
« éprouverait une juste indignation à l'occasion
« du meurtre atroce de mon infortuné cousin.
« Sa mère était ma tante, lui-même, après mon
« frère, était mon plus proche parent. Nous fû-
« mes camarades ensemble pendant nos pre-
« mières années, et vous devez penser, d'après
« cela, que cet événement a dû être pour moi un
« coup bien rude. Son sort est un avertissement
« pour nous tous. Il nous indique que l'*usurpa-*

« *leur Corse* ne sera jamais tranquille, tant qu'il « n'aura pas effacé notre famille entière de la liste « des vivans. Cela me fait ressentir plus vivement « que je ne le faisais, quoique cela ne soit guère « possible, le bienfait de la généreuse protection « qui nous est accordée par votre nation magna- « nime. J'ai quitté ma patrie de si bonne heure, « que j'ai à peine les habitudes d'un Français, « et je puis dire avec vérité que je suis attaché « à l'Angleterre, non seulement par la reconnais- « sance, mais aussi par goût et par inclination. « C'est bien dans la sincérité de mon cœur que « je dis : Puissé-je ne jamais quitter cette terre « hospitalière !

« Mais ce n'est pas seulement en raison de mes « sentimens particuliers que je prends un vif in- « térêt au bien-être, à la prospérité et au succès « de l'Angleterre ; c'est aussi en ma qualité « d'homme. La sûreté de l'Europe, celle du « monde même, le bonheur et l'indépendance « future du genre humain, dépendent de la con- « servation et de l'indépendance de l'Angleterre, « et c'est là la noble cause de la haine de Bona- « parte pour nous et celle de tous les siens. « Puisse la Providence déjouer ses projets ini- « ques, et maintenir ce pays dans sa situa- « tion heureuse et prospère ! C'est le vœu de

« mon cœur, c'est ma prière la plus fervente.

« Vous devez être également instruit, milord, « de mes opinions touchant la dissidence parmi « les chrétiens, en d'autres termes, parmi les « hommes qni professent la même religion. Je « pense que chacun doit rester fidèle aux prin- « cipes dans lesquels il a été élevé, et je pense « également que ce n'est point dans les temps « comme ceux où nous vivons, que pareilles « dissidences doivent être une cause de désunion. « Il ne s'agit pas d'être chrétien de telle ou telle « manière, mais d'être chrétien ou de ne l'être « pas.

« D'après mon humble avis, c'est de cela seul « qu'il s'agit à une époque où les parties vitales « de la religion et de la morale sont attaquées « d'une manière si redoutable, et où la triste ex- « périence de ces dernières années montre avec « quelle rapidité l'irréligion et l'immoralité ré- « pandent leur influence funeste sur les hommes.

« Je jugeais bien, milord, d'après la connais- « sance que j'avais de votre belle ame, que votre « opinion, sur tous les points, serait telle que je « l'ai trouvée. Mais permettez-moi d'ajouter que « je vous félicite d'avoir des sentimens si dignes « à la fois d'un prélat anglais et d'un véritable « chrétien.

« Veuillez bien me rappeler au souvenir de
« madame et de mesdemoiselles Watson, et croire
« aux sentimens d'estime et de considération avec
« lesquels je suis...

« L.-P. P. d'Orléans. »

IV.

Le prince partit pour la Sicile, rentra dans la famille des rois et épousa[1] une fille de Ferdinand. Laborieux, économe, il fit valoir l'apanage de sa femme avec cette parcimonie qui le distinguait déjà[2].

Alors l'empire était à son apogée de gloire; les enfans de la France avaient dressé leurs tentes au pied des Pyramides, et baigné leurs coursiers dans les eaux du Tage; le monde était leur camp. Le prince, naguère funeste aux rois, de-

[1] 1808.

[2] *Histoire de la Restauration.*

vient leur champion, et, seul de la famille exilée, il veut combattre contre l'oint du Seigneur.

Roncevaux avait vu passer un nouveau Charlemagne; l'Espagne se leva comme un homme armé.

Awake, ye sons of Spain! awake! advance!
Lo! Chivalry, your ancient goddess, cries,
But wields not, as of old, her thirsty lance,
Nor shakes her crimson plumage in the skies:
Now on the smoke of blazing bolts she flies,
And speaks in thunder through yon engine's roar:
In every peal she calls—« Awake! arise! »
Say, is her voice more feeble than of yore,
When her war-song was heard on Andalusia's shore![1]

Il convient de placer ici des documens historiques qui jettent un grand jour sur les démarches du prince dans la lutte de la nation espagnole.

Lettre du conseil de régence d'Espagne et des Indes, à S. M. le roi des Deux-Siciles.

« De l'île de Léon, le 11 mars 1808.

« Sire, les généreux efforts des Espagnols en faveur de leur roi légitime méritent toute la reconnaissance du cœur magnanime de V. M. L'usurpateur du trône de V. M. a voulu aussi usurper

[1] Byron.

celui de son auguste neveu. Il était temps que l'Europe sortît de l'abjection dans laquelle des factions perverses l'avaient plongée ; il était temps que les nations montrassent leur gratitude envers leurs souverains légitimes, et prissent les armes contre les imposteurs qui voulaient les tyranniser. L'Espagne n'a pas pu supporter le joug ni tolérer l'insulte. Mais, Sire, ce peuple loyal, religieux et magnanime ne se contente pas de montrer du courage ; il veut convaincre le tyran, par de nouvelles preuves, qu'il ne se soumettra jamais à sa domination, et qu'il restera fidèle à son serment de périr plutôt que de devenir victime de son ambition effrénée. En conséquence, le gouvernement qui régit cette vaste monarchie, au nom de Ferdinand VII, désire qu'un prince de votre auguste maison *veuille bien commander une armée espagnole, dans la vue de fomenter une insurrection dans l'intérieur de la France*, et d'arracher le diadème ensanglanté du front des dominateurs qui l'oppriment. Le sérénissime duc d'Orléans, prince renommé par ses actions militaires et ses connaissances, et qui est uni à une fille de votre Majesté, *est le personnage le plus propre à l'accomplissement de nos désirs*. Nous lui offrons une armée en Catalogne et dans les autres provinces où sa présence

pourra être utile pour atteindre le but élevé auquel nous aspirons. Que votre Majesté daigne approuver cette offre, qui dérive de notre respect pour l'auguste maison de votre Majesté ; si la Providence couronne les efforts de l'illustre gendre de votre Majesté, nous aurons le plaisir d'avoir saisi cette occasion pour donner à votre Majesté une preuve de notre vénération, et d'avoir ainsi contribué au salut de l'Europe désolée.

« Que Dieu accorde à votre Majesté un grand nombre d'heureuses années.

Signé XAVIER DE CASTANOS, président ;
FR. DE SAAVERA, A. DE ERCANO,
MIG. DE LARDIZABAL Y URIBE. »

Traduction de la Lettre du Conseil suprême de régence d'Espagne et des Indes, à S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans.

« Sérénissime seigneur, la nation espagnole s'écria contre l'inique agression de Bayonne, et jura unanimement de conserver son indépendance, ou de mourir pour son roi légitime, don Ferdinand VII. Ni les revers de nos armées, ni les succès de nos tyrans, n'ont pu ébranler sa contenance. L'amour de la patrie, de la religion

et du monarque brûle dans tous les cœurs et y brûlera toujours ; car les sentimens d'honneur et de loyauté n'abandonneront jamais cette terre de héros. Votre altesse a exprimé le désir de combattre dans les armées espagnoles, et de défendre la cause de votre auguste famille ; des circonstances impérieuses ont entravé jusqu'à présent ce généreux désir ; mais aujourd'hui tous les obstacles étant heureusement levés, le suprême Conseil de régence offre à votre altesse le commandement d'une armée en Catalogne. L'enthousiasme des valeureux et illustres habitans de cette province s'élèvera au plus haut degré, lorsqu'ils verront un prince, parent de notre bon roi, partager avec eux les fatigues de la guerre, et, avec l'aide de la Providence, les conduire à la victoire et à une gloire immortelle. La Catalogne conserve encore le souvenir des triomphes obtenus par les illustres ancêtres de votre altesse. C'est donc à votre altesse à reverdir tant de lauriers. L'entreprise est terrible, la lutte difficile, l'ennemi opiniâtre ; mais, d'un autre côté, la haine que les Espagnols portent à l'usurpateur est grande, et leur amour pour leur légitime souverain est ardent, comme leur amour de l'indépendance est énergique. Les Catalans combattront fermement avec votre altesse, et l'on verra

que jamais aucun prince n'a défendu une plus belle et plus juste cause avec des soldats plus déterminés à la soutenir. Puisse votre altesse élever la voix du haut des Pyrénées en tête de nos armées victorieuses, promettre la liberté à la France opprimée, *délivrer le trône de ses ancêtres,* rétablir l'ordre en Europe, et proclamer le triomphe de la vertu sur la tyrannie et l'immoralité ! A tout événement, votre altesse aura rempli les devoirs de son auguste naissance. Les princes sont les défenseurs-nés des nations. Nous sommes charmés d'avoir cette occasion de manifester à votre altesse notre affection envers sa personne, et notre admiration pour ses hautes qualités.

« Que Dieu conserve votre Altesse pendant un grand nombre d'heureuses années.

Signé Xavier de Castanos, président;
Fr. de Saavera, A. de Ercano,
Mig. de Lardizabal y uribe. »

Ile royale de Léon, le 4 mars 1810.

Réponse de son Altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans au Conseil suprême de régence.

« Seigneurs, le cri que la nation espagnole a jeté contre l'odieuse agression de Bayonne, en

jurant de conserver son indépendance et sa fidélité à son roi légitime, le seigneur don Ferdinand VII, *n'a jamais cessé de retentir dans mon cœur; et, depuis cette époque, le premier de mes vœux a été d'obtenir l'honneur que votre Majesté me fait aujourd'hui, en me permettant d'aller combattre avec ses armées.* C'est le 5 de ce mois que j'ai reçu la lettre en date du 4 mars, par laquelle elle a bien voulu m'appeler au commandement d'une armée en Catalogne. Avec le consentement du roi des Deux-Siciles, mon beau-père, je quitte le commandement de ses armées, que sa Majesté daignait me confier sous le prince héréditaire son fils; je quitte les plans dont nous nous occupions pour la défense même de la Sicile; je m'arrache, après six mois bien courts, à des liens de bonheur, et j'accepte cette *honorable invitation,* avec le plus grand empressement et la plus profonde reconnaissance. En le faisant, je remplis non seulement ce que mon honneur et mon inclination me dictent, mais je me conforme aux désirs de leurs Majestés Siciliennes et des princes mes beaux-frères, si éminemment intéressés aux succès de l'Espagne contre le tyran qui a voulu ravir tous ses droits à l'auguste maison dont j'ai aussi l'honneur d'être issu. Il est temps sans doute *que la gloire des*

Bourbons cesse de devenir un vain souvenir pour les peuples que leurs ancêtres ont tant de fois conduits à la victoire. Heureux, si c'est de mon bras que la Providence daigne se servir pour convaincre nos contemporains et la postérité que les malheurs, sans exemple dont nous sommes victimes, n'ont pas dénaturé le sang qui coule dans nos veines ! heureux, si mes faibles efforts peuvent contribuer à relever et à soutenir les trônes renversés par l'usurpateur, à maintenir l'indépendance et les droits des peuples qu'il foule aux pieds depuis si long-temps ! et heureux même encore, si je dois succomber dans cette noble lutte, puisque, dans tous les cas, j'aurai au moins acquis, comme votre Majesté veut bien me le dire, la satisfaction d'avoir pu remplir mes devoirs, et de m'être montré digne de mes ancêtres ! Je sens profondément toutes les obligations que m'impose *l'honneur que vous me faites de m'appeler à commander des Espagnols* et à les aider à remplir les grandes destinées qui leur sont offertes. Puissé-je débuter dans la noble carrière que vous m'ouvrez par sauver la Catalogne pour Ferdinand VII, comme mon aïeul le duc d'Orléans la sauva pour Philippe V ! Je ne me dissimule point les difficultés que mon devoir m'obligera de combattre ; mais j'ai la plus ferme

confiance dans l'aide du ciel, dans l'appui de votre Majesté et dans le caractère espagnol si justement célèbre par son énergie, sa noblesse et sa persévérance. Espérons que, par l'union de tous, par l'élévation de l'ame et des pensées, par l'activité, la discipline et la constance, la Providence destine votre grande et généreuse nation à réparer les maux sans nombre que la faiblesse et la désunion des gouvernemens et des peuples ont attirés sur l'Europe coupable. L'Espagne recouvrera son roi, soutiendra *ses autels et le trône ; et, s'il plaît à Dieu, j'aurai l'honneur d'accompagner les Espagnols vainqueurs, lorsque, par leur noble exemple et avec leur assistance, leurs voisins les relèveront chez eux.* L'adoption dont ils m'honorent *fera ma gloire ; je n'en ambitionne d'autre que celle qui leur appartiendra à tous,* et qui fera particulièrement la gloire de votre Majesté.

« Que Dieu accorde à votre Majesté un grand nombre d'heureuses années.

« Signé Louis-Philippe d'Orléans. »

Palerme, le 7 mai 1810.

Mais les cortès annulèrent la nomination faite par la régence ; le duc d'Orléans, malheureux dans ses tentatives, se rembarqua pour la Sicile.

L'Espagne dévorait nos bataillons. Jamais expédition plus malheureuse et plus impolitique ; elle prépara la chute de l'empire.

Ses prélats, ses guerriers, l'un l'autre s'excitèrent,
Les croyances du peuple à leur voix s'exaltèrent.
Quels signes précurseurs d'un désastre prochain !
Le béfroi, qu'ébranlait une invisible main,
S'éveillait de lui-même et sonnait les alarmes ;
Les images des preux s'agitaient sous leurs armes ;
On avait vu des pleurs mouiller leurs yeux d'airain ;
On avait vu le sang du Sauveur de la terre
Des flancs du marbre ému sortir à longs ruisseaux ;
Les morts erraient dans l'ombre, et ces cris : Guerre ! guerre !
S'élevaient du fond des tombeaux.

Il crut avoir dompté les enfans de Pélage.
Entraîné de nouveau par ce char vagabond
Qui portait en tous lieux la guerre et l'esclavage,
Passant sur son empire, il le franchit d'un bond ;
Et tout fumans encor, ses coursiers hors d'haleine,
Que les feux du midi naguère avaient lassés,
De la Bérézina, qui coulait sous sa chaîne,
Buvaient déjà les flots glacés.

Il dormait sur la foi de son astre infidèle,
Trompé par les flatteurs, dont la voix criminelle
L'avait mal conseillé.

Il rêvait, en tombant, l'empire de la terre,
Et ne rouvrit les yeux qu'aux éclats du tonnerre.
Où s'est-il réveillé !

V.

Quand le barbare campa dans la cité de la civilisation, le Français épuisé de sang et de blessures, se voila la face en voyant passer ces vaincus de la veille.

Les deux tiers [1] de la France adoptèrent la restauration. C'était rappeler le droit ancien de la monarchie, le pacte qui unissait les Français aux descendans légitimes de Hugues Capet.

La branche aînée de la maison de Bourbon rentra dans le palais de ses pères. Louis XVIII s'écria comme le fils d'Atrée :

Riveggo al fin le sospirate mura
D'Argo mia : quel ch'io premo, è il suolo amato
Che nascendo calcai [2].

[1] M. de Lamartine.

[2] Alfieri, *Agamennone*.

Désormais l'histoire de la branche cadette devient facile.

« M. le duc d'Orléans débarqua seul à Marseille, voyagea incognito, et accourut demander au chef de la race des Bourbons, si la restauration qui venait de s'accomplir ouvrait aussi les portes de la France à la maison d'Orléans. Louis XVIII accueillit froidement, mais avec bienveillance, le fils de Philippe Égalité; il lui accorda la permission de rentrer en France, lui promit non seulement un entier oubli du passé, mais encore la restitution complète du riche apanage que Louis XIV avait constitué à la branche d'Orléans en 1661, et lui dit en terminant : « Il y a vingt-cinq ans, vous étiez général; vous l'êtes encore. » — Sire, répondit le duc, c'est sous cet uniforme que je me présenterai désormais devant votre Majesté. Après avoir reçu ces bienfaits avec les protestations du dévoûment le plus absolu au roi et à sa famille, le duc d'Orléans retourna en Italie pour y prendre la duchesse et ses enfans qui étaient restés en Sicile.

«Cependant la présence de M. le duc d'Orléans rappelait aux Bourbons trop d'amers souvenirs, pour que l'attitude de ce prince ne fût point contrainte et fausse à la cour de Louis XVIII. Ce

n'était qu'à force de soumissions que S. A. S. pouvait parvenir à atténuer les antipathies que son nom inspirait aux Tuileries. De plus, une question, bien autrement importante que des dédains de palais, la question de l'ancien apanage d'Orléans, qui avait fait retour au domaine de l'Etat, était déjà l'objet de toutes les sollicitudes du prince. Louis XVIII avait promis la restitution de cet immense patrimoine; mais un acte de la volonté royale ne rassurait pas le prince qui, pour plus de sécurité, voulait obtenir, à tout prix, la sanction d'une loi. Tous les scrupules de dignité s'évanouirent devant cette puissante considération. Plusieurs tentatives furent hasardées, mais en vain, pour faire que la réintégration du duc d'Orléans dans l'apanage de sa maison fût présentée au vote des chambres conjointement avec la liste civile. On alla même, dans les épanchemens de la réconciliation, jusqu'à insinuer que madame la duchesse d'Orléans jouissait, comme fille de roi, du titre d'Altesse royale ; on mettait un juste orgueil à en être revêtu soi-même. Ce nouvel acte de munificence devait prouver à tout le monde qu'il y avait un abîme entre le duc d'Orléans et la révolution, et que désormais son altesse ne pouvait plus tirer l'épée que pour la défense de son souverain légitime.

C'est également dans ce sens que parlait madame la duchesse douairière d'Orléans, princesse que Louis XVIII avait toujours honorée d'une haute estime. Cette faveur ne serait, disait-elle, qu'un gage de plus du retour de son fils à des sentimens en dehors desquels on l'avait jeté malgré lui. Cependant il n'en fut point ainsi. Louis XVIII, qui, par amour du repos, voulait bien considérer le duc d'Orléans comme prince du sang, mais non comme membre de sa famille, repoussa les sollicitations de la mère et du fils. « Il est déjà « assez près du trône, disait-il à M. de Montes- « quiou ; je me garderais bien de l'en approcher « davantage[1]. » La sagacité du vieux roi ne lui permettait pas, en effet, d'envisager sans crainte les tentatives qu'on avait déjà faites et celles qu'on pouvait faire encore pour assurer la couronne à S. A. S. Louis XVIII se borna donc à rendre, à la date des 18 et 20 mai 1814, deux ordonnances en vertu desquelles le duc d'Orléans, qu'il n'aimait point, fut remis en jouissance de son immense apanage. Voici en quels termes l'abbé de Montesquiou raconte les transports de gratitude et d'attendrissement dont le prince fut saisi dans cette circonstance. « Je me

[1] *Histoire de la Restauration.*

souviens, dit-il, que j'eus l'honneur de traiter auprès du roi Louis XVIII l'affaire des domaines de S. A. S.; je réussis à les faire rendre à la famille d'Orléans. Avec quelle expression chaleureuse contre la révolution, contre ce qu'elle appelait ses égaremens de 1789 et 1792, S. A. S. ne s'exprimait-elle pas! Le lendemain, je la trouvai dans le cabinet de Louis XVIII, témoignant toute sa reconnaissance au roi qui l'écoutait avec bonté. M. le duc d'Orléans était dans une émotion difficile à dépeindre. C'était justice : il s'agissait de la restitution de ses vastes domaines.

« Louis XVIII rétabli sur le trône de France, la situation ne semblait plus recéler d'évantualité prochaine, et M. le duc d'Orléans, plus riche qu'il ne l'eût été par la succession directe et immédiate de son père, ne s'occupa, pendant la courte durée de la première restauration, que d'organiser la gestion de ses domaines, l'intendance de ses finances, son conseil du contentieux, et d'intenter quelques procès qui, en troublant la sécurité des acquéreurs de domaines nationaux, contribuèrent à amener le 20 mars. Je me trompe : S. A. S. s'occupa aussi, comme on le verra tout à l'heure, d'inventorier les fautes du gouvernement de 1814. On ne savait pas, après tout, ce qui pourrait arriver. Tout le

monde connaît l'histoire de ce règne de dix mois. M. le duc d'Orléans ne se fit remarquer sur la scène politique que par le rapide voyage qu'il fit à Lyon, avec le comte d'Artois, pour s'opposer au progrès de l'armée de l'île d'Elbe, et par la lettre, fort équivoque, qu'il écrivit au duc de Trévise, en se démettant entre les mains du maréchal du commandement supérieur des départemens du Nord : *Je me fie*, disait-il, *à ce que votre patriotisme si pur pourra vous suggérer de mieux pour les intérêts et l'honneur de la France.* » Je signale cette phrase aux méditations de l'histoire ; peut-être y saisira-t-elle une arrière-pensée [1]. »

Le 20 mars amena Waterloo. Et pour asseoir l'Europe sur des bases que les politiques appelaient inébranlables, la diplomatie s'assembla dans Vienne. Alors, comme l'a dit un magnifique écrivain, « un marché s'ouvre, on y amène les na- « tions la corde au cou ; on les palpe, on les pèse, « on les fait courir et marcher : elles valent tant. « Ce ne sont plus le tumulte et la confusion d'au- « paravant, c'est un commerce régulier.

« Il y a eu des achats, des ventes, des trocs ;

[1] *Louis-Philippe et la contre-révolution*, t. I.

« des hommes pour la terre, de la terre pour des « hommes, et de l'or pour appoint. »

Revenons à la branche cadette, et profitons de révélations curieuses.

« C'est dans cet état de choses que M. le duc d'Orléans adressa au congrès de Vienne deux mémoires explicatifs des causes qui avaient amené le renversement de la maison des Bourbons en 1789 et en 1814. S. A. S. pensant que son étoile pouvait briller encore au milieu des embarras de l'époque, voulait-elle suggérer au congrès qu'elle saurait éviter l'écueil contre lequel Louis XVIII venait de se briser ; ou bien S. A. R. n'avait-elle d'autre désir que celui d'éclairer la religion politique des puissances étrangères ? C'est un problème dont j'abandonne la solution à la perspicacité de mes lecteurs. Toujours est-il qu'en apprenant la démarche du duc d'Orléans, Louis XVIII manifesta la plus vive indignation, et expédia immédiatement à madame la duchesse d'Angoulême, qui venait d'arriver à Londres, l'ordre de surveiller les intrigues du duc d'Orléans, et de combattre son influence sur l'esprit du régent, qu'on savait lui porter quelque intérêt, par souvenir des aristocratiques orgies dans lesquelles le prince de Galles et le père de S. A. S. s'étaient plongés autre-

fois. Sans pénétrer plus avant dans ce mystère, on peut au moins affirmer que la conduite de M. le duc d'Orléans fut, pendant quelque temps, le sujet de beaucoup d'inquiétudes et de négociations de la part de la branche aînée. De vives remontrances furent adressées au prince par quelques cabinets, et particulièrement par lord Wellington qui somma S. A. S. d'expliquer catégoriquement ses intentions. Aussi, lorsque M. de Valence, membre de la députation envoyée par le gouvernement provisoire au quartier-général de l'armée anglo-prussienne, parla de placer la couronne sur la tête de M. le duc d'Orléans, comme étant celui des princes de la famille des Bourbons qui offrirait le plus de gages de sûreté pour la France, le général anglais se hâta de répondre que M. le duc d'Orléans ne ferait qu'*un usurpateur de bonne maison*, que le principe révolutionnaire contre lequel les puissances s'étaient armées ne triompherait pas moins par le duc d'Orléans que par Bonaparte, et que, d'ailleurs, S. A. S. venait elle-même de déclarer qu'elle n'accepterait la couronne que pour la rendre à son *auguste et légitime propriétaire*. J'appelle, à l'appui de tous ces faits bien connus, l'autorité d'un écrivain peu hostile à la branche cadette, et qui a tracé l'histoire de la

royauté déchue sur des notes fournies par des hommes qui ont possédé pendant quinze ans la pensée et la confiance de Louis XVIII et de Charles X. « M. le duc d'Orléans, dit l'auteur de l'Histoire de la Restauration, avait joué un rôle très indécis à Londres pendant les cent jours. Dans ses relations avec lord Holland et les membres de l'opposition anglaise, il avait apporté une certaine réserve de caractère. Il caressait tout sans se prononcer sur rien. M. le duc d'Orléans ménageait ainsi tous les partis, et se réservait toutes les chances. C'est le malheur des ames faibles de n'avoir jamais une volonté franche, une parole hautement sincère... Ce qu'il y a de positif, c'est que des propositions lui avaient été adressées dans les derniers jours de juillet 1815 par les patriotes français, et comme les journaux anglais avaient annoncé (Louis XVIII ÉTAIT ALORS A PARIS) que S. A. S. avait refusé de servir avec les émigrés sur le continent, dans les cent jours, contre Napoléon, M. le duc d'Orléans s'empressa de faire désavouer cet acte de patriotisme comme une calomnie, déclarant que S. M. Louis XVIII l'avait défendu à toute sa famille. A son arrivée d'Angleterre, M. le duc d'Orléans eut une longue conférence avec Louis XVIII, et repoussa, plein d'indignation, la pensée que les partis lui

avaient attribuée, après les cent jours, de s'emparer du trône au détriment de la branche aînée. S. A. S. redoubla ses protestations énergiques contre l'usurpation. Le roi lui répondit avec bonté : « Mon cousin, vous êtes le plus rapproché du trône après Berri ; vous avez plus de « chances par le droit que par l'usurpation. Je « crois ainsi autant à votre bon esprit qu'à votre « bon cœur ; je suis tranquille. » C'est aussi dans ces circonstances que M. le duc d'Orléans reçut la confirmation de son apanage, qu'il avait, comme je l'ai déjà dit, recueilli en 1814, en vertu d'un acte de la simple volonté de Louis XVIII. S. A. S., vivement touchée, jura de nouveau de n'employer son épée qu'au service de sa Majesté [1].

Attendre tout des événemens et des hommes, et ne tirer l'épée pour aucun principe, fut toute la politique de Louis-Philippe.

Un prince d'un tact infini, d'un esprit plein de pénétration, d'une politique sage au milieu de l'exigence des partis, Louis XVIII enfin, ne pouvait se défendre d'un sentiment de défiance contre la maison d'Orléans. Il avait sans cesse sous les yeux les crimes énormes du père, la conduite républicaine du fils, un levain de 93.

[1] *Histoire de la Restauration.*

Il se plaisait à dire : Cet homme avance sans faire un pas. Ferme jusqu'au bout, il refusa au duc d'Orléans le titre d'Altesse royale que ce prince ambitionnait depuis son retour.

Celui qui disait : Il n'en veut pas à ma couronne, mais à ma liste civile, vit peu à peu la branche cadette exploiter le mécontentement. *Cette politique à huis clos*, comme l'appelle un spirituel écrivain, *produisit une grande séduction.*

Alors, dit M. Capefigue[1], l'histoire, la poésie, tout vivait par les rapprochemens de la révolution de 1688. On exploitait cette idée anglaise. Les doctrinaires la caressaient comme une pensée d'ordre après la tempête, comme une question d'érudition et de philosophie, résolue par un événement qui secouerait le moins d'existences. M. le duc d'Orléans, sans prendre d'engagement avec personne, fort bien en cour et avec l'opposition, favorisait tout ce qui se rapprochait de cette idée, qu'il caressait comme les espérances d'une couronne; mais ces tentatives n'allaient pas au delà ; il profitait des fautes, et on en faisait tant !

[1] *Histoire de la Restauration*

VI.

Une princesse se plaisait à dire : Ces d'Orléans sont si bonnes gens !

Le pavillon Marsan réunissait souvent les deux familles ; la jeune princesse prit dans une vive amitié sa tante, Madame la duchesse d'Orléans, et cette intimité effaça tout-à-fait les légères préventions qui existaient encore contre M. le duc d'Orléans. S. A. S., profondément pénétrée de ces prévenances de la branche aînée, s'efforçait de témoigner, par des démonstrations vives et multipliées, ses sentimens pour le roi. Lorsque M. le duc d'Orléans venait à la cour, c'était une politesse profonde envers le dernier officier, le dernier des gardes ; c'était une profu-

sion de gestes expressifs et de témoignages de sensibilité. Il fallait voir S. A. S. au banquet royal. Il portait la main sur son cœur à chaque toast au roi, à MADAME, aux ducs d'Angoulême et de Berri; lui-même plusieurs fois dans le dîner s'écriait : *Vive le roi!* comme poussé par un sentiment puissant et qui ne pouvait attendre le moment d'étiquette[1].

Le couteau d'un assassin vint frapper l'infortuné duc de Berri. A ce coup funeste, la branche aînée de la maison de Bourbon fut plongée dans le deuil. La France pleura un prince qui rappelait le Béarnais, victime comme lui d'un horrible attentat.

Pendant que la veuve infortunée portait un principe dans son sein, les journaux étrangers étaient dépositaires d'atroces calomnies. Le *Morning Chronicle* exprima des doutes sur la grossesse de la duchesse de Berri, et, plus tard, sur le sexe de l'enfant lui-même.

A la naissance du duc de Bordeaux, le duc d'Orléans eut un entretien avec le maréchal Suchet, que le roi Louis XVIII avait chargé d'attester toute la vérité. « Monsieur le maréchal, dit S. A. S., votre loyauté m'est connue ; vous

[1] *Histoire de la Restauration.*

avez été témoin de l'accouchement de madame la duchesse de Berri; est-elle réellement mère d'un prince ? — Aussi réellement que Monseigneur est père de monsieur le duc de Chartres [1]. »

Princesse malheureuse ! elle avait un triste pressentiment d'une épouvantable catastrophe, et ceci nous explique ces paroles pleines de mé-

[1] « En entrant chez madame la duchesse de Berri, made- « moiselle d'Orléans dit à la duchesse, sa belle-sœur :

« Enfin, il n'y avait personne.

« — Je vous demande pardon, lui répondit quelqu'un « qui se trouvait derrière elle. M. le maréchal Suchet y « était.

« Le duc d'Orléans ne sut pas se contenir devant madame » de Gontaut, à qui on avait remis le nouveau-né, et les « propos furent si amers et si offensans, que cette dame tout « en pleurs s'écria :

« C'est horrible ! monsieur le Maréchal, venez donc ré- « pondre à M. le duc d'Orléans.

« Cependant, on réfléchit au Palais-Royal sur une con- « duite qui aurait été plus remarquée dans une autre cir- « constance.

« Le lendemain, mademoiselle Adélaïde fut envoyée à « madame de Gontaut. « Joséphine, lui dit-elle, vous êtes « en colère contre mon frère; mais il faut pardonner à un « premier mouvement bien naturel. On ne perd pas sans « regret une couronne pour ses enfans. Je vous assure qu'au- « jourd'hui il est fort bien. »

lancolie, lorsque le corps diplomatique la vint féliciter :

« Je remercie les souverains du sentiment que « vous venez de m'exprimer ; je suis fière du « titre que vous avez donné à mon fils, de l'en- « fant de l'Europe. »

C'était déposer dans le cœur des rois sa pensée tout entière ; c'était confier à leur royale loyauté un enfant trahi par ses parens et par la fortune.

Et quand ce jeune exilé s'achemina vers la terre étrangère, ceux qui l'avaient visité dans sa haute fortune hâtèrent son départ. Pas un soupir, pas une larme dans la famille de l'usurpateur.

Je reviens à mon sujet. Quand Louis XVIII eut fermé les yeux, le duc d'Orléans poussa le dévoûment jusqu'à l'idolâtrie. Reims l'entendit s'écrier : *Vive à jamais Charles X !* C'était justice. Le monarque lui avait accordé le titre d'Altesse royale, titre obstinément refusé par Louis XVIII. Le cordon bleu fut donné au duc de Chartres, et le jeune prince fut nommé colonel du 1er régiment de hussards.

Restait une question importante :

« La question de la liste civile, dit un historien, n'était pas simple. S'il ne s'était agi que du vote des subsides à l'égard du roi et de sa famille, un

tel vote, dans une chambre composée de tant d'élémens royalistes, ne pouvait souffrir de grandes difficultés ; les suffrages devaient être enlevés d'enthousiasme ; mais le nouveau roi, toujours si bienveillant pour la maison d'Orléans, avait pris l'engagement avec son cousin de faire sanctionner son apanage par une loi. Toute la fortune de S. A. R. ne reposait jusqu'alors que sur une simple ordonnance. Louis XVIII avait toujours refusé cette haute indépendance d'une propriété irrévocable. Le duc d'Orléans obtint tout de Charles X. »

Expliquons d'autres opérations :

La branche cadette crut trouver dans de vieux parchemins des droits à la possession d'une grande étendue de dunes, marais, prés, landes et bruyères, dont trois cents communes du département de la Manche jouissaient paisiblement depuis un temps immémorial. — Aussitôt action judiciaire. Mais, à cette nouvelle, Charles X témoigne son mécontentement ; il veut qu'on abandonne ces poursuites, à cause de la déconsidération qu'elles répandraient sur les deux familles.

Paris lui-même avait été inquiété par le duc, relativement à la dérivation des eaux de la rivière de l'Ourcq. Les rapports de la commission existent ; je n'en fatiguerai pas le lecteur. Abré-

geons, en disant que tout s'arrangea moyennant une rente de trente mille francs.

« Sous le ministère Martignac, une circonstance peu importante par elle-même, mais très caractéristique, jeta aussi quelque froideur entre Charles X et le duc d'Orléans. La commission du budget réclamait instamment une réduction sur les états-majors de l'armée. Elle demandait surtout que ces retranchemens n'épargnassent point les nombreux aides-de-camp attachés à la personne des princes. Pressé par le ministre de la guerre, le roi raya lui-même de la liste d'activité plusieurs de ses propres officiers, et quelques uns de ceux du duc d'Angoulême et du duc d'Orléans. Le Dauphin approuva ce travail d'assez bonne grace. Mais à peine M. de Caux eut-il informé M. le duc d'Orléans de la mesure qu'il était obligé de prendre pour échapper aux continuelles récriminations du côté gauche, qu'il vit accourir le prince dans son cabinet. — Comment, général, vous supprimez mes aides-de-camp? — V. A. R. n'ignore pas que les chambres l'exigent. — Eh! qu'importe, monsieur? vous deviez résister et sauver au moins les aides-de-camp des princes. — Ah! Monseigneur, il est heureux pour votre popularité que nous soyons seuls ici. — Le ministre, prévoyant que le duc

d'Orléans irait provoquer la protection du roi en faveur de ses aides-de-camp, ou plutôt en faveur de sa cassette à la charge de laquelle ils allaient tomber, courut au château et prévint Charles X de ce qui venait de se passer. « Ah ! ah ! s'écria le roi, voilà bien mon cousin ! faites des économies pourvu que cela ne le touche pas. » A peine M. de Caux était-il sorti des Tuileries que le duc d'Orléans y arriva ; mais la suppression fut maintenue, et Charles X ne répondit à S. A. R. que par un refus, accompagné de quelques réflexions sévères sur son libéralisme économique [1]. »

[1] *Louis-Philippe et la contre-révolution.*

VII.

Des écrivains ont longuement raconté le double rôle de la maison d'Orléans pendant la restauration. Le Palais-Royal et les Tuileries étaient parfois témoins de scènes singulières dans la même journée. Rien n'empêchait le prince d'accueillir le matin avec bienveillance un poète découragé, un artiste aimé du public; on acceptait une dédicace, on se plaisait à étaler dans les galeries du Palais-Royal Austerlitz et Marengo, et les grandes scènes de la révolution. C'est là que venaient Manuel, Laffitte et Foy; le duc disait au premier, dans cette intimité parfaite, la porte bien fermée : Si vous me portez au trône, vous serez bien bêtes si vous ne me garottez pas.

Un écrivain spirituel, admis dans la confiance des maîtres de la *grande semaine*, a consigné dans un ouvrage curieux ces épanchemens du duc avec ses amis. Le moment était bien choisi pour nous révéler ces confidences du moderne Pisistrate. Je serais coupable de n'en pas faire part à mon lecteur. Le personnage serait incomplet, et je dois prendre mon bien où je le trouve.

Une réflexion précédera mon récit : la branche aînée était-elle bien coupable de ne pas appeler au conseil de l'État, et aux affaires de la patrie, ceux qui prêtaient serment en sa présence, et préparaient au Palais-Royal un changement de dynastie? Que diraient aujourd'hui nos Orléanistes si, par un caprice (fort peu à craindre, je l'avoue), Louis-Philippe appelait aux conseils, Chateaubriand, M. Berryer ou M. de Conny?

Celui qui jurait à Louis XVIII d'être son plus fidèle sujet, et qui, dans des temps difficiles, écrivit cette proclamation, que je veux citer en entier, a-t-il oublié ce serment prononcé en présence de trente millions de Français! Quel mépris de la sainteté des paroles! Qui croira désormais aux sermens!

PROCLAMATION AUX FRANÇAIS.

« Français!

« On me force à rompre le silence que je m'é-
« tais imposé, et puisqu'on ose mêler mon nom
« à des vœux coupables et à de perfides insinua-
« tions, mon honneur me dicte, à la face de l'Eu-
« rope entière, une protestation solennelle que
« me prescrivent mes devoirs.

« Français ! on vous trompe, on vous égare.
« Mais qu'ils se trompent surtout ceux d'entre
« vous qui *s'arrogent le droit de se choisir un*
« *maître*, et qui, dans leur pensée, outragent,
« par de séditieuses espérances, un prince, le
« plus fidèle sujet du roi de France.

« *Le principe irrévocable de la légitimité* est au-
« jourd'hui la seule garantie de la paix en France
« et en Europe; *les révolutions n'en ont fait que*
« *mieux sentir la force et l'importance.* Consa-
« cré par une ligue guerrière et par un congrès
« pacifique de tous les souverains, ce principe
« deviendra la règle invariable des règnes et des
« successions.

« Oui, Français ! je serais fier de vous gou-
« verner, mais seulement si j'étais assez malheu-
« reux pour que l'extinction d'une branche illus-

« tre eût marqué ma place au trône. Ce serait « seulement alors que je ferais connaître aussi « des intentions, *peut-être bien éloignées de celles « qu'on me suppose et que l'on voudrait me sug- « gérer.*

« Français ! je ne m'adresse qu'à quelques « hommes égarés ; revenez à vous-mêmes, et pro- « clamez-vous fidèles sujets de Louis XVIII et « de ses *héritiers naturels,* avec l'un de vos prin- « ces et de vos concitoyens.

« Signé LOUIS-PHILIPPE DUC D'ORLÉANS. »

Paris, 1816.

A cette proclamation politique, je dois joindre le texte du serment que le prince avait prêté à sa réception dans l'ordre du Saint-Esprit.

« Je jure à mon Dieu et à la face de son église, « je vous promets, Sire, sur ma foi et mon hon- « neur, que je vous porterai obéissance comme « un bon et loyal sujet doit faire ; que je garde- « rai, soutiendrai et défendrai de tout mon pou- « voir d'homme *les querelles et droits de votre « Majesté royale envers et contre tous ;* que « quand il se présentera quelques occasions d'im- « portance, toutes et quantes fois qu'il vous plai-

« ra me mander pour vous servir contre *quel-*
« *que personne qui puisse vivre et mourir, sans*
« *nul excepter* et jusqu'à la mort ; qu'en telle oc-
« casion, je n'abandonnerai votre personne ou le
« lieu où vous m'aurez ordonné de servir, sans
« votre exprès commandement, ou de celui au-
« près de qui vous m'aurez ordonné d'être... ;
« que je révélerai fidèlement ce que je saurai ci-
« après importer à votre service et à l'État, et
« ne consentirai ni permettrai jamais, en tant
« qu'à moi sera, qu'il soit rien *innové ou attenté*
« contre le service de Dieu, ni contre votre per-
« sonne royale. »

Je veux maintenant parler de M. Laffitte qui, selon une spirituelle expression, *était affligé d'un véritable engoûment pour M. le duc d'Orléans ;* 1688 était son idée fixe; il fallait un Guillaume III ; et, à ce sujet, on minaudait du reste fort agréablement.—C'est un rêve, mais enfin, n'importe ; quand je serai roi, que ferai-je pour vous ? — Vous me nommerez votre fou [1], le fou

[1] M. Laffitte doit bien rire de sa simplicité d'alors. (Note de M. Sarrans.) Je doute que M. Laffitte soit aise d'avoir été le fou de M. le duc d'Orléans. Cette fantaisie d'un banquier nous coûte assez cher. On peut consulter La Force, Sainte-Pélagie, le Mont-Saint-Michel, et, dans quelques jours, la nouvelle prison. On peut aussi regarder dans le.

du roi, afin que je puisse lui dire ses vérités.

« Et un autre jour : Si jamais je deviens roi, et si vous veniez à supposer que l'ambition ou l'intérêt personnel m'ont décidé, j'en aurais le plus profond regret. Mon bonheur serait que la France fût le pays du monde le plus libre. Les peuples, mon cher Laffitte, ne haïssent les rois que parce que les rois les ont toujours trompés.

« M. Laffitte caressait donc de toute son ame l'espérance de changer le personnel du gouvernement par une simple et facile révolution de palais. Vous avez beau faire, disait-il aux intimes, ceci ne peut finir qu'avec le duc d'Orléans. — Le duc d'Orléans ? Vous n'êtes pas dégoûté, dit un soir M. Royer-Collard [1]. — Il est Bourbon, interrompit Benjamin Constant. — Hélas ! oui ; mais leur ressemble-t-il ? ajouta M. Laffitte. Ce matin encore il m'apprenait là qu'il venait de dire à Louis XVIII : Si vous voulez vous perdre, je ne suis pas obligé de vous suivre [2], et d'ailleurs

gousset des contribuables, se promener dans la rue Transnonain (en choisissant bien son jour) ; on peut le demander aux chancelleries de l'Europe, pour savoir si nous sommes en odeur de dignité. On peut... Mais assez.

[1] J'en doute.

[2] Ces mots auraient bien dû ouvrir les yeux à M. Laffitte. M. le duc d'Orléans n'a jamais eu ce courage-là.

s'il est Bourbon, ne peut-on pas, au besoin, le faire Valois? Thiers pense que c'est possible[1].»

Les choses en étaient à ce point lorsque M. Laffitte, trouvant autour de lui peu de fibres qui répondissent à la sienne, et désirant aussi pénétrer les véritables intentions du duc d'Orléans, avant de s'engager davantage, tourna les yeux vers M. de Talleyrand qui, en 1815, avait voulu faire adopter ce prince par l'empereur Alexandre, et qui, depuis cette époque, avait toujours appartenu aux plus secrets conciliabules du Palais-Royal. « Voyez, dit M. Laffitte au prince de Bénévent, ceci *s'en va;* c'est le mot consacré. La république, vous êtes pendu; l'empire, fusillé; il n'y a que le duc d'Orléans; lui seul peut vous sauver, voulez-vous en causer! — Il ne dit mot. — Ni vous ni moi ne pouvons agir en sous-lieutenans. Pour jouer la partie, il nous faut le point et quinte et quatorze, nous les aurons. Officiers, soldats, ouvriers, tout est prêt. Je n'ai rien promis, mais je sais tout : vous, moi, lui; si vous lui parlez, l'affaire est faite. — Comment? — Trois millions, deux régimens, douze mille ouvriers autour des Chambres : vive

[1] Nous reviendrons sur cette mystification historique; ce n'est pas la dernière.

le duc d'Orléans ! Vous à une tribune, moi à l'autre, et les aînés décampent. Il regarde M. Laffitte. (Lisez dans ses yeux, si vous pouvez.) M. Laffitte ajoute : Pas une goutte de sang, pas une arrestation, pas une boutique fermée; demain on travaille et on se promène comme si de rien n'était : c'est une révolution à la fleur d'orange[1]. — Je le verrai. » Il le vit, causa longtemps, sous prétexte d'examiner ses tableaux, rendit compte à M. Laffitte et lui garda fidèlement le secret. Mais la révolution?... Pour la faire, il fallait être trois, et comme il avait été question de quelques millions, les conspirateurs restèrent deux. On a su depuis que, dans le même moment où l'on proposait au duc d'Orléans de se commettre pour la couronne, il était question au conseil du roi de donner un commandement à S. A. S. dans l'expédition d'Espagne, et il est assez raisonnable de croire que le prince n'ignorait point ce projet.

« Quoi qu'il en soit, ce fut sans doute par le souvenir de ce refus *motivé*, qu'un soir Bérenger ayant dit, chez M. Laffitte, à propos de révolutions : « Si du moins nous avions quelqu'un, le duc d'Orléans, par exemple. » — « Le duc

[1] Qu'en pense M. Laffitte ?

d'Orléans? reprit de suite M. de Talleyrand, ce n'est pas quelqu'un, c'est *quelque chose.* » Le mot est heureux[1]. »

« Ainsi donc le parti orléaniste manquait d'organisation précise, par cela seul que son chef ne se dessinait pas et jouait un rôle tout-à-fait négatif. Je n'accuse pas M. d'Orléans d'avoir manqué de cœur; le courage individuel est indépendant de ces résolutions énergiques qui saisissent fortement la tête d'un homme et le font chef de parti; M. le duc d'Orléans sentait également sa position; une qualité qu'on ne pouvait lui refuser, c'était d'être homme d'esprit, et un mot de lui à M. le marquis de Vér... révélait tout entier son embarras : «Je suis trop Bourbon pour les uns et pas assez pour les autres », avait dit S. A. S. Ce mot indiquait toutes les difficultés d'un gouvernement déposé dans les mains de M. le duc d'Orléans. Au reste, les projets de ceux qui pensaient à S. A. S. s'attachaient plutôt au besoin d'un nom, à une similitude historique, à la révolution de 1688, qu'à un dévoûment personnel au prince. On apercevait dans cette combinaison une éventualité de changement politique sans grande secousse, sans com-

[1] *Louis-Philippe,* par M. Sarrans.

motion, et cela plaisait aux esprits timides et poltrons. Aux époques molles et efféminées, les changemens qui doivent s'opérer avec le moins de déplacement possible sont préférés [1]. »

[1] *Histoire de la Restauration.*

VIII.

L'histoire de la branche cadette de la maison de Bourbon exige quelques détails sur les apanages[1]; je serai court.

I. L'édit de mars 1661 institue un apanage en faveur de Monsieur, Philippe de France, frère unique du roi, composé des duchés d'Orléans, Valois, et Chartres, avec la seigneurie de Montargis.

II. Le frère de Louis XIII, Gaston, duc d'Or-

[1] On peut voir dans des lettres-patentes du 7 décembre 1766 l'origine et l'esprit de leur institution.

léans, avait laissé une fille unique, mademoiselle de Montpensier. Le lecteur n'ignore aucun incident de ses aventures romanesques. Le duc de Lausun et la grande Mademoiselle sont dans tous les Mémoires du siècle de Louis XIV. Philippe, chef de la branche cadette, cultivait avec soin l'amitié de mademoiselle de Montpensier. Car ce n'est pas seulement de nos jours que la maison d'Orléans s'est faite poursuivante d'héritages. Philippe muguettait [1] sa riche succession, et une grande partie de ses domaines passa dans la maison du frère de Louis XIV.

III. Cette fortune s'accrut par des mariages. Le régent épousa une fille de Louis XIV et de madame de Montespan. J'ai dit les faveurs immenses dont le roi combla son neveu.

IV. Louis-Philippe-Joseph épousa la fille du duc de Penthièvre; on connaît la fin déplorable du jeune prince de Lamballe. La maison d'Orléans fut ainsi appelée à recueillir ce brillant héritage. Les crimes de Louis-Philippe-Joseph, crimes payés comptant, compromirent cette magnifique fortune. Louis-Philippe fut décapité, et l'État, reconnaissant la validité des titres des

[1] Saint Simon.

créanciers, paya la plupart d'entre eux et se trouva ainsi substitué à leurs droits. L'état était à son tour créancier de la somme de 37,740,000 fr. sur les biens du feu duc d'Orléans.

La munificence des rois Louis XVIII et Charles X rendit au fils les domaines du père. Il ne fut nullement question des sommes payées par l'État.

V. Personne n'ignore les prélévemens du duc d'Orléans sur le milliard de l'indemnité. Cette loi, vivement attaquée par les partis, est la plus morale des quinze années de la Restauration. L'État rendait ce qu'il avait pris, et consacrait ce grand principe: Tu ne confisqueras pas.

Pas n'est besoin de dire qu'on trouve en tête de ceux qui profitèrent de ses dispositions réparatrices : Louis-Philippe d'Orléans, le général Lafayette, le duc de Choiseul.

Je reviens à la maison d'Orléans.

Prélèvemens du duc d'Orléans sur le milliard.

	fr.	c.
Ardennes.	289,209	60
Aube.	10,800	»
Côtes-du-Nord.	333,138	81
Côte-d'Or	46,686	15
Eure.	1,696,130	93
Eure-et-Loir	1,871,026	28
Indre-et-Loire.	1,083,258	52
Loir-et-Cher	102,403	16
Loiret	549,613	32
Manche.	72,122	43
Marne (Haute).	1,515,221	54
Oise	254,251	80
Orne.	124,148	30
Seine.	3,777,715	10
Seine-Inférieure . . . . , .	804,644	90
Seine-et-Marne	2,851,963	99
Seine-et-Oise	345,247	20
Somme.	1,442,132	64
Total de l'indemnité dans dix-huit départemens	17,169,734	67
Restitution des domaines confisqués sur la duchesse mère.	26,000,000	»
	43,169,734	67
Somme payée en l'an II aux créanciers de Philippe Egalité par l'Etat qui se substitua en leur lieu et place.	37,740,000	»
Total.	80,909,734	67

Ainsi, au mois d'août 1830, cette fortune pou-

vait être portée au chiffre de 126,000,000 de fr.[1]

Non compris les valeurs en caisse.

Non compris la fortune de mademoiselle Adélaïde.

Non compris les sommes placées sur les banques étrangères.

Telle était la position politique et financière de la maison d'Orléans, position unique parmi les branches cadettes des maisons royales[2]. Tout lui prescrivait de jouir en paix de l'amitié et de la munificence des rois, chefs de la famille ; il en fut autrement. Comme une gigantesque araignée, elle se place dans un coin, s'arrondit, observe, enlace, muguette des héritages, et quand le volcan populaire vomit sa lave ardente, on lui donne la première place au soleil.

[1] Il a été perçu par la régie des contributions indirectes, pour droit de mutation, 1,289,269 fr. Personne n'ignore que, pour acquitter ces sortes de droits, on ne porte les biens qu'à la moitié de leur valeur.

[2] Ajoutez maintenant l'héritage des Condé, les palais de la branche aînée, et treize millions de numéraire tous les ans.

ÉPILOGUE.

L'année 1830 vit la branche cadette donner le troisième assaut au trône des princes aînés.

Le régent avait respecté la loi fondamentale de l'État; roi pendant la minorité de son neveu, il fut coupable dans ses mœurs et sa politique : il n'eut pas besoin d'un crime.

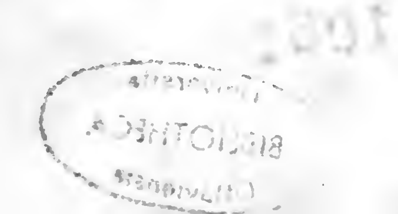
Louis-Phil.-Joseph appela contre Louis XVI tout ce que la haine a d'implacable : la langue française est impuissante à raconter sa vie. C'est le crime fait homme!

Le fils, instruit par l'exemple du régent et une épouvantable catastrophe, fut plus heureux avec moins de courage : il lui fut donné de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois[1]; appartenant à cette race d'hommes qui ne font pas les révolutions, mais qui en profitent.

[1] Bossuet.

Paris poursuivit de sa haine un roi qui ne jouait pas à la Bourse, qui repoussait avec horreur les spéculations du télégraphe, et qui s'entêtait follement à ne pas dépasser le milliard du budget. Ce roi, fugitif aujourd'hui, malheureux politique, condamné à l'exil, avait confondu son héritage avec l'État et couronne de France. Fils du Béarnais, il rendait au peuple ce que le peuple versait dans le trésor royal. Fidèle ami, trahi par les siens, il respecta l'opinion des partis contraires, et refusa constamment d'acheter un ennemi. Il quitta la France agrandie et fière de sa domination aux deux points opposés de la Méditerranée : premier pas à l'empire des mers.

Ainsi tomba cette restauration, malgré sa prodigieuse prospérité. L'empire lui-même avait passé, malgré son immense génie, et cependant l'empire ne fut que le règne de l'épée; il n'eut pas même l'instinct de sa conservation. L'occident de l'Europe, roi de la civilisation, sera pour les nations qui nous regardent un objet éternel de convoitise. Je ne crois pas à l'alliance des peuples : des préjugés s'effacent, mais ils sont remplacés. La France, il faut le dire, a perdu ses positions. L'anéantissement de la Pologne ouvre aux barbares le chemin de Paris ; Venise, effa-



cée du livre des nations, amène la maison d'Autriche à nos frontières.

L'histoire réserve toute l'ironie de ses dédains à des fabricateurs qui proclamèrent roi, sans appel à la France, celui qui nargue aujourd'hui leur simplicité.

Singulière destinée de la nouvelle monarchie! elle ne peut parler de son père sans rougir! Peut-elle se reposer sur son fils? où est le Français qui l'a vu naître?

Malheureuse patrie! insultée comme le Christ, elle a pour sceptre un roseau; méprisée des nations, ses exacteurs ont divisé ses vêtemens; ses pieds sont meurtris sur le chemin du Golgotha.

Quatre ans ont passé. Malédictions d'un peuple égorgé, saintes promesses impudemment violées à la face du soleil; amis trahis, patrie fermée à tout génie malheureux; voix du sang, plaintes inextinguibles, amères dérisions! Voilà là les premières pages d'une sanglante histoire!

FIN.

